

**Université d'Oran**

Faculté des Sciences Economiques, de Gestion  
et des Sciences Commerciales.

**Mémoire de Magister en Sciences Economiques**

*Option*

**Economie régionale et urbaine appliquée**

*Thème*

Diagnostic territorial et développement local

Un essai d'analyse en composantes principales (acp) appliquée à la wilaya de  
saida

*Présenté et soutenu publiquement par :*

**Mlle. Zouad Rajaa**

*sous la direction :*

**Pr. : Ait Habouche Abdelmadjid**

**M.C : Ait Habouche Ouahiba**

**Membres Du Jury:**

**Président** : Mr. MEBTOUL Abderrahmane, Professeur Université d'Oran.

**Rapporteur** : Mr. AIT HABOUCHE Abdelmadjid, Professeur Université d'Oran.

**Co-rapporteur** : M<sup>me</sup> AIT HABOUCHE Ouahiba, Maitre de conférences (A)  
Université d'Oran

**Examineur** : Mr. FEKIH Abdelhamid, Maitre de conférences (A) Université d'Oran.

**Examineur** : Mr. DAOUDI Salah, Maitre de conférences (A) Université d'Oran.

**Membre Invité** : Mr. BENSEDDIK Ali, Directeur Régional ANAT.

*Ce travail de thèse est le fruit d'une synergie entre les compétences, la disponibilité, les encouragements et l'affection de nombreuses personnes que je désire toutes remercier chaleureusement.*

*J'exprime tout d'abord ma grande gratitude à mon directeur de thèse, Monsieur AIT HABOUCHE Abdelmadjid, Professeur à l'université d'Oran, pour m'avoir confié ce travail de recherche, ainsi que pour son aide et ses précieux conseils et pour l'inspiration et le temps qu'il a bien voulu me consacrer au cours de ces années.*

Je tiens tout particulièrement à remercier très chaleureusement, Madame AIT HABOUCHE Wahiba Maitre de conférences (A) à l'université d'Oran et Co-encadrant de ce travail, pour sa sympathie, sa disponibilité, ses idées et conseils, Merci aussi pour les nombreuses relectures, les corrections, les encouragements et l'intégration progressive dans ce monde qui m'était inconnu.

Un grand merci à Monsieur MEBTOUL Abderrahmane Professeur à l'université d'Oran d'avoir accepté d'être président de ce travail.

Je remercie Monsieur FEKIH Abdelhamid - Maitre de conférences (A) à l'université d'Oran et Monsieur DAOUDI Salah - Maitre de conférences (A) à l'université d'Oran pour leurs aides, leurs gentillesse et leurs soutiens tout au long de ces années. Ainsi d'avoir accepté d'être les Examineurs de ce travail.

Un immense merci à TOUATIA, qui m'a soutenu dès le début et qui m'a tant conseillé dans les périodes de doute. Je remercie également le personnel de la bibliothèque d'Oran notamment Sakina.

Je n'oublierai pas les aides permanentes reçues des personnels administratifs de la wilaya de Saida, pour le temps qu'elles ont bien voulu m'accorder pour répondre à mes questions, je leur adresse mes plus sincères remerciements.

Je tiens à remercier aussi mes collègues à l'université d'Oran et ma promo.

Ces remerciements ne seraient pas complets sans ma chère copine Sabéha. Merci de m'avoir aidé et encouragé, et pour m'avoir changé les idées quand j'en avais besoin et de m'avoir partagé des moments très agréables.

Mes dernières pensées iront vers ma famille, et surtout mes sœurs, qui m'ont toujours soutenue, encouragée et m'ont aidé dans les périodes de doute.

Un merci très spécial à mes bijoux Chahinez, Youssra et yasmine .

Mes remerciements vont enfin à toute personne qui a contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Rajaa Zouad

Cette thèse est dédiée à ma maman, qui m'a toujours poussé et motivé dans mes études. Sans elle, je n'aurais certainement pas fait tout ce parcours. Cette thèse représente donc l'aboutissement du soutien et des encouragements qu'elle m'a prodigués tout au long de ma scolarité.

Je dédie aussi cet événement marquant de ma vie à la mémoire de mon père disparu trop tôt mais reste toujours vivant dans mon cœur (que Dieu ait son âme).

Qu'ils en soient remerciés par cette trop modeste dédicace.

Introduction générale.

Chapitre I : diagnostic territorial et analyse économique de l'espace.

1.1 Le concept d'espace dans l'analyse économique.

1.1.1 Les espaces économiques.

1.1.2 Le concept de la région.

1.1.3 Le concept de territoire.

1.2 Le diagnostic territorial : un instrument d'observation et d'analyse du territoire.

1.2.1 Diagnostic territorial : de quoi s'agit-il ?

1.2.2 Comment réaliser un diagnostic territorial ?

1.2.3 Pourquoi un diagnostic territorial ?

Chapitre II : sur le développement local : facteurs et enjeux ?

2.1 Le développement local : un enjeu majeur de développement

2.1.1 Eléments définition de développement local.

2.1.2 Les facteurs de développement local.

2.1.3 Les acteurs du développement local.

2.2 Stratégie et politiques de développement local.

2.2.1 Les enjeux de développement local.

2.2.2 La gouvernance des projets de développement local.

2.2.3 La référence au Schéma National d'Aménagement de Territoire(SNAT) et Schéma Régional d'Aménagement de Territoire(SRAT).

2.2.4 Les enjeux de prospective et la construction des scénarios.

**Conclusion:** La nécessité d'un diagnostic territorial pour mettre en œuvre les activités de développement local.

Chapitre III : Le diagnostic territorial de la wilaya de Saida : un exemple d'observation et de constructions

3.1 Le cadre de référence : la wilaya de Saida, éléments de présentation

- 3.1.1 Le cadre physique.
- 3.1.2 Le cadre institutionnel.
- 3.2 Eléments de diagnostic socio démographique.
  - 3.2.1 La démographie et la population
  - 3.2.2 L'éducation.
  - 3.2.3 Les infrastructures socio économique
- 3.3 Eléments de diagnostic économique: approche sectoriel.
  - 3.3.1 L'agropastoralisme.
  - 3.3.2 L'industrie
  - 3.3.3 Le tissu économique (PME)
  - 3.3.4 L'Emploi
  - 3.3.5 Les atouts de territoire de la wilaya.

Chapitre IV : Que révèle l'Analyse en Composante Principale (ACP) comme méthode de diagnostic territorial de la wilaya de Saida ?

- 4.1 L'Analyse Factorielle comme méthode de diagnostic territorial : le cas de la wilaya de Saida
  - 4.1.1 Aperçu sur les méthodes d'analyse Factorielle.
  - 4.1.2 Le recours à l'Analyse en composante Principal (ACP), définition et caractéristiques.
  - 4.1.3 Les limites de l'outil (ACP)
- 4.2 Présentation de l'étude empirique.
  - 4.2.1 Collecte et choix de données.
  - 4.2.2 Constriction de la matrice des données et définition des indicateurs retenus.
  - 4.2.3 Méthode et problèmes de traitement.
- 4.3 Traitement et analyse des résultats de l'ACP.
  - 4.3.1 L'identification des composantes principales.
  - 4.3.2 Interprétation économique des résultats.
  - 4.3.3 Interprétation de la distribution des individus (communes) par axes factoriel.
  - 4.3.4 Typologie des communes

Conclusion

Conclusion générale

Les territoires apparaissent de plus en plus comme des lieux privilégiés pour l'organisation des processus de développement et la création des richesses (Courlet, 2008).

L'évolution permanente des territoires, implique un changement des pratiques et des mentalités des acteurs du développement. Désormais, il s'agit de dépasser les traditionnelles politiques sectorielles pour s'engager dans des politiques transversales de développement des territoires.

La notion de territoire correspond à une évolution de la réalité économique mais aussi à une évolution épistémologique en économie spatiale. Elle vise à introduire la dimension économique, sociale, historique et culturelle qui participe à la formulation et à la mise en œuvre de tout projet régional ou local de développement. (BENKO, 2007)

En effet, le concept de territoire intègre outre le potentiel économique fourni par les facteurs génériques (capital, travail, technologie), les dimensions historiques, sociales et culturelles qui peuvent être mises au service du développement. La dynamique territoriale, implique invariablement une combinaison (un encastrement au sens de POLANYI (1950)) des aspects identifiés comme strictement économiques et des aspects qualifiés de socio-institutionnels ou culturels.

Pour comprendre et gérer un territoire, il convient de le saisir dans ses aspects spatiaux, démographiques, sociaux et économiques. Devant la complexité des processus, les professionnels du développement ont aujourd'hui besoin de nouvelles clés pour comprendre et accompagner les acteurs de terrain et les décideurs dans la conception et la mise en œuvre d'actions favorisant les dynamiques de développement sur un territoire.

La mise en place d'une telle démarche, appelle une nouvelle manière de penser : la définition d'un projet de développement local du territoire. Ce projet ne peut se faire sans l'élaboration, en amont, d'un diagnostic territorial mettant en exergue ses caractéristiques, ses enjeux et ses opportunités. Le diagnostic territorial est devenu une méthode, un outil, destiné pour mesurer, évaluer et modéliser les divers enjeux économiques et sociaux.

En effet, Le diagnostic est un dispositif d'analyse qui permet de mettre en avant les problématiques et les spécificités économiques, spatiales et sociales d'un territoire, et d'évaluer les potentialités et les contraintes, les forces et les faiblesses, et à en identifier les acteurs avec leurs enjeux, stratégies et pratiques.

L'objectif est de déboucher sur la promotion et la valorisation des territoires en partant d'une vision prospective. Dans sa phase d'étude, ce diagnostic inclut les dimensions géographiques, démographiques, sociales, culturelles, économiques, institutionnelles, et prend en considération les facteurs externes qui ont une incidence sur ces dimensions.

Si Le développement local est défini comme un processus multidimensionnel qui concerne toutes les composantes de la société locale. Il se déroule dans le temps et dans un espace délimitée. C'est un processus de mobilisation et de valorisation des ressources locales. La finalité du diagnostic est d'orienter le développement local autour de finalités et d'enjeux stratégiques. Il permet à la fois de confirmer des constats existants et de faire émerger de nouvelles problématiques propres à un territoire et à un temps donnés afin d'identifier de nouvelles actions de développement. La démarche participative permet d'impliquer les populations et en fait un moment d'animation, préluant une dynamique de développement local.

Partant de l'hypothèse que le diagnostic territorial permet de caractériser un espace (pays, région ; wilaya ; commune) en donnant une vision des dynamiques qui lui sont propres, notre problématique est centrée sur le diagnostic du territoire dans une perspective de développement local.

Le territoire objet d'étude est la wilaya de Saida avec ses seize communes. L'accomplissement de cette démarche est le fruit de l'utilisation des sources documentaires relatives à ce thème, appuyées par les données statistiques.

Toutefois il faut signaler que la collecte des données s'est basée majoritairement sur des sorties de terrain, des contacts et des entretiens adressés directes avec les responsables des communes à savoir les maires et leur secrétaires généraux. Ceci d'une part, il ya lieu aussi de souligner que dans une logique de préservation de la fiabilité des données nous étions contraint de visiter à chaque fois les services statistiques des différentes directions qui ont produit ces informations. En effet, certaines données méritaient d'être précisés et nuancées, d'autre étaient tout simplement contradictoires, il s'agit surtout des données relative à l'emploi, étant données les nombreuses sources qui fournissent cette informations.

Pour établir ce diagnostic, nous envisagerons de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est ce qu'un diagnostic de territoire, et quelle relation entretient-t-il avec les stratégies de développement local ? (**chapitre I**)
- Dans quelle mesure le diagnostic de territoire permet il l'orientation des stratégies de développement local ? (**chapitre II**)
- Dans le cas du territoire de la wilaya de Saida, quelle conclusion peut-on tirer du diagnostic effectué sur l'observation des seize communes de la wilaya ? (**chapitre III**)
- Enfin, quelles conclusions tirer du diagnostic, basé sur l'analyse factorielle et typologique de ce territoire ? (**chapitre IV**)

Notre objectif est donc de diagnostiquer un territoire et de définir les enjeux majeurs constitutifs de son développement local, afin de faire ressortir les vocations des différentes communes de la wilaya et les orientations de développement de ce territoire. Le choix la wilaya de Saida est dicté par le fait que cette wilaya est connue par sa place stratégique au niveau régional, et national, et pour ses potentialités. En termes de ressources naturels : La wilaya compte l'un des grands potentiels forestiers de l'ouest algérien, elle détient les premières ressources en eau et en végétation. C'est un espace charnière entre les régions du nord et du sud du pays. Elle constitue, naturellement, le meilleur, maillon de la chaîne des monts telliens contre l'avancée du désert.

Partant de cet objectif, notre méthodologie empirique part d'une approche purement descriptive basée sur l'analyse d'indicateurs statistiques de développement pour aboutir à une approche plus analytique basée sur l'application de l'analyse des données (ACP et l'analyse typologique) à ces données statistiques afin de mieux ressortir les caractéristiques des communes composant ce territoire de la wilaya.

Dans cette perspective, et pour donner un caractère académique qui s'inscrit parfaitement dans l'optique de l'économie régionale appliquée objet de notre formation en Magister (2008-2009), on peut concevoir et synthétiser ce travail de recherche en deux parties :

- L'une théorique rappelons les concepts théoriques, concernent, le territoire, le diagnostic territorial, la prospective et le développement local.
- L'autre appliquée, qui fait l'objet d'un diagnostic de la wilaya de Saida avec l'application des méthodes d'analyse des données (ACP, analyse typologique).



Pour comprendre et gérer un territoire, il convient de le saisir dans ses aspects spatiaux, démographiques, sociaux et économiques. Devant la complexité des processus, les professionnels du développement ont aujourd'hui besoin de nouvelles clés pour comprendre et accompagner les acteurs de terrain et les décideurs dans la conception et la mise en œuvre d'actions favorisant les dynamiques de développement sur un territoire.

La mise en place d'une telle démarche, appelle une nouvelle manière de penser : la définition d'un projet de développement local du territoire ne peut se faire sans l'élaboration, en amont, d'un diagnostic territorial mettant en exergue ses caractéristiques, ses enjeux et ses opportunités. Le diagnostic territorial est devenu une technique, destiné à mesurer, évaluer et modéliser les divers enjeux.

Dans cette perspective, nous aborderons dans le présent chapitre « Le Diagnostic Territorial et l'analyse économique de l'espace » qui s'articule autour de deux volets. Le premier vise à cerner le cadre conceptuel que réserve l'analyse économique aux notions de l'Espace, la Région et le Territoire ; considérées comme des éléments clés appartenant à ce sujet. Le deuxième volet qui constitue le fondement et l'itinéraire de notre mémoire, s'interroge sur la démarche du diagnostic territorial en essayant de répondre sur quelques questions nous permettant d'abord de définir et de connaître cet instrument d'analyse (de quoi s'agit-il ?), puis d'exposer les étapes de déroulements du diagnostic (comment réaliser un diagnostic ?), et enfin de citer les objectifs et les finalités de cette démarche (pourquoi un diagnostic territorial ?).

## 1.1 Le concept d'Espace dans l'analyse économique.

De même que l'introduction du temps a conduit à une économie dynamique, l'intégration de l'espace doit conduire à une économie dimensionnelle (J LAJUGIE, P DELFAUD, C. LACOUR 1985). L'économie spatiale ne peut pas se définir comme un domaine structuré, mais plutôt comme « un ensemble d'idées rassemblées autour de l'axe de recherche auquel nous nous intéressons ». (S.COISSARD, 2007)

L'espace est un thème spécifiquement géographique, au point de constituer un élément essentiel de la définition de la géographie. Cependant, en parcourant la littérature économique, on rencontre l'expression d' « espaces économiques » ( Béguin H 1968).

L'élaboration d'une théorie économique spatiale se poursuit, selon une évolution d'abord lente mais qui vient de s'accélérer depuis le milieu du siècle.

### 1.1.1 L'Espace Economique

Durant, les années 50 certains auteurs issus du courant économique classique cherchent à donner un sens à la variable espace en l'introduisant dans leurs théories, mais l'introduction de l'espace dans l'analyse économique ne revient pas à y introduire un simple élément descriptive, mais un concept opérationnel « l'espace n'est pas économiquement neutre » (Ponsard 1979) car « l'espace n'est pas seulement le lieu, il est aussi le lien » (T Loilier2010), c'est-à-dire des relations qui caractérisent les acteurs au sein de cet espace.

L'espace économique c'est « l'espace des relations existantes entre deux ensembles : celui des activités économiques et celui des lieux géographiques, c'est le produit cartésien des deux ensembles disjoints » (J.R.BOUDEVILLE 1980). Selon F.PERROUX, ces espaces sont principalement de trois sortes : l'espace comme ensemble homogène, l'espace comme champ de force et l'espace comme contenu de plan. La question qui se pose est de savoir ce que sont ces espaces et comment ils se définissent ?

1- *L'espace homogène*, est le plus simple et le plus traditionnel. Il se réfère à un espace dans lequel les différentes unités présentent des caractéristiques communes. L'homogénéité peut se référer aux structures des unités et aux relations que celles-ci entretiennent entre elles.

2- *L'espace polarisé*, est plus complexe. Il est considéré comme un champ de forces, composé de centre (pôles) d'où émanent des forces. L'espace polarisé est un espace hétérogène, dont les unités sont reliées entre elles par des liens fonctionnels.

3- *L'espace plan*, est caractérisé par le fait que toutes les unités qui le composent dépendent d'un même centre décisionnel et coordinateur. Il est de nature socio-économique.

### 1.1.2 Le concept de la région

Le terme de région, dans son acception la plus courante, se réfère à l'espace géographique, il évoque des conditions physiques : relief, climat, voies de communication, ressources naturelles qui conditionnent l'établissement des groupes humains et leur donnent leurs caractères particuliers. Dans une autre approche, la région est perçue comme une entité administrative qui sert de cadre juridique à certaines manifestations de la vie des groupes humains (J.LAJUGIE, P.DELFAUD, C.LACOUR 1985)

Pour passer du concept d'espace à celui de région, il faut recourir à la notion de continuité « espace et région ne sont pas synonymes. Une région économique est nécessairement continue, un espace économique est discontinu. La région se différencie de l'espace par une contrainte dont la justification est d'être une réalité observable » (BOUDVILLE 1972), cela lui permet de transposer à la région, les trois concepts d'espace économique dégagés par François PERROUX : région espace homogène, région polarisé et région plan.

1- **La région homogène** : est un espace continu dont toutes les parties présentent entre elles des caractères aussi proches que possible.

2- **La région polarisée** : est un espace hétérogène dont les diverses parties sont complémentaires et entretiennent entre elles, et tout spécialement avec les pôles dominants, plus d'échanges qu'avec la région voisine.

3- **La région plan** : est un espace dont les diverses parties relèvent d'une même décision.

### 1.1.3 Le concept du Territoire :

Les mutations économiques et institutionnelles que connaît le monde depuis une trentaine d'années (globalisation, régionalisation, décentralisation...) ont conduit à l'émergence du territoire comme niveau pertinent de réflexion et d'action économiques. « Il correspond à une vision nouvelle de la gestion de l'espace et, également à une conception nouvelle de l'action publique, plus rationnelle, plus économe, plus planifiée ». (G GONTCHAROFF 1996)

L'introduction de la notion de territoire, au-delà de la problématique de son aménagement, constitue une forme de révolution scientifique (au sens de T. KUHN 2007) en économie spatiale. C'est en effet cette notion qui a permis le passage d'une définition classique de l'espace « contenant passif », lieu de déploiement des stratégies de localisation des firmes et simple réceptacle des activités, à une définition plus large d'un espace socialement organisé, producteur de ressources spécifiques et acteur du développement. L'étude des formes concrètes de l'organisation territoriale, démontre que ce dernier a une portée opérationnelle et analytique et on peut le saisir sous plusieurs angles.

❖ **Définition :**

Depuis une vingtaine d'années, les travaux visant à donner, en science régionale un contenu satisfaisant à la notion de territoire, sont en augmentation. D'une manière générale, Ils montrent presque unanimement que la difficulté d'intégrer la notion de territoire dans le corpus théorique s'explique à la fois par les options épistémologiques et méthodologiques propres à l'analyse économique et par l'existence de caractéristiques propres aux territoires qui résistent à la formalisation.

Les premiers à avoir posé ce diagnostic ont vraisemblablement été AYDALOT et GREFFE (1984). AYDALOT, à l'occasion de la deuxième édition de son ouvrage de dynamique spatiale, a introduit le territoire dans l'analyse spatiale (AYDALOT 1980). GREFFE renchérit:

« ... Mais mieux vaut parler ici et désormais de territoires plutôt que d'espace. L'animation ou la reconstitution d'un tissu géographique ne peut se faire en l'absence d'une dimension culturelle, d'un projet mobilisant des ressources locales et s'appuyant sur des savoir-faire, des traditions, des expériences. Ces territoires ne font peut-être pas l'objet de la reconnaissance juridique et des compétences qui faciliteraient la réalisation de leurs projets de développement, mais ils ne sauraient être confondus avec les terroirs, c'est-à-dire à des unités naturelles... » (GREFFE, 1984).

De nombreux auteurs se sont ensuite intéressés à cette notion, d'où la multiplicité des définitions de territoire parmi lesquelles celles de :

- GUIGOU qui a défini le Territoire comme « étendu de terre qui ressortit à une autorité, et à l'histoire d'une communauté humaine » (J.L.GUIGOU, 1998).
- B. PECQUEUR qui considère que le territoire est une forme d'organisation et de coordination inscrite dans l'espace et construite socialement à terme et, non pas un morceau de nation ou de région.
- B. BILLAUDOT à son tour a défini le territoire comme un « conteneur de ressources ». Ces ressources peuvent être matérielles (infrastructures diverses) ou immatérielles (connaissances, compétences...); génériques (ressources minières, par exemple) ou spécifiques (savoir-faire effectivement valorisés dans un processus de production concret).
- « Le territoire n'est pas partout et tout n'est pas le territoire ». (A. FERGUENE 2003).
- En outre COURLET le définit comme « un espace construit doté d'institutions spécifiques au niveau local, il ne peut être postulé : c'est un résultat d'un jeu d'acteurs situé dont une dynamique » (P COURLET 2008)

- Le territoire est une œuvre humaine. Il est un espace approprié. Approprié se lit dans les deux sens, propre à soi et propre à quelque chose. Il est la base géographique de l'existence sociale. « Toute société a du territoire, produit de territoire, en fait elle a en général plusieurs territoires, voire en multitude » (R.BURNET, 1991)

### ❖ Les différentes approches du territoire

Pour comprendre et gérer un territoire, il convient de le saisir dans ses approches spatiales, démographiques, sociales et économiques, naturelles

- 1- Approche « naturaliste » : le territoire est analysé au travers des rapports Nature / Hommes par l'identification des ressources et des réserves. Les outils biologiques doivent permettre d'appréhender l'équilibre entre l'évolution démographique et la durabilité des ressources.
- 2- Approche par les organisations : au travers de la théorie des organisations, le territoire est analysé comme un espace où se déploient des stratégies de pouvoir.
- 3- Approche « humaine » : au travers des représentations de l'espace, les hommes construisent une « territorialité » qui est la capacité à se représenter et à imaginer les lieux, les usages, les ressources... Les représentations existantes dans la culture, dans la mémoire vont permettre d'identifier les signes de cette territorialité.
- 4- Approche « spatiale » : le territoire est une réalité résultante de l'organisation de l'espace. La manière dont les lieux sont occupés et reliés (dispersion de la population, périphérie / centre, maillage, zonage...) et les outils d'aménagement en place constituent les composantes de cette analyse.
- 5- Approche « économique » : Le territoire économique est défini comme comprenant tous les domaines sous le contrôle effectif d'un gouvernement économique unique. Il a les dimensions de l'emplacement physique ainsi que la compétence juridique. En ce qui concerne sa composition, un territoire économique se compose de toutes les unités institutionnelles qui résident dans ce territoire. Il convient de souligner que le territoire couvre toutes les entités soumises à ses lois, même si le gouvernement prévoit notamment l'exemption de ceux (comme la fiscalité ou la réglementation bancaire).

Le territoire, est à la fois le support d'activités économiques, sociales, spatiales mais aussi un ensemble de lieux familiers auxquels on s'attache: c'est un élément constitutif de l'identité régionale, tout comme la culture et l'histoire.

« Il est un espace approprié sur lequel vit une population qui nourrit un sentiment d'appartenance envers ce territoire » ( P.Yves Le Rhun 2003).

### ❖ **Ressources, Potentialités et Atouts d'un Territoire :**

Les espaces économiques sont différents les uns des autres et les stratégies de création et de valorisation de leur ressources les mettent en concurrence. En effet, Le territoire existe en faisant valoir ces ressources. Celles ci ne sont pas également réparties dans le territoire, mais tous les territoires ont "potentiellement" des ressources...à condition de s'organiser pour les faire émerger et les valoriser au mieux.

Les gestionnaires se différencient deux sortes de ressources : classiques qui se trouvent dans tous les territoires et spécifiques qui donnent une spécificité à un territoire et constituent un atout. Cette perspective conduit à rediscuter la question classique des avantages compétitifs en termes de dotations de facteurs, est d'une certaine manière celle qui sous tend l'analyse du développement local depuis plus d'une vingtaine d'années. Ainsi, il est désormais admis que « les systèmes territoriaux se caractérisent par la manière dont ils organisent la gestion ou la création de leurs ressources ». (V. PEYRACHE-GADEAU, 2002)

#### ✓ *Le concept de ressources*

Il est très difficile de trouver une définition du concept de *ressource* dans les écrits des économistes, comme dans les écrits des autres disciplines. Des concepts voisins sont utilisés qui, en fonction du contexte économique et social, peuvent implicitement remplacer celui de ressource

La notion de ressource, voisine de celle de richesse, est au cœur du projet théorique de la pensée économique. D'abord perçue sous l'angle des productions tirées du sol, seul facteur de surplus chez les physiocrates, ou sous l'angle des métaux précieux (eux aussi sortis de terre) susceptibles d'alimenter le commerce chez les mercantilistes. L'analyse économique actuelle et en particulier néo-classique a recours à la notion de "facteur de production ou d'input défini comme tout bien ou service utilisé pour obtenir une production"[BEGG, 1991). Les inputs constituent en fait les ressources dont dispose l'homme pour son activité économique. Il s'agit "des ressources humaines, des ressources naturelles et des ressources créées par l'Homme qui applique son travail aux éléments naturels" [BARRE 1964). Cela permet de retrouver la classification habituelle des facteurs de production en Travail, Capital, Terre et Technologie.

Au niveau de l'économie, notamment l'économie régionale, les ressources sont des richesses réelles ou potentielles dont un territoire peut disposer. (H.NEKKA, G.DOKOU 2004). Les ressources sont des éléments de différenciation entre les territoires, elles sont soumises à des changements technologiques qui peuvent faire d'une ressource une potentialité ou un atout, « les ressources spécifiques locales permettent aux sites de s'affranchir au moins partiellement ». (H.ZAOUL 1998).

L'existence de spécificité repose sur la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, d'un potentiel de formation et de recherche, d'un appareil productif spécialisé ou hétérogène « mais ne se résume pas à une simple somme d'actifs spécifiques ». (G.COLLETTIS, B. PECQUEUR 1999).

« Pour que les ressources existantes se muent en atouts spécifiques du territoire, elles doivent articulées selon une configuration susceptible d'être introuvables ailleurs ». (H.NEKKA, G.DOKOU 2004)

#### ✓ *Les Actifs génériques et les actifs spécifiques :*

G. Colletis et B. Pecqueur proposent une distinction entre "ressources génériques" et "ressources spécifiques" pour prendre en compte le caractère plus ou moins transférable de certains inputs et leur contribution à l'émergence d'avantages comparatifs relatifs. On distingue également les actifs : les facteurs "en activité" et les ressources qui constituent une réserve, un potentiel latent.

Les ressources génériques se définissent par le fait que leur valeur existante ou potentielle est indépendante de leur participation à un quelconque processus de production, « le qualificatif de spécifique recouvre l'ensemble des facteurs traditionnels de différenciation spatiale discriminés par le prix et qui font l'objet de la part des agents d'un calcul de localisation » (H.NEKKA, G.DOKOU 2004). Les ressources spécifiques (activées ou non) existent comme telles mais leur valeur est fonction des conditions de leur usage. Alors qu'un actif générique est totalement transférable, un actif spécifique implique un coût irrécouvrable plus ou moins élevé de transfert. Pour nous, "des actifs génériques ne permettent pas à un territoire de se différencier durablement puisque par définition ils existent ailleurs et sont susceptibles d'être transférés.

Une différenciation durable c'est-à-dire qui ne peut être remise en question par la mobilité des facteurs, ne peut naître véritablement que des seules ressources spécifiques, lesquelles ne sauraient exister indépendamment des conditions dans lesquelles elles sont engendrées" (G.Colletis et B. Pecqueur 1996). "L'attractivité d'un territoire ainsi que sa permanence sont d'autant plus forts qu'il dispose de ressources et d'actifs spécifiques (...) L'existence de ces "spécificités territoriales" se fonde sur des savoirs non reproductibles, c'est-à-dire non susceptibles d'exister ailleurs ou d'être dupliqués. Ces savoirs sont ainsi uniques et échappent partiellement à une concurrence par le marché" (C. Courlet et B. Pecqueur 2001).

Cette distinction a été affinée en considérant deux formes de "spécification" : l'une de nature organisationnelle et l'autre de nature institutionnelle (K. Colletis -Wahl et B. Pecqueur 2001).

La conception s'est élargie à la prise en compte de "facteurs latents" c'est-à-dire la "possibilité" qu'il existe dans toutes les sociétés des ressources non valorisées mais susceptibles de le devenir par le jeu d'effets de proximité, par la formation de dynamiques internes.

La maîtrise de ces concepts permet de comprendre le processus des projets de développement local. Le territoire local est constitué de différents facteurs qui forment ses ressources. Les acteurs identifient ces ressources et décident par concertation d'élaborer un projet de développement qui utiliserait ces ressources, ainsi elles deviennent des potentialités. (H.NEKKA et K. DOKOU 2004)

**Tableau 1-1 : Des ressources aux atouts**

	Ressources	Potentialités	Atouts
Situation	Présentes dans tous les territoires.	Présentes dans certains territoires.	Sont spécifiques à un territoire donné.
utilisation	Sont des réserves, des potentialités latentes	Sont des ressources activées ou repérées par les différents acteurs d'un territoire. Ne sont pas utilisées de façon optimale et n'ont pas encore donné de résultats. Quelques acteurs en profitent	Ressources utilisées par les acteurs de manière optimale ou non et profitent à tous les acteurs du territoire.
Cohérence interne	Ce sont des facteurs indépendants les uns des autres.	Constituées par un ensemble de ressources. Il n'y a pas de cohérence interne entre les acteurs.	Sont des facteurs combinés dans une stratégie d'acteurs (réseaux de coopération, interdépendances.etc.)
attractivité	Sont des facteurs de faible attractivité car ils ne permettent pas d'ancrage territorial (représente une forme de compensation).	Sont des facteurs attractifs, qui peuvent permettre un ancrage.	Ce sont des facteurs très attractifs, car ils permettent un ancrage territorial.



compétitivité	Ils ne permettent pas de rendre le territoire compétitif.	Peuvent permettre de rendre le territoire compétitif.	Ce sont les avantages compétitifs du territoire.
Jeu des acteurs	Identification et densité des acteurs du territoire	Mise en place d'un réseau formel ou informel entre ces différents acteurs. la gouvernance est le mode de régulation de ces rapports.	Les acteurs se rassemblent autour d'une coordination de projet dans un milieu homogène.

Source : Proposition d'une approche d'évaluation des ressources locales (H.NEKKA et K. DOKOU 2004 p47)

*Après avoir abordé les principales notions relatives à l'espace dans l'analyse économique, nous allons voir à présent le diagnostic territorial comme une méthode mobilisée pour comprendre, analyser et hiérarchiser les enjeux en fonction de l'espace afin de l'évaluer et de le situer dans une stratégie de développement.*

## **1.2 Diagnostic Territorial : un instrument d'observation et d'analyse du Territoire**

L'évolution permanente des territoires nécessite de la part des acteurs du développement une approche globale dans la démarche de projet qui tend à se généraliser. Le diagnostic de territoire est une phase désormais indispensable dans les politiques du développement, il constitue un point essentiel dans toute approche territoriale, comme il apporte des éléments de réflexion pour l'action. Aussi il a la double fonction : un jugement et un outil d'accompagnement du développement. En cela il caractérise non seulement les potentialités du territoire, mais aussi la mobilisation des acteurs, et il fournit également une image de référence pour les projets futurs. Pour cela les politiques publiques doivent faire du diagnostic de territoire avant toutes procédures territoriales et avant toute action de développement local.

Les démarches du diagnostic sont traditionnellement utilisées en médecine, économie ou ingénierie (Thériault et Prélaz-Droux, 2001), mais encore faiblement en aménagement du territoire où le débat porte encore souvent sur les solutions (problem solving) (Joerin et al, 2001). Le diagnostic territorial se situe généralement au niveau d'applications pratiques et est peu théorisé. L'objectif de cette section est de mieux formaliser ce concept.

## 1.2.1 Le diagnostic territorial : De quoi s'agit-il ?

Plusieurs instruments sont mobilisés pour évaluer et analyser le territoire ; le diagnostic territorial apparaît comme un outil efficace faisant partie de ces instruments et utilisé par les économistes et les aménageurs pour *diagnostiquer* leur territoire.

Avant de s'interroger sur ce qu'il ya lieu d'entendre par diagnostic territorial nous ferons d'abord un survol sur le mot diagnostic qui nous permet d'acquérir quelques connaissances qui nous aident à le comprendre.

### ❖ Le mot diagnostic :

Étymologiquement, diagnostic vient du grec *diagnosis*: connaissance. Apte à discerner. Il s'agit donc d'acquérir la connaissance à travers les signes observables.

Le diagnostic est le raisonnement menant à l'identification de la cause (l'origine) d'une défaillance, d'un problème ou d'une maladie, à partir des informations relevées par observations, contrôles ou tests.

Le diagnostic est un instrument de direction : Dans la mesure où il permet de comprendre le passé et le présent, et d'agir immédiatement dans l'avenir. Il s'appuie sur l'analyse. Dans la mesure où il est efficace, il n'est jamais neutre. En effet d'une part, il modifie les idées et les estimations de l'équipe dirigeante, d'autre part, il fait apparaître les forces et les faiblesses, remettant ainsi en cause la répartition du pouvoir et des activités.

De façon générale, pour l'ensemble des activités professionnelles, le diagnostic est défini par Hoc et Amalberti [1994] comme « une activité de compréhension d'une situation, pertinente à une décision d'action ».

Pour BARTOLI et MARTINET le diagnostic est « jugement porté sur la situation, sur un état après en avoir dégagé les traits essentiels » (M.BARTOLI 1989) « une appréciation, jugement et en définitive, prise de responsabilité de celui qui le pose » (A.MARTINET, 1990).

A l'origine, ce mot est utilisé dans le domaine médical, il signifie : identification d'une maladie par ses symptômes. Mais actuellement, la démarche du diagnostic est utilisée dans de nombreux domaines et notamment dans celui de la gestion des territoires. Ainsi, le diagnostic stratégique est l'une des étapes les plus importantes du processus de formulation de la stratégie ; il permet de choisir les orientations stratégiques.

### ❖ Le diagnostic territorial:

Dans le contexte territorial, l'importance de la relation entre le diagnostic et l'élaboration des stratégies en vue d'actions est soulevée par Rouxel et Rist (2000), qui définissent le diagnostic territorial comme un « état des lieux s'inscrivant dans une démarche stratégique de développement du territoire ; le diagnostic n'est pas une monographie ou une simple description soit disant objective d'un territoire, il est le référentiel qui prépare le débat concernant un espace habité et doué d'une identité, aménagé et supportant des logiques de développement ». En résumé, le diagnostic territorial est un préalable nécessaire autant qu'une composante déterminante des processus de décision dans le domaine de la gestion et de la planification du territoire (Roche et Hodel, 2004).

Le diagnostic est un dispositif d'analyse qui permet de mettre en avant les problématiques et les spécificités économiques, spatiales et sociales d'un territoire, et d'évaluer les potentialités et les contraintes, les forces et les faiblesses, en identifier les acteurs avec leurs enjeux, stratégies et pratiques. L'objectif est de déboucher sur la promotion et la valorisation des territoires en partant d'une vision prospective.

#### *Autres définitions :*

- ✓ Définition du diagnostic territorial dans La prospective territoriale, de la DATAR : « état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces et les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux, ... Il fournit des explications sur l'évolution passée et des appréciations sur l'évolution future » (S.Jacquot, 2007).
- ✓ Le diagnostic de territoire est un jugement sur la cohérence d'un territoire, il s'adresse à plusieurs types d'acteurs son rôle pour qu'ils se mobilisent dans la mesure de leurs moyens et de leurs compétences. Il cherche les synergies entre les ressources naturelles et les activités humaines avec l'intentionnel de donner une vision commune du territoire dans une perspective de développement local ou territorial.
- ✓ Le diagnostic territorial positionne un «contenu» dans un «contenant»; une carte figurant les dynamiques urbaines dans un espace donné apporte plus d'informations qu'un tableau statistique représentant les mêmes données, par les effets de voisinage qu'elle met en évidence;
- ✓ Le diagnostic territorial permet de hiérarchiser les enjeux, par exemple en fonction de leur étendue spatiale ou de l'intensité du problème à traiter, et « apporte des éléments concrets d'appréciation dans la définition des propositions d'actions » (V.Piveteau et S.Lardon, 2002)
- ✓ Le diagnostic territorial est « conçu comme l'augmentation de la capacité des acteurs d'un territoire à maîtriser les processus qui les concernent » (Deffontaines et al, 2001). Il ne cherche pas prioritairement à percer les présages de dysfonctionnement d'un territoire qui va mal, mais plutôt à faire ressortir les marges de manœuvre des acteurs pour infléchir les dynamiques en cours. Il est donc un exercice hybride.

- ✓ Le diagnostic territorial permet à chaque type d'acteur de situer son propre point de vue, ainsi que d'apprécier l'interférence, la concurrence ou la complémentarité des activités juxtaposées; il vise également à engager un changement. C'est l'occasion d'une mobilisation des acteurs, qui peuvent profiter de sa conduite pour formuler un constat, définir des enjeux, « parler d'enjeu, c'est par définition envisager l'action dans ce qu'elle pourrait apporter de favorable sur un territoire », (J.CREUSAT , 2005) tout le monde s'accordera sur des enjeux généraux de développement économique, mais pour servir utilement l'action, il est nécessaire d'identifier des enjeux partiels qui appellent des actions particulières sur des spécificités fortes du territoire. Ces enjeux peuvent être énoncés sous forme de verbe d'action pour en souligner le caractère « stratégique ». Ils sont souvent déduits d'une synthèse d'un sous-ensemble de forces et de faiblesses. L'identification de ces enjeux complète le diagnostic.
- ✓ Le diagnostic de territoire appelle un raisonnement spatial qui cerne les dynamiques urbaines ou rurales et permet de prendre en compte pour chaque type d'acteur afin d'apprécier les interférences, la concurrence ou la complémentarité des activités préconisées et enfin, de hiérarchiser les enjeux en fonction de l'espace ou de l'intensité des problèmes étudiés.

A partir de ces définitions, On conclut que l'approche du territoire a pour objectif de comprendre le fonctionnement d'un territoire. Le diagnostic consiste à formuler des hypothèses à partir de signes, puis à prévoir dans un objectif de décision. Il est une forme d'évaluation, il permet d'établir des faits pour émettre un jugement sur une situation. Il permet et utilise des référents (comparaisons) et repère les dynamiques existantes (voulues ou subies) et les choix stratégiques du territoire. Et finalement, au travers de l'identification des opportunités et des menaces en lien avec les projets, le diagnostic n'est pas une fin en soi mais doit être un outil de prospective et d'aide à la décision.

Le tableau suivant résume l'ensemble des définitions du diagnostic territorial en prenant en considération ses différents motifs

**Tableau 1-2-1 : Eléments de définition**

<p>Le diagnostic : un préalable au projet de développement territorial.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le diagnostic est porté par les acteurs en charge du devenir d'un territoire.</li> <li>- Il est indissociable des contextes dans lesquels il s'inscrit.</li> <li>- Il n'existe pas de diagnostic sans intentions associées au développement.</li> </ul>
<p>Le diagnostic : un dispositif pour comprendre le territoire et ses dynamiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le diagnostic de territoire a pour but d'appréhender de façon globale les composantes d'un territoire.</li> <li>- Il permet de comprendre le territoire tant dans son organisation interne (processus socio-économiques, spatiaux et environnementaux ; acteurs et les systèmes d'acteurs...) que dans son environnement externe et ses dynamiques (contexte régional, national, international).</li> <li>- Il vise également à définir des perspectives de développement.</li> </ul>
<p>Le diagnostic : une démarche collective</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le diagnostic de territoire implique dans sa réalisation : une équipe pluridisciplinaire, une mobilisation et/ou association des acteurs du territoire, une prise en considération des pratiques, points de vue des acteurs du territoire, y compris de la population.</li> </ul>
<p>Le diagnostic : un ensemble de méthodes et d'outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'existe pas une méthode exclusive de diagnostic «la bonne recette » de territoire mais un ensemble de méthodes et d'outils disponibles.</li> <li>- Il est possible selon les objectifs recherchés de recourir à l'analyse de documents, l'observation de terrain, l'analyse de données statistiques, la production de représentations graphiques et cartographiques, la réalisation d'enquêtes (entretiens et/ou questionnaires) auprès des acteurs...</li> </ul>
<p>Le diagnostic : un dispositif d'actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le diagnostic peut être conçu comme un dispositif ayant un impact direct en termes d'actions. Au cours de sa réalisation, celui-ci est susceptible de permettre la réalisation d'actions concrètes sur le territoire : actions d'information, de sensibilisation, d'aménagement....</li> <li>- Le diagnostic de territoire partagé permet une meilleure appropriation du projet de territoire par l'ensemble des acteurs.</li> </ul>

Source : DAT-CERAU-IRATE- DIACT « diagnostic stratégique du territoire » MAROC 2007

❖ **Différentes approches pour le diagnostic :**

Le diagnostic territorial doit évaluer les potentiels du territoire en vue d'aider à la définition de stratégies et à l'élaboration de programmes d'actions en matière de développement. A partir des intentions précédemment énoncées, quatre approches de diagnostic peuvent être identifiées :

**Tableau 1.2.2 : Les approches du diagnostic**

Le diagnostic	Approches
Apprécier les forces et les faiblesses du territoire. Diagnostic « interne », Autocentré	<p>Ce diagnostic est basé sur l'analyse du contexte interne du territoire, identifiant les ressources du territoire (ressources naturelles, patrimoniales, économiques, sociales, humaines, savoir-faire...).</p> <p>Il s'agit de déterminer les composantes clés du développement (situation du territoire, ses valeurs et modes de fonctionnement) afin d'appréhender les contextes dans lesquels se situe le projet envisagé.</p> <p>Les potentiels peuvent être évalués en termes d'atouts - contraintes liés au contexte du territoire (naturels, géographiques...) et de forces -faiblesses liés aux facteurs internes du territoire sur lesquels il est possible d'agir (organisations locales, tissu local, compétences...).</p>
Se positionner (menace - opportunité). Diagnostic « externe ».	<p>Ce diagnostic propose d'analyser le positionnement du territoire par rapport à « l'extérieur » au travers de la mise en évidence d'opportunités et de menaces issues de l'environnement proche ou lointain.</p> <p>Il permet d'identifier des potentiels de relations à développer avec d'autres territoires.</p>
Comprendre les logiques d'acteurs. Diagnostic « des acteurs »	<p>Ce diagnostic repose sur l'identification des acteurs, de leurs représentations (systèmes de valeurs), de leurs logiques, de leurs stratégies par rapport aux projets de territoires (enjeux ressources, contraintes).</p> <p>Il s'agit d'appréhender leur positionnement vis-à-vis d'un projet (ressources mobilisables, leaders, implications possibles, positionnements...).</p> <p>Il s'agit de permettre leur mobilisation (échange, partage sous forme de réunions, commissions, groupe de travail...) dans la définition des enjeux, des stratégies et d'actions expérimentales, etc.</p>
Prendre en considération les ressources du territoire au regard des objectifs proposés	<p>Il convient de vérifier l'adéquation entre les objectifs proposés et les moyens susceptibles d'être mobilisés et d'évaluer la faisabilité du projet de territoire.</p>

Source : DAT-CERAU-IRATE- DIACT « diagnostic stratégique du territoire » MAROC 2007

### ❖ Les échelles du diagnostic :

Le diagnostic de territoire s'applique à différentes échelles géographiques :

Méso (vallée, bassin de vie), micro (échelle communale) ou macro (échelle nationale).

Le choix du périmètre d'étude pour la réalisation d'un diagnostic de territoire va dépendre de certains critères : le contexte de réalisation du diagnostic (les termes de la commande), les thématiques abordées (agriculture, activités économiques, services, environnement, transport et communications, ...). Le choix de l'échelle de réalisation du diagnostic nécessite la cohérence des données disponibles.

La question du choix de l'échelle territoriale est cruciale dans la vie d'un projet de territoire. Une mauvaise définition de l'échelle du territoire conduira le projet à l'échec. Dans un cas pareil, c'est la difficulté d'identifier les acteurs engagés et porteurs de projet qui mettra en cause le processus et la réalisation des actions.

En ce qui concerne l'Algérie, on s'appuie pour définir les échelles territoriales sur le découpage administratif. Ainsi on distingue : la Commune, la Daïra et la Wilaya. Ces entités territoriales sont régies par des lois définissant les acteurs et leurs missions.

#### 1- *La commune* :

C'est une collectivité publique et politique, administrée par le conseil municipal, sous la direction du maire. Elle est constituée d'une zone géographique clairement définie, qui est, en règle générale, un village. La commune est le plus petit niveau de l'organisation territoriale, elle-même incluse dans une daïra, la daïra étant inclus dans une wilaya.

D'après l'article 1er de la loi 90.08 du 7 avril 1990 relative à la commune, la commune algérienne est une collectivité territoriale créée par la loi.

« Article 1er : La commune est la collectivité territoriale de base dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est créée par la loi. »

D'après l'article 16 de la constitution: « l'assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. »

La commune algérienne est une collectivité territoriale décentralisée. D'après l'article 3 de la loi 90.08 du 7 avril 1990 relative à la commune, elle a un organe délibérant élu au suffrage universel. L'article 3 postule que « La commune est administrée par une assemblée élue, l'assemblée populaire communale et un exécutif. ». ainsi et selon l'article 1er de la loi 90.08 du 7 avril 1990 relative à la commune, elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

La commune constitue l'assise de la décentralisation et le lieu d'exercice de la citoyenneté, elle est un acteur incontournable de l'aménagement du territoire, du développement local et de la gestion du service public de proximité. Dotée de la personnalité morale, de l'autonomie financière et d'un organe délibérant élu au suffrage universel direct qui élit en son sein l'organe exécutif communal, elle incarne l'essence de la démocratie locale.

## 2- La Daïra :

La daïra est une circonscription administrative, subdivision de la wilaya dans l'administration territoriale algérienne.

## 3-La wilaya

La wilaya algérienne est une institution constitutionnelle.

D'après l'article 15 de la constitution : « Les collectivités territoriales de l'Etat sont la commune et la wilaya... ». La wilaya algérienne est une collectivité territoriale décentralisée. Ainsi l'article 16 de la constitution postule : « l'assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. »

D'après l'article 1<sup>er</sup> de la loi 90.08 du 7 avril 1990 relative à la wilaya, « la wilaya algérienne est une collectivité territoriale créée par la loi et une circonscription administrative déconcentrée de l'Etat ».

« Article 1<sup>er</sup> : La wilaya est une collectivité publique territoriale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle constitue une circonscription administrative de l'Etat. Elle est créée par la loi. »

D'après l'article 2 de la loi 90.08 du 8 avril 1990 relative à la wilaya, elle a un territoire.

« Article.2- la wilaya a un territoire, un nom et un chef-lieu ».

D'après l'article 3 et l'article 8 de la loi 90.08 du 7 avril 1990 relative à la wilaya, elle a un organe délibérant élu au suffrage universel.

« Article 3.- la wilaya est dotée d'une assemblée élue, dénommée « assemblée populaire de wilaya »

« Article 8.- L'assemblée populaire de wilaya est l'organe délibérant de la wilaya. »

D'après l'article 1<sup>ER</sup> de la loi 90.08 du 7 avril 1990 relative à la wilaya, elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

## 1.2.2 : Comment réaliser un diagnostic Territorial ?

Selon Joerin et al. (2001) le diagnostic n'est pas simplement une étape ponctuelle du processus de décision, mais il constitue lui-même un processus.

Tout projet de diagnostic répond à des objectifs d'évaluation qui doivent être clairement définis (Chételat, 2005). Les motivations du diagnostic varient selon le cadre dans lequel il s'insère (processus de gestion de conflits territoriaux, planification directrice, suivi de l'évolution d'une ville, élaboration d'un projet territorial, etc.). Cependant, dans la plupart de ces situations, l'identification et la formulation du problème à résoudre est généralement à la base d'une démarche de diagnostic (Chételat, 2005).



Ainsi, en considérant certaines pratiques courantes, la structure du diagnostic territorial doit s'appuyer sur quatre entrées constituant l'analyse stratégique du territoire :

*Une analyse spatiale*, qui laisse apparaître le territoire dans sa complexité : mise en évidence des sous-ensembles territoriaux, des relations urbain/rural, position du territoire dans un contexte régional, national voire international (notamment pour les pays transfrontaliers) ;

*Une analyse organisationnelle*, politique et administrative : intercommunalité, historique de la démarche pays, autres formes d'organisation (groupements d'employeurs, tissu associatif...);

*Une analyse socio-économique*, des différentes composantes du territoire (groupes et communautés, leurs formes de collaboration, les organisations politiques), mais également les analyses tendanciennes (sources de tensions sociales, vieillissement de la population, exode rural, mutations économiques...);

*Une analyse environnementale*, détaillée, non limitée aux espaces naturels.

Ces quatre entrées doivent ensuite être croisées de manière à déboucher sur une vision globale du territoire et de ses logiques de développement.

Tout en s'inscrivant dans ces quatre entrées la structure de diagnostic s'appuie sur les étapes qui se déroulent dans l'ordre suivant :

- 1- le recensement des variables caractéristiques du territoire et les variables clés du développement (état des lieux);
- 2- la formalisation des enjeux associés à l'évolution probable des variables clés (détermination des enjeux);
- 3- la synthèse des principaux enjeux de développement et la définition de l'orientation stratégique (choix d'une stratégie et proposition d'action).

➤ **Les étapes du diagnostic sont les suivantes :**

**1- Le recensement des variables caractéristiques du territoire :**

Son but c'est de recenser l'ensemble des variables permettant d'avoir une vision complète du territoire, ainsi que les facteurs explicatifs de la situation de territoire et de son évolution. C'est-à-dire présentation organisée des faits et des actions qui caractérisent un territoire.

Ce recensement effectué par les différents acteurs associés à la démarche diagnostic, comme il permet d'obtenir les informations traitées par les différentes disciplines, il peut s'agir d'approches démographique, géographique, sociologique, médicale, économique, d'aménagement ...etc.

Ces approches reviennent à s'interroger plus concrètement sur des thèmes tels que :

- La Démographie;
- L'environnement;
- Structure et cohésion social;
- Les équipements sociaux (santé, éducation, culture);
- L'activité économique (niveau d'activités, secteurs d'activités, l'emploi);
- L'aménagement du territoire.

Sur chacun de ces thèmes, il s'agira de réunir de l'information permettant de mettre en évidence la situation et l'évolution du territoire appréhendé suivant ces différentes approches. Ce recensement devra également porter sur les variables explicatives et ne pas se limiter à des variables ou des phénomènes généraux. Ce ne sont, en effet que les sources élémentaires qui seront susceptibles, par la suite, dans le cadre d'un plan stratégique.

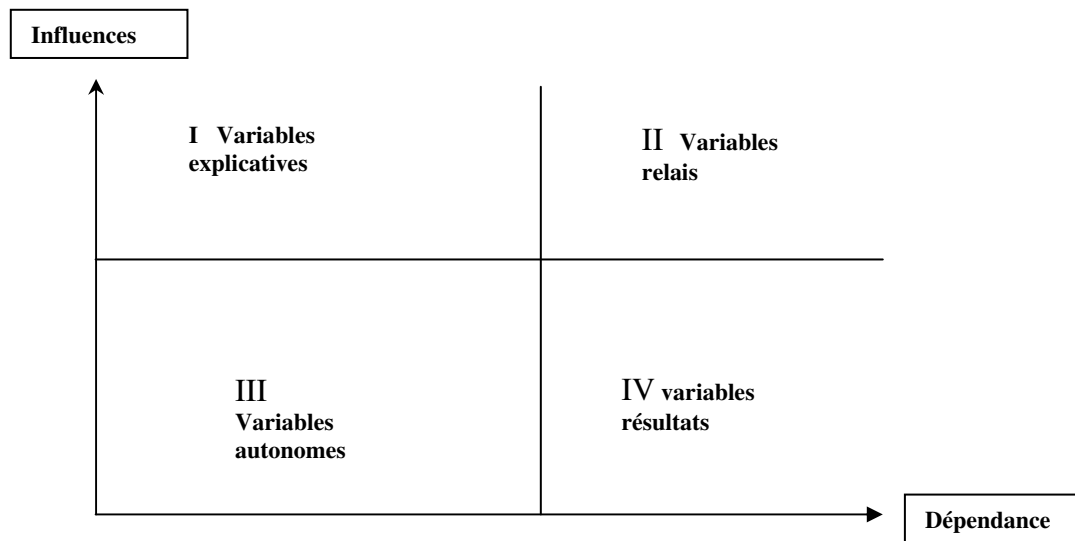
L'organisation de cette étape va nous permettre uniquement un partage d'expérience et une focalisation des réflexions sur des problématiques particulières et, évite les analyses superficielles du développement territorial. Cette organisation présente à la fois les éléments structurants et les relations entre ces éléments.

Toutes les variables retenues n'ont pas le même poids ou la même influence sur la situation et les évolutions probables du territoire. Seules les variables clés ayant un impact sur l'étude du diagnostic.

La sélection des variables clés repose sur analyse des relations entre les variables et détecte les variables qui ont une véritable influence sur le territoire étudié.

Ces variables peuvent être classées en quatre catégories :

- les variables qui influencent le système et qui ne sont pas influencées par lui (cadran I);
- les variables qui influencent le système et qui sont elles-mêmes influencées (cadran II);
- les variables qui n'influencent pas le système mais qui sont influencées par lui (cadran III);
- les variables qui ne sont ni influentes ni influencées (cadran IV). » (S.HUTEAU 2006)



Les variables du cadran **I** sont à la fois très influentes et peut dépendantes.

Les variables du cadran **II** «sont des variables relais par nature instables. En effet, toute action sur ces variables aura des répercussions sur les autres et un effet retour sur elles-mêmes qui viendra amplifier ou désamorcer l'impulsion initiale » (M.GODET, 1997)

Les variables du cadran **III** sont des variables résultats dont l'évolution est liée à celle des variables explicatives ou relais, elles sont peu influentes et très dépendantes.

Enfin, les variables du cadran **IV** sont des variables autonomes qui «constituent des tendances lourdes ou des facteurs relativement déconnectés du système avec lequel elles n'ont que peu de liaisons, en raison de leur développement relativement autonome: elles ne constituent pas des déterminants de l'avenir Aussi, on pourra sans trop de scrupules les exclure de l'analyse » (M.GODET, 1997), elles sont des variables peu influentes et peu dépendantes. Il s'agira donc, au cours de cette étape, de retenir les variables caractéristiques et les variables clés du territoire.

L'étape suivante du diagnostic consiste à définir les évolutions possibles de ces variables.

## ***2- La formalisation des enjeux associés à l'évolution probable des variables clés (détermination des enjeux):***

La deuxième phase du diagnostic consiste à déterminer les enjeux du développement territorial à l'horizon précisé lors du lancement de la démarche.

La définition des enjeux permet de faire partager à l'ensemble des acteurs une vision future possible, comme elle permet d'orienter les propositions d'action vers un ou des objectifs qui découlent à des enjeux majeurs, et d'éviter un inventaire de propositions correspondant aux objectifs particuliers des différents participants.

Il est nécessaire ici, de distinguer entre les enjeux et les objectifs :

« L'objectif, même s'il peut être qualifié de stratégique ou de moyenne période, est toujours un but à atteindre, l'effet recherché d'une action, d'un projet ou d'une politique et de la mobilisation de moyens. Mais se pose au préalable la question de la pertinence de l'objectif fixé.

Un objectif n'est pertinent que s'il répond à un enjeu c'est-à-dire à la modification ou à l'évolution d'un phénomène ou d'une situation liée à la mise en œuvre (ou à l'absence de mise en œuvre) d'une action, d'un projet ou d'une politique » ( HUTEAU.S 2006).

L'enjeu par définition c'est « envisager l'action dans ce qu'elle apporte de favorable sur un territoire » (Joël Creusat - INSEE Lorraine 2005), il s'exprime en terme de gain ou de perte lié à l'action public.

L'expression des futurs possibles en termes d'enjeux permet d'assurer que ces objectifs définis à moyen terme ainsi que les actions qui en découlent auront un véritable impact sur le développement territorial.

Ces enjeux sont souvent déduits d'une synthèse, d'un sous ensemble de force et de faiblesse identifiées précédemment, ainsi, ils permettent de définir des tendances pour l'avenir par extrapolation des tendances passées, ils découleront d'un questionnement sur le mode :

- quelle force permet de saisir cette opportunité ?
- quelle force permet de pallier cette menace ?
- quelle faiblesse aggrave le risque de cette menace ?
- quelle faiblesse permet ou non de saisir cette opportunité ?

Ces «prévisions» ne suffisent pas à définir les futurs possibles qui nécessitent la mise en évidence des faits porteurs d'avenir ou des ruptures de tendance. Cette analyse ne peut être effectuée qu'à partir d'une confrontation des avis d'experts associés à la démarche.

Deux organisations sont alors possibles à cette phase des travaux :

- l'ensemble des acteurs est associé à une réflexion globale sur l'évolution des variables clés du développement;
- la réflexion est menée non pas globalement mais par groupes thématiques.

L'analyse des évolutions possibles des variables clés recensées peut nécessiter le recours à la méthode des scénarii.

La méthode des scénarii permet de dessiner, à partir de plusieurs hypothèses, ce à quoi pourrait ressembler l'avenir.

Un scénario est un « ensemble formé par la description d'une situation future et du cheminement des événements qui permettent de passer de la situation origine à la situation future » (M.GODET, 1997) .Ces scénarios doivent être cohérents et ils se trouvent en trois sortes : scénario possible, scénario réalisable et scénario souhaitable.

Pour BLANCHARD et WAGHORN « un scénario est essentiellement une histoire décrivant de la façon la plus vivante et la plus détaillée possible, le déroulement des événements à venir, tels que les imaginent les rédacteurs, chaque scénario doit décrire un monde différent plutôt qu'une évolution divergente possible du même monde » (K.BLANCHARD, T.WAGHORN 2006).

L'utilisation de la méthode des scénarii est justifiée par les incertitudes sur l'avenir. Cette méthode est basée sur les principes suivants :

- Elle est un processus de description des conséquences de l'évolution du territoire étudié ; débouchant sur le choix d'un unique scénario.
- Déceler quels sont les points étudiés en priorité (variables clés), en mettant en relation, par une analyse explicative globale la plus exhaustive possible ; les variables caractérisant le territoire ;
- Déterminer, à partir des variables clés, les acteurs fondamentaux, leurs stratégies ; les moyens dont ils disposent pour faire aboutir leurs projets ;
- Construire un scénario c'est se poser la question; « qu'est ce qui se passe si tel événement se produit ? ». Il vise à décrire les conséquences que cet événement aura sur le territoire.

Si l'incertitude est importante plusieurs scénarios pourront être définis. Généralement trois scénarios sont retenus : hypothèse haute (optimiste), basse (pessimiste) et intermédiaire.

### ***3- La synthèse des principaux enjeux de développement et la définition des enjeux stratégiques (choix d'une stratégie et proposition d'action):***

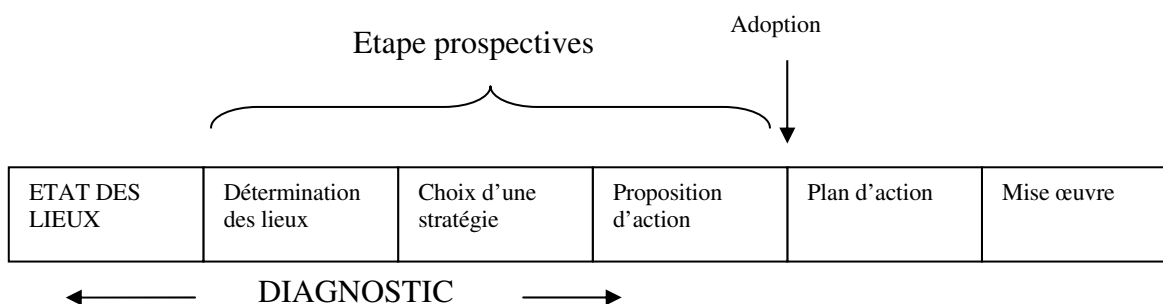
A l'issue de la potabilisation et de la quantification des scénarios, il est utile de faire une synthèse concernant les orientations stratégiques et leur choix, afin de bien distinguer ce qui est possible, réalisable ou souhaitable et dans quelles conditions. La définition des choix stratégiques suppose au préalable que soient synthétisées, les informations obtenues auprès des différents acteurs. Ce choix se construit ainsi à partir d'un ensemble d'actions de manière que :

- leurs conséquences à court, moyen et long terme n'aillent pas à l'encontre des objectifs visés, mais bien au contraire concourent à les atteindre ;
- elle soit cohérente entre elle ;
- intégrer l'environnement stratégique et son évolution ;
- la flexibilité stratégique, c'est-à-dire la capacité d'atteindre les objectifs poursuivis, tout en étant réactif aux évolutions de l'environnement.

Dans cette étape, il convient à la fois d'analyser les propositions des acteurs et de les synthétiser de manière à prévoir les futurs possibles, et de définir les grandes orientations stratégiques qui préfigurent les objectifs du plan stratégique de la collectivité.

Les orientations présentent les grands axes d'actions possibles compte tenu des enjeux mis en évidence. Elles s'interprètent comme des objectifs portés sur des actions à long terme, partagés par l'ensemble des acteurs. Ils proposent des pistes d'actions qui permettent le changement dans le sens voulu par les acteurs.

### Les différentes phases du diagnostic de territoire



Source : Géocarrefour vol 80/2/2005

### 1.2.3 Pourquoi un Diagnostic Territorial ?

L'objectif d'un diagnostic de territoire est de permettre l'appropriation par les acteurs de terrain d'une même vision de leur territoire et de son avenir. Donc, il doit être participatif et se présenter de manière intégrée et prospective : il s'agit d'une vision stratégique et non d'un simple descriptif.

Dans ce sens, la prospective est une démarche qui constitue une étape importante du diagnostic stratégique du territoire et tient à mettre en évidence les futures possibles par ce diagnostic. L'intérêt donc d'un diagnostic territorial découle de la capacité de cette démarche à établir une vision claire du future.

Cela étant, nous abordons dans un dernier point de cette section la question de la prospective territoriale. Pour ce faire nous présentons d'abord la prospective pour la distinguer de la prévision et invoquer ses fondements. Ensuite nous étendons cette prospective sur le territoire rendu un champ fécond de l'application de la prospective en s'appuyant sur ses différentes dimensions.

## ❖ La prospective:

L'idée centrale inhérente à la prospective est que l'avenir n'est pas une fatalité, qu'il se construit pas à pas, qu'il est moins à découvrir qu'à inventer. Pour pouvoir le construire, il faut faire preuve d'anticipation. Sans anticipation, restent les seules urgences qui ne laissent guère de marges de manœuvre.

Dans une phase exploratoire, la prospective s'efforce donc de réduire l'incertitude face à l'avenir, de décrypter et de conjecturer collectivement des futurs possibles. Puis, dans une phase plus normative, elle permet de faire émerger la vision d'un futur souhaitable, ainsi que la trajectoire pour y parvenir, en se donnant les marges de manœuvre nécessaires, même si ces dernières se réduisent, peu à peu, compte tenu de l'importance croissante des variables externes qui pèsent de plus en plus sur le futur.

Selon **Philippe Destatte**: « La prospective est une démarche indépendante, dialectique et rigoureuse, menée de manière transdisciplinaire et collective. Elle est destinée à éclairer les questions du présent et de l'avenir, d'une part en les considérant dans leur cadre systémique et complexe et, d'autre part, en les inscrivant dans la temporalité ». (C.SPOHR 2009)

La prospective consiste à explorer quels sont les futurs possibles en germe dans la situation actuelle, pour aider à la détermination des futurs souhaitables et à l'identification des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Elle s'efforce de réduire l'incertitude face à l'avenir, de décrypter et de conjecturer collectivement des futurs possibles. Puis, elle permet de faire émerger la vision d'un futur souhaitable. C'est un outil d'anticipation, sur la base d'un diagnostic et d'identification des enjeux pour l'avenir, la prospective cherche à mettre en évidence des futurs possibles pour un territoire donné.

« L'exploration du futur n'est généralement pas gratuite et a le plus souvent pour objectif d'envisager la diversité des évolutions possibles pour mettre au jour les voies et les moyens qui permettraient de se diriger vers des futurs choisis plutôt que vers des futurs subis. La prospective est donc une démarche mobilisable au service de la politique et de la stratégie » (F. Jouvenel, 2009)

La prospective est à distinguer de la Prévision. Cette dernière repose sur le précédent, l'analogie, des modèles, l'extrapolation du passé. Elle fonctionne avec des modèles comme elle suppose un monde qui change selon des lois pérennes et au sein duquel on considère que demain diffèrera d'aujourd'hui comme aujourd'hui d'hier.

La prospective, quant à elle, est une démarche qui intègre les ruptures et donc qui, au lieu de postuler la permanence du changement (demain diffèrera d'aujourd'hui exactement comme aujourd'hui diffère d'hier), s'efforce de tenir compte des phénomènes de discontinuité subis ou voulus.

### ➤ *Les fondements de la prospective*

La prospective stratégique est une réflexion sur l'avenir pour éclairer l'action présente, mise en action à partir d'une ouverture, d'une vision, d'un état d'esprit basé sur les cinq composantes de l'attitude prospective de Gaston Berger (1958), que Michel Godet (2004) portera à huit composantes :

- ✓ *Voir loin.* Aller au-delà de l'extrapolation d'un passé récent. Les actions diverses entreprises par les hommes doivent être replacées dans une perspective d'ensemble, à long terme. « À une époque où les causes engendrent leurs effets à une vitesse qui ne cesse de croître, il n'est plus possible de considérer simplement les résultats immédiats des actions en cours » (G.Berger, 1958) ;
- ✓ *Voir large.* Prôner l'approche systémique, dégager les liens, les articulations, rendre intelligible les doutes, les controverses, les paris,... C'est la reprise, au plan de l'efficacité de l'action, du sens du dialogue. « Pour dépasser les vues étroites des spécialistes et décrire d'une manière concrète une situation éloignée dans l'avenir, rien ne vaut le colloque entre hommes d'expérience, ayant des formations et des responsabilités différentes. » (G.Berger, 1958);
- ✓ *Analyser en profondeur.* Attirer dans ses filets les logiques profondes des territoires (« transpiration prospective »). Dépasser le stade de la prévision. C'est un acte de foi purement gratuit de croire que tout va continuer sans s'être assuré que les mêmes causes continueront à agir. Il faut déceler les motivations les plus profondes, les stratégies primales des décideurs au service de cette construction collective de l'avenir. « Recherche des facteurs vraiment déterminants et des tendances qui poussent les hommes dans certaines directions, sans que toujours ils s'en rendent bien compte. » (G.Berger,1958);
- ✓ *Prendre des risques.* Utopie, approche visionnaire, résistance au changement. Le champ de la prospective laisse « une liberté que ne permet pas l'obligation à laquelle nous soumet l'urgence » (G.Berger,1958). Prudence dans « les actions de la vie qui ne souffrent souvent aucun délai » (Descartes), mais imagination pour faire éclater les cadres trop rigides qui prétendraient régenter l'avenir ;
- ✓ *Penser à l'homme.* Sans pour autant être « la mesure de toutes les choses » (G.Berger, 1958), l'Homme donne l'échelle dans les études prospectives. « Comme l'Histoire aussi, la prospective ne s'attache qu'aux faits humains. Les événements cosmiques ou les progrès de la technique ne l'intéressent que par leurs conséquences pour l'Homme. » (G.Berger,1958);
- ✓ *Voir autrement.* Fuir le politiquement correct, contester les idées au goût du jour, faire comprendre plutôt que faire savoir, pour échapper au conformisme des idées reçues ;
- ✓ *Voir ensemble.* L'intelligence collective pour faciliter l'appropriation et la mutualisation des compétences. Présenter les points de vue des uns et des autres, mais ne pas être neutre, car la neutralité équivaut à l'indifférence ;
- ✓ *Utiliser des outils et méthodes,* aussi rigoureux et participatifs que possible pour structurer la réflexion et réduire les inévitables incohérences collectives.



## ❖ La prospective au service des territoires

Depuis qu'il a été proposé par Gaston Berger dans les années cinquante, le concept de « prospective » s'est imposé pour désigner la réflexion sur l'évolution future des systèmes naturels et sociaux qui constituent un enjeu pour le débat public ou pour la stratégie des organisations.

Le passage du temps, la longue durée, le repérage des tendances lourdes et la recherche des ruptures redoutées ou souhaitées, occupent une place majeure dans la problématique du développement des territoires. Les systèmes territoriaux, comme les systèmes naturels, sont souvent caractérisés par des temps longs de réponse aux perturbations. En outre, le souci de l'avenir est en lui-même l'une des composantes majeures de l'intention même de gérer un territoire.

Il est donc indispensable de concevoir et de développer des approches prospectives appliquées au sein même des démarches territoriales. L'avenir d'un territoire dépendant fortement de ses dynamiques internes et externes à long terme dont la compréhension devrait être au cœur de l'action de l'homme à leur égard.

Aujourd'hui, la prospective se développe beaucoup, notamment dans son volet territorial. Elle vise à explorer les futures possibles d'un territoire dans un contexte changeant pour déterminer quelle pourraient être leur stratégie de développement possible. La prospective territoriale est la forme localisée de la prospective territoriale au sens conceptuel du terme, mais la territorialité est un domaine particulier d'application de la prospective.

La prospective territoriale obéit aux lois générales de la prospective appliquées à un champ d'intervention particulier, celui de l'élaboration d'un projet de territoire. Ce projet développe ses propres spécificités, et plus particulièrement l'accent mis sur le rôle des acteurs locaux, y compris à travers une concertation avec la société civile, l'élaboration d'un scénario souhaitable fondé sur le consensus, la gouvernance et la notion de développement durable.

Dans ce cadre, la prospective territoriale apparaît comme :

- un instrument privilégié pour aider à la compréhension de cette alchimie délicate qu'est la transformation d'un territoire, dans un contexte prégnant de décentralisation et d'autonomie décisionnelle. Dans nos sociétés marquées par la complexité croissante du présent, les étranges conjectures du hasard et la richesse des interdépendances, gérer les territoires revient à comprendre les processus socioéconomiques et organisationnels qui les font évoluer, à aborder les problèmes dans leur globalité ;
- une culture de l'anticipation et du débat collectif sur les enjeux de demain et les choix qui en résultent aujourd'hui (construire des alternatives aux futurs subis en favorisant une expression collective des futurs souhaités), passage obligé pour anticiper les changements structurels et les mutations profondes de l'aménagement des territoires et des villes ;
- une maïeutique puissante pour engager les acteurs locaux sur la voie de stratégies ambitieuses, volontaristes et proactives, traduites dans le projet de territoire, conçu aux fins de reprendre en main et de peser sur son destin futur. Ce processus permettra

de rendre effectif une convergence du possible et du souhaitable à court, moyen et long terme et dont, *in fine*, les conséquences de la vision souhaitée pour le futur seront transposées en terme d'aménagement spatial et de développement, par exemple dans le cadre d'un SCoT, d'une charte de pays ou d'un contrat d'agglomération.

L'apport d'un travail prospectif est de favoriser la mise en lumière de données ignorées ou négligées et la prise de recul sur des questions que les élus et les responsables locaux traitent souvent dans l'urgence. Les représentants des territoires concernés ont besoin, encore plus que par le passé, d'anticiper autrement l'avenir pour, concurrence exacerbée entre territoires et montée en puissance de la société civile obligent, prendre des décisions rationnelles plus pertinentes au plan économique, plus socialement acceptables, et plus respectueuses de l'environnement.

Ceci suppose une approche prospective, c'est-à-dire globale, anticipatrice et systémique pour chercher à comprendre les changements, en cours et à venir, du contexte sociétal dans lequel évoluent les territoires. Cette réflexion prospective exploratoire, permettra ensuite de dégager les enjeux majeurs, d'avancer les objectifs stratégiques pour y faire face et de formaliser les principales pistes de propositions d'actions visant à les atteindre. On notera au passage que les démarches de prospective territoriale, mêlant intimement de nombreuses dimensions (économique, sociale, écologique, etc.), permettent d'appréhender la dynamique de leurs évolutions sur le long terme et visent à une large participation des acteurs, caractéristiques correspondant en tous points à ce qu'on attend des démarches en faveur du développement durable.

Si le regard et l'attitude prospective sont, aujourd'hui, irréversiblement ancrés dans les pratiques régionales et locales, nombreux sont cependant les territoires entrés en prospective, sans forcément que leurs responsables possèdent les bases conceptuelles et méthodologiques requises. Celles-ci sont pourtant nécessaires pour mener à bien, de manière rigoureuse et étayée, ce type d'approche toujours très complexe à initier, mais dont le caractère innovant participe depuis dix ans au renouveau de la gestion publique et à son mouvement de réinvention ; dans le « management collectif des territoires », la prospective a et aura un rôle majeur à jouer, au même titre que le diagnostic territorial.

Il n'y a pas de « voie royale » vers le futur, pas de raccourcis, pas de recettes miracles. Cependant, il nous semble que l'une des priorités incontournables pour pérenniser, tout en les améliorant, ces démarches territoriales, serait de mobiliser, sur ce champ d'intervention en pleine effervescence, de nouveaux réseaux et de nouvelles équipes, et de permettre de mutualiser les bonnes pratiques.

La prospective étant une démarche globale, elle s'intéresse à tous les aspects qui concourent à l'évolution d'un territoire. Ainsi, sept grandes thématiques, au moins, apparaissent comme des composantes essentielles de cette évolution future

- ✓ le contexte extérieur : quelles sont les évolutions possibles des grands phénomènes globaux (mondialisation, évolution européenne, questions environnementales,...) ?
- ✓ le capital humain : combien serons-nous ? Quel sera le niveau de formation? Dans quel état général seront les services à la population ?

- ✓ les structures spatiales et les infrastructures : comment se déplacera le capital humain ? Comment s'organisera le territoire ? Comment évolueront les villes ? Comment se localiseront les activités économiques ?
- ✓ le système productif : comment évolue le tissu économique du territoire ?
- ✓ le dynamisme social : qu'est-ce qui motive le capital humain ? Quelles sont ses valeurs ? Y a-t-il un sentiment d'appartenance ?
- ✓ le capital naturel et culturel : comment évolueront les ressources en eau ? Le patrimoine naturel ? Le monde rural ? Quel sera l'impact du tourisme sur ces ressources ? Comment va évoluer la vie culturelle ?
- ✓ la gouvernance : comment va-t-on gérer le territoire ? Quels sera l'impact des différents acteurs publics et privés ? Quel apprentissage organisationnel ?

Ces thématiques transverses doivent faire l'objet d'une étude prospective pour en déterminer les éléments moteurs, c'est-à-dire ceux qui sont à la base de leurs évolutions. L'évolution combinée de ces éléments permet d'élaborer pour chacune des thématiques, ses futurs possibles. Ceux-ci se traduisent par des scénarios, appelés scénarios partiels en raison du fait qu'ils portent individuellement sur chaque thématique de l'évolution du territoire. De ces scénarios partiels, des enjeux nouveaux et des questions clés pour l'avenir pourront être déduits.

#### ❖ *Les dimensions de la prospective territoriale*

La prospective n'est pas d'un simple exercice d'anticipation. C'est une façon d'analyser la réalité que l'on entend faire évoluer. C'est une méthode et une attitude. C'est également une manière d'infléchir l'avenir. Pour un bon déroulement de la prospective, elle doit s'inscrire dans cinq dimensions qui sont les suivantes :

- 1) La prospective cognitive. La prospective territoriale est d'abord un outil qui permet de comprendre les dynamiques d'un territoire donné, son histoire, sa réalité présente, sa dynamique et sa finalité.
- 2) La prospective participative. Connaître et comprendre ne suffit pas. Il faut que les acteurs-territoires soient capables de faire partager leurs analyses. Cela implique d'élaborer une représentation de la situation et des champs du possible « partagés ».

Mais le partage n'a de sens que si on peut proposer des idées nouvelles, des sens nouveaux. La prospective aide à passer des représentations implicites et non dites à la formulation d'un « discours », d'une représentation formalisée des futurs possibles et souhaitables. Elle impose un travail de réflexion qui porte sur des domaines étroitement liés, les approches exploratoires et les approches normatives ou finalisées. Exploratoire : sur les futurs possibles, en fonction des hypothèses que l'on peut faire, d'une part sur l'objet d'étude (les territoires selon une approche endogène), et d'autre part, du contexte et des facteurs d'influence de celui-ci sur les territoires (les facteurs exogènes qui pèsent sur les territoires).

- 3) C'est toute la question des valeurs, des finalités, ce que nous appelons la prospective idéale, la prospective des valeurs, que l'on confond parfois avec la prospective normative, proche bien que distincte. La prospective à vocation à réfléchir et à faire réfléchir sur les mobiles de l'action, sur ce qui fait sens aux yeux des habitants.
- 4) Ensuite, il faut que la prospective puisse s'incarner dans le réel, c'est la dimension opérationnelle de la prospective, la prospective dite « stratégique ». La dimension stratégique constitue enfin l'aval du travail de prospective car elle permet d'apporter une aide à la décision.
- 5) Et il faut que la faisabilité des intentions soit évaluée dans le champ même de la prospective, ce que nous appelons la prospective de la faisabilité.

Comme nous l'avons bien vu au cours de ce chapitre, le diagnostic territorial est un préalable indispensable à toute politique de développement. En effet, les nouvelles tendances et configurations des systèmes économiques, sociaux et politiques exigent une bonne connaissance du territoire avant la mise en œuvre de tout projet de développement.

Les acteurs qui décident sur leur territoire doivent alors exploiter cet outil au service des stratégies qui visent au développement local. Ce dernier, nécessite pour sa cohérence et sa réussite une bonne connaissance du territoire qui n'est permise qu'à partir d'un diagnostic territorial. A ce titre plusieurs questions viennent à l'esprit qui concernent le développement local, sa conception ses facteurs et ses acteurs ainsi que ses politiques dont le diagnostic constitue un élément clé dans leur élaboration. Le chapitre suivant s'efforcera d'apporter des éléments de réponses sur ce questionnement, en prenant en détail la notion du développement local dans toutes ses dimensions.

Le recours au local à l'aire de la mondialisation atteste de l'importance de la prise en considération des cadres spatiaux dans les stratégies des acteurs. Le développement local se transforme en une stratégie territoriale, alimentée par la dynamique grandissante de la décentralisation et par le retour au territoire comme valeur-refuge en réaction à la dynamique de la globalisation.

Ainsi, les travaux sur le développement local ont évolué vers une acception qui met l'accent sur la mobilisation des ressources et les rapports y afférents comme enjeux principaux. Dans cette perspective, le développement local, devenant essentiellement une question de stratégies d'acteurs, implique un débat sur les échelles spatiales, sur les rapports entre activités et territoires et sur les modes de régulation des rapports entre acteurs sociaux à partir des stratégies d'acteurs et des politiques qu'ils mettent en place.

C'est dans ce contexte que nous abordons ce chapitre qui s'articule autour du développement local. Pour mettre ceux-ci en ordre nous procédons comme suit :

Tout d'abord nous revenons sur les différentes définitions du développement local, où nous précisons la notion du local, et celle du développement, puis nous nous intéressons aux notions de décentralisation et des SPL qui constituent des facteurs clés dans le développement local. Les acteurs de développement local qui sont l'Etat les chambres de commerce et d'industrie, les agences de développements seront aussi évoqués dans cette section ; mais l'accent sera mis sur les collectivités locales en même temps que leur rôle et leurs politiques pour dresser enfin, un aperçu sur les collectivités locales en Algérie tout en précisant leurs compétences et leurs domaines d'intervention.

Dans la deuxième section, nous exposons les principales politiques de développement local, et les acteurs impliqués dans leur élaboration et mise en place.

## 2.1 Le développement local : un enjeu majeur de développement

Le développement local est apparu dans un contexte où la vision centralisée de l'Etat était critiquée par certains acteurs locaux. Ces derniers considéraient que le développement d'un territoire devait prendre en compte les besoins et les aspirations des habitants. Une nouvelle logique d'autonomie est alors revendiquée vis-à-vis des centres décisionnels, politiques ou économiques. Le développement local se rapporte ainsi à des actions partenariales entre des acteurs intéressés à l'amélioration des conditions de vie dans leur environnement immédiat. Il s'agit d'une vision « du local dans le global », où le territoire est considéré comme un système en relation avec d'autres systèmes et acteurs. Il doit être global et multidimensionnel, basé sur des logiques culturelles, économiques et sociales qui améliorent le bien-être d'une société.

### 2.1.1 Eléments définition de développement local.

Pour bien cerner la notion de développement local qui paraît très large et complexe. Nous mettrons d'abord en lumière les définitions de « Développement » puis du « local » pour enfin arriver à la définition globale de développement local

#### ❖ La notion de développement :

Le développement peut être défini comme le processus complexe des changements comme l'évolution de la société. L'accroissement de la complexité peut également être propre au développement.

**Tableau 2-1-1 : les théories du développement**

Théorie	principales caractéristiques	critique et destinée
théorie de la croissance	croissance et développement vont de pair	échec reconnu durant les années 1960, sauf dans quelques pays
théorie de la dépendance	développement autocentré	surtout dans un cadre étatique
la planification centrale	étatisation de l'économie	transition vers l'économie de marché
modèle néolibéral	désengagement de l'état, libéralisation des marchés	renforcement des facteurs socio spatiaux, échec dans les pays pauvres
concept culturel	prise en compte de l'éthique et de la culture	difficile affirmation, l'influence rejaillit sur la théorie du développement durable

développement durable	approche intégrée	le paradigme actuel
-----------------------	-------------------	---------------------

Le développement économique est un des aspects importants. Il faut distinguer le développement économique de la croissance économique qui représente l'accroissement de la production en donnant priorité au marché et négligeant l'approche intégrée. L'aspect social du développement se constitue en tant que composante de développement dans les années soixante du XXe siècle. Il ne se réfère pas seulement aux groupes marginalisés, mais à la population entière.

### ➤ *Les indicateurs de développement*

Les indicateurs sont constitués des données qui sont combinées dans les formules mathématiques ou relativisées pour calculer les taux. Basé sur ces indicateurs, il est possible de faire des estimations, des classifications. Par rapport aux données utilisées dans la construction des indicateurs, on peut percevoir le développement de différentes manières, ce qui influence l'orientation des politiques de développement territorial.

1- Le produit intérieur brut est l'indicateur le plus utilisé pour mesurer le niveau de développement. Il est standardisé depuis 1953 par l'ONU (ONU 1993). Il est également utilisé dans la politique régionale pour constater les disparités régionales afin de les diminuer et d'atteindre un développement territorial équilibré.

2- L'indice de développement humain tente de palier aux défauts du produit intérieur brut en le combinant avec deux autres indicateurs – l'espérance de la vie à la naissance et le niveau d'éducation calculé par la combinaison des taux d'alphabétisation et de scolarisation. A partir de 1997, le PNUD calcule également l'indice de la pauvreté qui est calculé séparément pour les pays riches (pays membres de l'OCDE) et pour les pays pauvres. Il donne une autre perception du niveau de développement dans le monde.

3- L'indice de progrès véritable est une autre tentative de mesurer le développement de manière adéquate. Il combine 25 paramètres qui tentent de relativiser l'importance de la production et du marché en prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux.

L'empreinte écologique est un indicateur créé en 1992. Il calcule le niveau de consommation (alimentation, logement, transports, biens, services) des ressources dans différents territoires. (Jolia-Ferrier Laurent 2007). Il est évident que certains territoires qui consomment beaucoup le font au détriment des territoires qui consomment beaucoup moins. la notion de développement durable, c'est l'indicateur alternatif le plus connu.



### ❖ La notion du local.

Le retour du local découle de l'incapacité à traiter les stratégies d'acteurs en dehors des cadres spatiaux, et démontre que la dynamique de globalisation repose sur des espaces où le local sert de ciment pour un « territoire en réseau »

Cette notion repose sur le territoire, cependant, la délimitation du territoire pose un critère de délimitation qui peut être soit le découpage administrative ou l'appartenance identitaire.

Dans le sens habituel, le local c'est le lieu où on vit, où on se reconnaît et où on est reconnu. Il peut être définie comme un ensemble de personnes et individus vivant dans une ville ou territoire, et qui partage une culture et pensent qu'ils constituent une seule entité. Ce sont des agglomérations plus ou moins serrées et ordonnées, dotées de services étatiques et de commerces

Le niveau local, est une communauté d'acteurs publics et privés offre un potentiel de ressources humaines, financières et physiques, d'infrastructures éducatives et institutionnelles dont la mobilisation et la valorisation engendrent des idées et des projets de développements (P.PREVOT .2003 ). Il est plus près de la réalité et des gens, ainsi c'est le lieu de définition des besoins et de réalisation des actions.

La notion de local ne renvoie pas seulement à l'idée d'une indépassable « localisation » des collectivités territoriales, mais à celle de la « localité » de ces collectivités face à la centralité de l'état.

Il y'a deux visions du local ; celle de l'acteur partant de l'évidence de ses relations habituelles qui peuvent aboutir par agglomérations ou alliances à des relations plus larges c'est-à-dire les échanges et les complémentarités suscités par la proximité ; et celles de l'Etat intervenant sur son territoire pour en intégrer les individus et en organiser les échanges. Une vision pour laquelle l'élargissement est mis en commun selon les besoins, dans cela le local peut être , le point d'arrivée de flux d'injonctions et de moyens, circulant à travers des appareils spécialisés qui aboutissent à des circonscriptions dessinées a priori et en fonction de règles appliquées par des agents en principe standardisés (C.CHAULET .2002 ) car le local n'est pas le seul causer de la nature, il est façonné aussi par les interventions de l'Etat.

Le local apparait dans le lien qu'il entretient avec d'autres espaces, et, singulièrement avec l'espace plus vaste dans lequel il se différencie ; il est bien reconnu dans son existence propre, mais il est affirmé en même temps comme élément constituant de l'Etat, « l'Etat non seulement produit le local mais se produit dans le local » ( J,MAZERES 2005).

A partir des années 80 le local reprend la place qu'il lui faut, ou le développement local apparait comme solution pour les collectivités locales.

### ❖ La notion du développement local

Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement, dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales. La composante économique devient souvent une priorité vue l'importance pour chacun d'être en mesure de

gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins et ceux de ses proches. Cette approche est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions et les politiques, mobilisent l'ensemble des intervenants de la communauté de chacun des arrondissements.

### ➤ *Définition*

J.L. Guigou (1983) : « Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique »

DATAR (1982) : Le développement local est « la mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération communale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement. Généralement initiée par des élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune »

Jean-Pierre Worms (2000) « le développement local est une réponse empirique à une situation de crise. Cette dernière est caractérisée par les problèmes d'emploi et par la déstructuration d'une série de réseaux d'insertion et de facteurs d'identité. Le développement local, avant d'être une démarche prise en charge par les institutions ou les mouvements constituent une de réaction spontanée d'un tissu social. Il est à la fois un mouvement de retour à un territoire et un mouvement d'ouverture sur le monde et l'avenir »

Pour X. Greffe (2002), « le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »

Paul Houée (2003), « le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux, culturels et politiques dans lesquels ils s'inscrivent. »

### ➤ *Les conditions du développement local :*

Le développement local est tributaire de deux types de conditions. Les premières sont des conditions afférentes aux acteurs et les deuxièmes sont à la gestion des politiques de développement.

Dans la première catégorie, la volonté politique locale est une condition fondamentale. Elle repose sur une alliance entre acteurs et pouvoir local pour maîtriser les contraintes du marché et produire le changement. Une deuxième condition est relative à l'interdisciplinarité économique, sociale et politique où le territoire est appréhendé dans sa globalité et dans sa complexité par le biais de l'apprentissage collectif.

Dans la deuxième catégorie de conditions, il y'a le rôle de la politique publique dans le développement local, l'approche de Teisserenc invite à appréhender les territoires comme espaces à géométrie variable.

Cette nécessité relève de la complexité même du territoire dont il faut considérer la variabilité géographique et qu'il faut appréhender comme un espace à aménager, un espace à administrer, un espace vécu et aussi un espace à développer. C'est un espace à géométrie variable qui peut être le réceptacle des activités de réseaux et de coopération intercommunale.

Xavier Greffe insiste de son côté sur l'idée du développement qui repose sur des territoires à géométrie variable où « le contenu du développement change selon le niveau du territoire ». Dans sa démarche, il s'attache à démontrer l'intérêt de l'espace de proximité qui est en mesure de relever les défis sociaux en opposition à l'espace de compétitivité qui est l'espace régional, mieux adapté, selon lui, à ces derniers enjeux. Les territoires, selon leur taille et leurs caractéristiques spécifiques, sont disposés à relever certains défis plus que d'autres d'où la distinction entre compétitivité et proximité. Volonté de l'Etat de redonner un souffle aux entités atrophées.

### **2.1.2 Les facteurs de développement local.**

La théorie du développement (et à fortiori celle du développement local) fait l'objet d'importantes remises en question, au point que divers auteurs parlent d'un changement de paradigme (Benko et Lipietz, 1992). De l'après-guerre à la fin des années 1970, le développement a été pensé en termes nationaux aussi bien dans des perspectives normatives que critiques (Rostow, 1960; Furtado, 1970; Amin, 1973). Pour un pays donné, il s'agissait d'adopter un modèle susceptible de le rendre plus apte à la croissance (Perroux, 1965). À l'ère de la mondialisation, le développement est davantage défini en termes locaux (régions, agglomérations urbaines, quartiers) et est associé à la capacité des acteurs sociaux de mettre en œuvre des projets qui valorisent les ressources humaines et qui génèrent des bénéfices pour l'ensemble de la communauté locale (Stöhr, 1981). C'est cette dernière conception qui a ouvert la voie à ce qu'on appelle "le développement local" (Vachon, 1993; Hamel, 1994; Lamarche, 1994, Tremblay et Fontan, 1994). A partir de là, on peut citer deux facteurs qui nous semblent fondamentaux pour tout projet de développement local :

### ❖ la décentralisation : facteur du développement local

La décentralisation constitue le premier fondement de toute politique économique fondée sur le « développement local », puisqu'elle correspond au processus de délégation de compétences, de ressources et de responsabilités en matière d'accomplissement de tâches publiques de l'Etat central à des autorités décentralisées (collectivités locales) et/ou au secteur privé. Elle est à la fois ou tantôt perçue sous l'angle politique (plus de pouvoir et de participation à la base) tantôt perçue sous l'angle économique (promotion du développement local) ou même perçue sous l'angle socio culturel (promotion du savoir et du savoir-faire local). Elle fait l'objet de plusieurs analyses disciplinaires et interdisciplinaires

#### ➤ *Définition :*

Il existe plusieurs définitions du terme décentralisation. Pour la Banque Mondiale, ce terme désigne un vaste éventail de réorganisations du secteur public : « La décentralisation est le transfert d'autorité et de responsabilités en matière de fonctions publiques depuis l'administration centrale vers les autorités intermédiaires ou locales ou vers des organismes gouvernementaux quasi autonomes et/ou vers le secteur privé » ( Hans Bjorn Olsen, 2007). Il s'agit d'un concept complexe et à multiples facettes.

Le terme de décentralisation fait référence aux processus politiques, administratifs et juridiques de réforme des institutions d'un pays qui engagent des transferts de pouvoirs d'un niveau central à un niveau local, de l'État à des collectivités territoriales ( Vito MARINESE, 2007). Celles-ci disposent d'une certaine autonomie de décision et de leur propre budget. Leurs dirigeants sont élus par les citoyens. Les collectivités territoriales agissent généralement sous le contrôle, plus ou moins rapproché, d'un représentant de l'État (l'autorité de tutelle). Ce représentant n'est pas un supérieur hiérarchique, il vérifie simplement si les actes des collectivités sont légaux.

Pour Mawhood et Smith : la décentralisation peut être représentée par tout acte qui permet à un gouvernement central de céder le pouvoir, d'une façon formelle, à des acteurs et des institutions ayant le statut d'entités locales. (jesse.C.Ribot 2002)

Le terme de la « décentralisation » est souvent utilisé de « manière générique pour subsumer une série de processus divers allons de la simple décentralisation à une dévolution significative de pouvoirs » (M LECLEC-OLIVE 2001)

Sur cette base, la décentralisation représente la condition fondamentale de la réussite de la « bonne gouvernance locale », en favorisant la réalisation de la responsabilisation, de l'inclusion et de la participation des citoyens et des activités économiques dans le développement local.

Elle opère comme une sorte de relais de la centralisation. C'est « une centralisation par personnes interposées » (J. Gicquel 2007). La déconcentration consiste en un transfert de certaines attributions administratives du pouvoir central vers l'échelon local, au bénéfice d'un agent de l'Etat. C'est donc l'Etat central qui va désigner (nommer) un agent pour exercer, en son nom, ses compétences. « C'est toujours le même marteau qui frappe » (O. Barrot, 2007)

En fonction du degré de subordination et du degré d'autonomie, la décentralisation évolue de la décentralisation administrative à la décentralisation politique et progresse de la simple déconcentration à la dévolution.

### ➤ Les catégories de la décentralisation

En fonction du domaine et du degré d'autonomie, la décentralisation peut être politique, administrative, fiscale et économique.

1- **La décentralisation politique** : cette forme de décentralisation concerne les pouvoirs de types politiques et législatifs (GAGNON, 1994) lesquels sont transférés aux citoyens et aux institutions qui les représentent dans leurs territoires dits locaux, elle vise une meilleure participation des institutions décentralisées (collectivités locales et régionales) aux décisions politiques. Elle part du principe que, des autorités locales régulièrement élues se sentent plus impliquées et responsables envers leurs électeurs qu'une autorité centrale et qu'elles savent mieux représenter les intérêts locaux dans le cadre des processus de décisions politiques.

2- **La décentralisation administrative** : cette forme de décentralisation consiste à la redistribution de l'autorité, la responsabilité et les ressources financière à des niveaux plus bas, elle attribue des compétences en matière d'exécution de tâches publiques à des autorités situées aux différents échelons de l'Etat.

Cette décentralisation s'effectue selon des démarches bien définies, par laquelle le transfert du pouvoir est orienté vers des organismes spécialisés qui activent au niveau local pour le but de transférer par le biais du pouvoir, la responsabilité de certaine fonction aux institutions locales.(GAGNON,1994) L'administration centrale délègue aux administrations déconcentrées et aux collectivités territoriales uniquement la responsabilité de la planification et de la gestion des services publics (infrastructures, équipements, éducation, santé, etc.).

Mais, sur le plan financier, ces institutions déconcentrées et/ou décentralisées continuent de dépendre des décisions des administrations centrales et des affectations des ressources financières de l'Etat.

3- **La décentralisation financière**: on entend par décentralisation financière, la répartition des ressources publiques et l'organisation des rapports financiers entre l'Etat et les collectivités locales. Ce concept recouvre la définition d'un champ de ressources propres pour les collectivités locales, l'identification d'un champ de ressources partagées entre l'Etat et les collectivités locales, et les transferts des ressources du budget de l'Etat à celui des collectivités locales.

Sur cette base, les transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales peuvent prendre plusieurs formes :

- a. dotations générales pour contribuer au fonctionnement des collectivités locales ;
- b. fonds de concours pour participer au financement ciblé sur certains investissements ou au soutien à certaines politiques régionales et locales ;

- c. subventions d'équilibre pour contribuer à l'équilibre des budgets des collectivités locales ;
  - d. reversement aux collectivités locales de ressources mobilisées par l'Etat auprès des partenaires au développement, au titre de prêts ou de subventions pour des projets urbains et municipaux (prêts Banque Mondiale, 2006.).
- 4- **La décentralisation fiscale** : est une composante concluante de la décentralisation politique, administrative et financière. Une unité décentralisée n'est en mesure de remplir les tâches qui lui sont déléguées que si elle dispose des ressources nécessaires et de compétences décisionnelles en matière de dépenses : perception d'impôts locaux; transferts d'une partie des impôts nationaux (TVA, impôts directs, impôts indirects, etc.). Cependant, le plus souvent, cette décentralisation fiscale n'est jamais complète, puisque les collectivités locales ne sont pas dotées d'un pouvoir autonome de création d'impôts, car ce pouvoir reste du ressort de l'organe législatif. Les collectivités décentralisées ne peuvent que fixer dans le cadre des lois et règlements en vigueur, le mode d'assiette, les tarifs et les règles de perception de diverses taxes, redevances et droits divers qu'elles perçoivent.
- 5- **La décentralisation économique**: concerne le transfert de tâches du secteur public vers le secteur privé: certaines tâches jusqu'ici assumées par l'Etat sont déléguées à l'économie privée, à des coopératives, à des groupes d'intérêt, à des organisations bénévoles ou à d'autres organisations non gouvernementales. La décentralisation économique peut prendre deux formes principales. La première est la privatisation, c'est-à-dire le transfert de la responsabilité, entière ou partielle, de la production de certains biens et services de l'Etat à des acteurs du secteur privé. La seconde est la dérégulation. Celle-ci peut prendre la forme d'une réduction des barrières juridiques qui entravent la production de biens et services par le secteur privé ou d'un encouragement de la concurrence dans des domaines jusqu'ici réservés à l'Etat ou dominés par des monopoles régulés.

### ➤ Les formes pratiques de La décentralisation

Dans la pratique, la décentralisation évolue de la forme minimale de la déconcentration, à la délégation, la forme la plus accomplie de la dévolution.

**1- La Déconcentration :** La déconcentration correspond au transfert de certaines compétences décisionnelles et de certaines responsabilités à des unités régionales ou locales qui représentent le gouvernement central par exemple des ministères dont les bureaux locaux accomplissent certaines tâches loin de l'administration central (représentation). Il s'agit de la forme de décentralisation la plus faible, puisque le transfert de compétences n'a lieu qu'à l'intérieur de la hiérarchie de l'Etat central. Sur cette base, le processus de déconcentration est une décentralisation tronquée, puisque les institutions déconcentrées œuvrent sous le contrôle direct des institutions centralisées et elles sont politiquement, administrativement et financièrement dépendantes des décisions centrales. Et le pouvoir exécutif central peut soit revenir sur ces décisions, soit élargir le processus de déconcentration en accordant des compétences accrues aux autorités locales. En effet, la déconcentration repose principalement sur le principe de la représentation territoriale du pouvoir central.

**2- La Délégation :** La délégation est une forme de décentralisation plus affirmée que la déconcentration. La délégation implique un transfert de certaines compétences décisionnelles et de certaines responsabilités opérationnelles à des autorités décentralisées qui disposent d'une relative autonomie vis-à-vis du pouvoir central tout en demeurant sous sa responsabilité c'est-à-dire un statut de semi-autonome. Il s'agit d'une décentralisation des services et fonctions du gouvernement central aux administrations décentralisées et/ou aux entreprises publiques avec transfert de ressources nécessaires (ceci étant le modèle de la décentralisation dans la tradition juridique francophone).

**3- La Dévolution :** La dévolution (décentralisation du pouvoir) représente la forme la plus forte de décentralisation. La dévolution implique que l'Etat central délègue certaines compétences décisionnelles, de financement et de gestion à des collectivités locales autonomes «local governments». La plupart du temps, il s'agit de communes avec des organes élus et dont les compétences sont territorialement limitées. Il s'agit d'un véritable transfert de pouvoirs, autorité, fonctions, responsabilités et ressources aux administrations décentralisées, à savoir des entités légales avec pouvoir de lever les impôts et de traduire et être traduites en justice (ceci étant le modèle de décentralisation prévalent de la tradition juridique Anglo-Saxonne) (CHAKIB ENNOUAR CHERIF, 2004).

D'après cette présentation, la décentralisation apparaît comme l'expression de la vie démocratique dans un pays, et le moyen le plus efficace de réalisation de la bonne gouvernance à tous les niveaux (bonne gouvernance locale, urbaine, politique, administrative et économique), puisqu'elle correspond au partage du pouvoir, des compétences, des responsabilités et des moyens entre l'Etat et les institutions décentralisées (collectivités territoriales, collectivités régionales et locales). Dans la pratique, on observe le plus souvent une mise en œuvre simultanée de plusieurs de ces formes de décentralisation.

### ➤ Les avantages de la décentralisation

- D'abord la déconcentration vise à mettre en place un système plus efficace et moins coûteux de fourniture de services publics (santé, éducation, eau, environnement, etc.) aux populations et aux activités économiques.

- Le processus de déconcentration permet la mise en place d'instances de réflexion et de coordination au niveau local et régional de l'administration centrale. Il conduit les services territoriaux de l'Etat à réformer leurs structures et à les adapter aux réalités locales. Par le biais de la déconcentration, le rôle des administrations centrales s'infléchit vers des fonctions plus stratégiques et de contrôle a posteriori.
- La déconcentration est en effet le corollaire de la décentralisation. Ainsi, tout processus de décentralisation démocratique doit aussi impliquer un processus parallèle de déconcentration des administrations de l'Etat. Autorités élues locales et représentants des services de l'Etat doivent nécessairement trouver une formule viable qui leur permet de bien gérer la relation entre décentralisation et déconcentration.
- La décentralisation est l'expression d'une volonté politique de mettre le pouvoir et l'autorité au niveau le plus bas de la hiérarchie socio-territoriale et administrative.
- La décentralisation découle de la nécessité d'améliorer la participation des populations dans le processus décisionnel concernant leur développement social et économique et, par conséquent, de renforcer les institutions démocratiques d'un pays par rapport à la gestion des affaires publiques les concernant.
- La décentralisation est un moyen efficace permettant aux Collectivités territoriales de fournir un ensemble de services, de manière à répondre aux préférences et aux priorités des populations locales et des entreprises organisées en Système Productifs Locaux « SPL ».
- Le théorème de la décentralisation repose sur l'hypothèse selon laquelle le gouvernement central ne peut fournir que des biens et services uniformes aux différentes juridictions et que la décentralisation peut amener des gains d'efficacité, tant au niveau de l'affectation que de la gestion des ressources, qu'au niveau de la réalisation des conditions de la « bonne gouvernance » : la responsabilisation, l'inclusion, la participation, la reddition des comptes, le développement endogène, etc..
- La décentralisation permet d'accroître l'efficacité de la perception des impôts locaux et de l'affectation des ressources aux services et aux investissements publics locaux, parce que les gouvernements locaux connaissent mieux les besoins de leurs citoyens que le gouvernement central.
- La décentralisation fiscale accroîtra donc la concurrence entre gouvernements locaux en les incitant à mieux utiliser les ressources locales pour développer l'attractivité et la pertinence de leurs territoires. Sur cette base, la décentralisation fiscale favorise une concurrence entre les collectivités locales qui les empêche de taxer excessivement les contribuables.
- La décentralisation est une stratégie permettant de recouvrir les taxes locales d'une manière plus efficace.



- Par rapport au gouvernement central, les gouvernements locaux (Collectivités locales et régionales, administrations déconcentrées) jouissent d'une plus grande efficacité allocative (par rapport à la capacité d'allouer des ressources correspondantes aux priorités et aux besoins locaux) et d'une plus grande efficacité productive (par rapport aux coûts liés à la fourniture des services). Compte tenu de cette efficacité fiscale, les collectivités territoriales peuvent assurer une fourniture de services efficace et durable, à condition que leur maîtrise d'ouvrage en matière de développement local soit reconnue et garantie. En effet, d'après l'expérience des pays qui connaissent un processus de décentralisation avancé (pays de l'Union Européenne, Etats-Unis), les avantages comparatifs des Collectivités locales par rapport au gouvernement central favorisent la réalisation des objectifs économiques sur la base du « développement local ».
- Une meilleure efficacité productive : à cause de leur proximité, les Collectivités territoriales connaissent mieux les conditions des populations locales et, par conséquent, sont capables de fournir des services de qualité à moindre coût et d'une manière qui tient compte des variations et des aspirations locales.
- Les Collectivités territoriales sont à même de distribuer de manière équitable les bénéfices de développement local à toutes les catégories de la population locale (en effet, elles sont soumises, plus que le gouvernement central, aux pressions de la base).
- Les Collectivités territoriales sont en mesure de mettre en oeuvre des mécanismes et des procédures de planification participative qui impliquent effectivement tous les acteurs locaux, sans ségrégation, ni discrimination. (A, HAMMAS 2006)

Les Collectivités territoriales ont l'obligation de mettre en place des procédures appropriées pour rendre compte de leurs activités aux membres de leur juridiction et à leur base électorale.

Ainsi, la décentralisation apparaît comme la première condition de la bonne gouvernance (gouvernance locale, urbaine, économique, etc.) et comme le premier fondement de la politique du « développement par le bas ».

### ➤ Les limites de La décentralisation

Le rôle potentiel des gouvernements locaux est affecté négativement par un nombre de limites des politiques de décentralisation et du processus de leur mise en application, comme aussi par des facteurs internes et externes, dont les principales se résument comme suit :

- De manière générale, les lois de la décentralisation comportent des cadres réglementaires imprécis, vagues et contradictoires, avec des relations confuses entre les collectivités territoriales et les ministères techniques et, d'une manière générale, continuent à appuyer l'emprise du gouvernement central sur les affaires locales et/ou à relativiser l'importance de l'appui/conseil et de l'allocation de ressources.
- La décentralisation peut conduire à une plus grande corruption dans la mesure où elle peut créer de nouvelles formes de patronage et favoriser l'accumulation du pouvoir de la part des élites traditionnelles ou des personnes influentes locales.

- Si elles ne sont pas accompagnées de mesure de péréquation, de régulation territoriales et de contrôle, les politiques de décentralisation peuvent conduire à un certain degré d'injustice (par exemple, quand elles renforcent certaines disparités régionales et locales et les inégalités entre les communes riches et les communes pauvres) et dans certains cas à des ségrégations raciales, ethniques et religieuses.
- Les gouvernements locaux disposent le plus souvent de ressources humaines, financières et logistiques insuffisances par rapport aux moyens du Gouvernement central et leur personnel manque généralement de capacités techniques et managériales essentielles. Cette insuffisance de moyens et de logistiques peut avoir un impact négatif sur la qualité des services publics locaux et sur le développement des systèmes productifs localisés.
- A cause de l'insuffisance matérielle et logistique, par rapport aux décisions les plus importantes en matière de développement local (décisions d'investissements structurants, délimitation territoriale, préparation de plan de développement local, etc.), les gouvernements locaux sont obligés à sauvegarder des relations verticales (subordonnées) avec les services déconcentrés des ministères, des départements sectoriels et des entreprises publiques.
- D'un point de vue institutionnel, la démarche démocratique décentralisée n'est pas toujours accompagnée par une véritable volonté politique des gouvernements centraux à partager le pouvoir avec les élus locaux et régionaux. Au contraire le plus souvent, elle est plutôt le résultat de la pression externe de la communauté internationale et des bailleurs de fonds qui conditionnent l'octroi de l'aide et des crédits par le respect du critère de « bonne gouvernance».
- D'un point de vue financier, bien que théoriquement tout le processus de décentralisation soit lié au contexte fiscal local, la fiscalité des collectivités locale est généralement faible voire très faible, à cause surtout d'un manque de ressources imposables et de l'incapacité d'identifier de nouvelles sources de revenus : absence de pouvoir d'instituer de nouvelles taxes.
- D'un point de vue sociologique, la décentralisation peut aussi renforcer les structures du pouvoir local traditionnel (les notables) et de favoriser la corruption locale. Ainsi, la décentralisation risque de creuser encore davantage le fossé entre les nantis et les pauvres.

A cela il faut ajouter que le découpage territorial implique en soi le risque de susciter des velléités hégémonistes traditionnelles, source de conflits et de divisions sociales entre les populations territorialisées (régionalisme, localisme, conflits ethniques, religieux, etc.).

Un point de vue économique, la fourniture de services au niveau local ne permet pas toujours d'exploiter les économies d'échelle. En effet, la petite taille des collectivités territoriales les empêche souvent d'avoir la taille critique pour offrir des biens publics de façon efficace par rapport à leur coût. S'agissant des marchés publics, des études par pays révèlent également que les collectivités territoriales ont rarement recours à des appels à la concurrence, car les coûts d'information et de transaction constituent pour elles de lourdes dépenses.

Cependant, malgré toutes ces limites et insuffisances, la réussite de la décentralisation est considérée dans la pensée économique contemporaine comme la première condition fondamentale du développement économique et social, de la bonne gouvernance économique et surtout comme le premier fondement de toute politique économique de développement fondée sur le « développement local ».

*Il ressort de la discussion ci-dessus que la décentralisation est le facteur majeur du développement local, néanmoins d'autres facteurs doivent être pris en considération, c'est le cas notamment des SPL qui par leur dynamisation participent à la réussite des politiques de développement local.*

### ❖ **La dynamisation des systèmes productifs locaux : Facteur de développement local**

Dans une économie mondialisée, le succès économique devient également tributaire des efforts productifs et créatifs au niveau local qui résultent de la dynamisation des « Systèmes Productifs Locaux ». De ce fait, la dynamisation des « SPL » devient le deuxième facteur fondamental de la réussite de toute politique de développement local.

#### ➤ **Définition du « système productif local »**

D'après l'Economie Spatiale (C. COURLET, 1994), d'après l'ONUDI et se plaçant dans une optique marshallienne du développement industriel (District Industriel et d'Atmosphère Industrielle), un Système Productif Local « SPL » peut se définir comme une agglomération d'entreprises, le plus souvent des PME, regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Ces entreprises entretiennent des relations étroites entre elles, avec leur milieu socioculturel d'insertion et avec les institutions décentralisées de leurs territoires de localisation. Ces relations ne sont pas seulement marchandes et formalisées, elles sont aussi non marchandes et informelles et elles produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises (des économies d'agglomération, des externalités pécuniaires, des externalités technologiques, etc.).

De cette définition, il apparaît que les SPL se présentent comme des systèmes productifs décentralisés, qui se distinguent par plusieurs avantages, dont les plus importants sont : la flexibilité, la concurrence/coopération et l'insertion territoriale.

#### ➤ **Avantages du « système productif local »**

Par comparaison au système productif centralisé qui se caractérise par la rigidité, la concurrence monopolistique et la faible intégration territoriale, le système productif localisé se distingue par la flexibilité, la concurrence/coopération et par l'intégration territoriale.

### ✓ *Avantage de flexibilité*

Le SPL est un mode d'organisation flexible de la production qui repose sur une division spatiale du travail entre plusieurs PME spécialisées regroupées dans un même « cluster » autour d'un même métier. En effet, alors que la décision de production par une grande entreprise est centralisée (un commandement unique dirige et organise la production), dans un district industriel la coordination remplace le commandement.

Ainsi, les coûts de production et les coûts de transaction dans un district industriel sont réduits par rapport aux coûts d'une grande firme à cause de la segmentation de la production et de la division du travail entre les PME du district. De même, l'appartenance au même espace industriel facilite la mobilité des facteurs entre les entreprises, notamment du facteur travail. Ce qui accroît la flexibilité productive grâce à la flexibilité du marché de travail localisé.

### ✓ *Avantage de concurrence /coopération*

Dans un système productif local, l'existence de relations formelles et informelles entre les entreprises regroupées au sein d'un district industriel suppose que les relations entre firmes obéissent au principe de la réciprocité. La réciprocité signifie que les entreprises coopèrent et dépassent la recherche de l'intérêt personnel. En effet, la division du travail et la complémentarité se traduit nécessairement par le développement d'un réseau d'interdépendances formelles et informelles. Le sentiment d'appartenance à la même entité professionnelle incite les entreprises à développer entre elles, en même temps que les traditionnels rapports de concurrence et de compétition, des relations de solidarité et de coopération. Ces relations de proximité induisent des échanges d'informations tacites et codées (formelles et informelles) et donnent lieu à d'importantes économies externes (économies d'agglomération, réduction de coûts de transactions, externalités pécuniaires, externalités technologiques, etc.).

### ✓ *Avantage de l'insertion territoriale*

En plus des avantages de flexibilité et de concurrence/coopération, le SPL se distingue par l'insertion territoriale. En effet, au niveau local, les entreprises sont intégrées dans le territoire de localisation. Cette insertion territoriale permet d'accroître les effets des avantages précédents de flexibilité et de concurrence/coopération et engendre des effets de régulation grâce à la valorisation du capital social et des spécificités locales. De plus cette intégration territoriale renforce les relations de confiance. En effet, la confiance est le produit de l'enracinement territorial des relations économiques quotidiennes et de leur insertion dans le champ plus large des institutions sociales et politiques, des normes et des règles tacites dont dépend la reproduction de la collectivité. Cette confiance est déterminante pour le bon fonctionnement d'un SPL et pour son efficacité économique.

En tenant compte de ces avantages, le SPL ressort comme le moteur de toute politique de développement local, puisqu'il se distingue par les atouts suivants :

- Le SPL est constitué d'un ensemble d'entreprises potentiellement complémentaires (production et services liés) et d'institutions publiques, semi-publiques et privées de recherche/développement et de formation.
- Le SPL repose sur une coordination entre des institutions de soutien déconcentrées (services déconcentrés, codes des investissements et des incitations nationaux) et des institutions de soutien décentralisées (Collectivités Décentralisées, aides et incitations locales). Dans cette perspective de décentralisation, l'efficacité économique des SPL résulte de l'efficacité de la coopération/coordination entre les institutions déconcentrées et les institutions décentralisées.
- Le SPL engendre deux types de compétitivité : une compétitivité par la réduction des coûts et une compétitivité par la différenciation de l'offre. En effet, dans un SPL les entreprises ne se concurrencent pas en produisant les mêmes produits à moindre coût, mais en produisant de nouveaux produits avec de nouvelles possibilités de performances et de nouveaux potentiels techniques. L'avantage de la compétitivité par la différenciation repose sur la valorisation progressive des économies externes et la production d'avantages compétitifs. Elle engendre une plus grande articulation des mécanismes de coordination à l'intérieur des systèmes de production localisés. En effet, dans un SPL, la compétitivité par la différenciation de l'offre est stimulée par la complémentarité et par la concurrence/coopération.

*Lesdits facteurs ne peuvent voir le jour sans l'intervention des autres acteurs de développement local. Ceux-ci par leurs pouvoirs de décision sur leur territoire mobilisent ces facteurs pour les mettre au service de développement local.*

*C'est dans cette logique que s'inscrit la sous section suivante où elle va révéler les principaux acteurs de développement local en même temps que leurs rôles et leurs missions*

### **2.1.3 Les acteurs du développement local.**

Les acteurs de développement local sont les représentants des territoires, ils décident et inter-réagissent dans le but de valoriser et de développer leurs territoires. Plusieurs acteurs sont impliqués dans le processus de développement local, mais les collectivités locales demeurent la première puissance qui entretient des relations très étroites avec le territoire, notamment en termes d'intervention directe que lui confère sa proximité du citoyen

#### **❖ Les collectivités locales**

Dans le monde, de plus en plus, et surtout dans les trois dernières décennies, ils ont été marquées par une vague de transferts de compétences aux acteurs locaux, parce qu'il est de plus en plus démontré que des investissements soutenus en infrastructures et des ressources locales constituent des facteurs essentiels du développement. Or, les collectivités locales, devenues, par la décentralisation, centres décisionnels proches des citoyens doivent, dans un contexte juridique contraignant, satisfaire aux exigences croissantes de la population dans tous les domaines (services publics locaux, écoles, habitat, urbanisme, équipements collectifs...).

De façon générale, les auteurs en développement local admettent que la capacité d'initier des projets de développement dans une collectivité est tributaire du cadre relationnel dans lequel évoluent les acteurs (Vachon, 1994 ; Prévost, 1999, 2000, 2003 ; Pecqueur, 2000 ; Joyal, 2002; Greffe, 2002).

En fait, ce cadre relationnel qui est constitué de l'ensemble des liens formels ou informels qu'ont entre eux les membres d'une collectivité est mettre en relief l'importance du cadre relationnel d'une communauté en matière de développement. Celui-ci autorise le développement, entre les acteurs, d'une synergie capable de sécréter des connaissances « ancrées » susceptibles d'offrir un avantage concurrentiel collectif.

Les collectivités locales sont amenées donc à jouer un rôle stratégique dans le développement économique local et la question qui se pose maintenant : Quel sont les collectivités locales ? Quel est son rôle dans le développement économique de leurs territoires ?

#### ➤ *Définition des collectivités locales :*

Les collectivités locales, en premier lieu sont des collectivités c'est-à-dire « un mécanisme spécifique de représentations que le collectif s'érige au dessus de l'individuel »(J MAZERS 2005) et saisies, en second lieu, comme locales ; cela veut dire qu'elles ne se trouvent pas seulement dans une situation du localité par rapport à la centralité de l'état, mais qu'elles ont, en elles mêmes, une nature locale.

Les collectivités locales sont des organisations institutionnelles et administratives d'une zone géographique, notamment d'un pays ou d'une confédération de pays. Généralement, les collectivités locales couvrent une ville et son agglomération. Ce sont des Institutions Politico-Administratives. Des divisions territoriales décentralisées autonomes, Elles constituent le cadre de mobilisation et de participation de leur population en vue de promouvoir le progrès social, économique et culturel. Les Collectivités locales détiennent des compétences qui leur sont attribuées par la Constitution et par la loi et dont l'exercice peut être contesté en justice, notamment en matière de responsabilité civile.

🚦 Une collectivité locale est définie par 3 critères :

- 1- Elle est dotée de la personnalité morale, qui lui permet d'agir en justice. De ce fait, elle dispose de l'autonomie administrative, c'est à dire qu'elle peut disposer de son propre personnel et qu'elle a son propre budget. Au contraire, les ministères, les services de l'État déconcentrés ne sont pas des personnes morales. Il s'agit seulement d'administrations émanant de l'État.
- 2- Elle détient des compétences propres – le droit de faire certains actes, de décider de certaines choses qui sont définies par la loi. Une collectivité locale n'est pas un État dans l'État. Elle ne détient pas de Souveraineté et ne peut pas se doter, de sa seule initiative, de compétences ou d'assemblée nouvelles.
- 3- Elle détient un pouvoir de décision, qui s'exerce par délibération au sein de son conseil constitué de représentants élus. Les décisions sont ensuite appliquées par le pouvoir exécutif.

Le terme de collectivité territoriale est le terme aujourd'hui le plus fréquemment utilisé dans les textes des lois. Mais dans le langage courant, on parle aussi de collectivité locale. Ces deux termes recouvrent presque la même chose.

Les Collectivités locales sont caractérisées par les éléments suivants :

- Une dénomination, une population, et une superficie bien délimitée du territoire national ;
- Un Conseil et une Assemblée élus ;
- Des ressources propres ;
- Des vocations et compétences spécifiques octroyées par la Constitution et par la loi ;
- La personnalité morale, l'autonomie administrative et financière, la libre administration.

➤ ***Les interventions des collectivités locales au service de développement :***

Les collectivités locales sont amenées à jouer un rôle essentiel dans le développement économique local. Quand elles réalisent correctement cette tâche et en particulier dans les pays développés ou en développement, les collectivités locales ont un rôle stratégique, celui d'apporter les directives aux promoteurs du développement économique local et combinent et rassemblent activement leurs décisions pour concourir aux objectifs stratégiques de développement économique de la collectivité locale.

Elles interviennent pour améliorer la législation locale et pour investir directement, dans l'infrastructure économique afin de répondre aux besoins de croissance à long terme de leur économie locale.

Elles interviennent aussi pour promouvoir le développement des entreprises et du secteur des services financiers destinés aux entreprises locales, qui répondent bien aux besoins complexes des activités économiques locales, des groupements locaux d'entreprises et de leurs chaînes de valeur. Dans certains cas, les collectivités locales possédant bien les capacités avancées nécessaires et ayant atteint le niveau de développement institutionnel et de flexibilité voulu, participent directement à l'organisation de services de développement des entreprises, bien choisies et d'importance stratégique, et interviennent aussi dans l'atténuation du risque financier qui, autrement, pèserait sur les entreprises locales ou sur leurs fournisseurs de services financiers ou de développement de l'entreprise.

Généralement, il y a trois domaines d'action qui sont liés entre eux et qui seront mis en œuvre de façon à la fois consécutive et simultanée pour renforcer le rôle des collectivités locales dans le développement local :

- ✓ Création d'un cadre national intégré et d'une capacité institutionnelle pour améliorer le contexte national de la promotion du développement économique local ;
- ✓ Définir, élaborer et activer le rôle des collectivités locales dans le pilotage du développement économique local ;
- ✓ Définir, élaborer et activer le rôle des collectivités locales dans l'amélioration des conditions du développement économique local ;

➤ *Les collectivités locales en Algérie :*

L'organisation administrative et la décision économique en Algérie sont partagées en deux axes contradictoires :

D'une part, un courant centralisateur qui présente l'administration centrale ; il est dicté par la nécessité d'affirmer l'unité de l'Etat, la nécessaire centralisation des ressources financières et le souci de contrôler l'orientation et l'utilisation des investissements publics, la volonté de maîtriser le processus de développement et correspondre à la volonté d'affirmer l'unité de l'Etat et de maîtriser centralement le processus de développement.

D'autre part, un courant décentralisé qui présente les collectivités locales qui impliquée par la recherche d'une plus grande démocratisation du processus d'élaboration du plan, la nécessité de se prémunir contre les dangers de la centralisation et de l'hypertrophie bureaucratique, l'impératif de l'aménagement du territoire et de l'équilibre régional. Dans un objectif de promotion des initiatives locales et d'une meilleure adaptation aux conditions locales (N, BOUZIDI 2005).

Les collectivités locales en Algérie, sont la commune et la wilaya. Elles constituent, de part la constitution, l'assise de la décentralisation et leurs assemblées élues, c'est le lieu de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. Elles disposent de la personnalité morale et de l'autonomie financière, cela veut dire que les collectivités locales algériennes peut être titulaire de droits et d'obligation, qu'elle peut avoir des biens et gérer un patrimoine, conclure des marchés et voir sa responsabilité mise en jeu par le fait des personnes qui la gèrent ou la présentent.

L'autonomie financière, veut dire que ces collectivités locales dispose de son budget où figurent ses recette et ses dépenses, qu'elle est soumise à des règles de fonctionnement et à ses ressources propres.

Au plan théorique, les compétences économiques de la commune et de la wilaya ont été posées dans les premiers textes fondamentaux (constitution de 1963 charte d'Alger en 64) avant d'être confirmées par les codes de la wilaya (1967) et de la commune (1969). Les différents programmes qui se succèdent pendant toute la période de l'économie centralement planifiée inscrivent les collectivités locales dans un rapport d'étroite subordination à l'Etat comme ; les programmes spéciaux des années 1966 à 1973-1978, qui sont lancés dans l'objectif de permettre une décentralisation du développement local.

Les programmes d'équipement des communes (P.E.L) qui les complètent de 1970 à 1973 sont posés comme susceptibles de déboucher sur une réelle décentralisation du processus de planification.

Les plans communaux de développement (PCD) initiés à partir de 1974, vont permettre aux échelons locaux de prendre en charge la réalisation et la gestion de certains programmes locaux, comme celui des industries locales, mais la décision reste domaine exclusif des organes centraux, ainsi l'échelon local n'a jamais pu s'émanciper du centre comme unité de décision autonome.



La situation s'est-elle modifiée avec les réformes économiques de 1988 qui rappelons l'importance de la répartition des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités locales, pour engager le processus de développement local.

Et avec les lois d'avril 90 relatives à la commune et à la wilaya, qu'elle élargissent considérablement les attributions des collectivités locales, elles sont désormais dotées d'un outil de planification conçu à leur échelle, en faisant particulièrement de la commune le moteur du développement, et en consacrant plus généralement le principe de l'émergence des compétences et de l'esprit d'initiative à l'échelon local. Dans ce cadre, le rôle de la wilaya est stratégique puisqu'il lui appartient d'élaborer un plan qui doit tenir compte des conséquences spatiales de la politique nationale de développement et d'aménagement du territoire, d'intégrer une stratégie de développement spécifique à la région à laquelle elle appartient, de déterminer les spécificités et les priorités des actions de développement qui lui sont propres, et d'assurer la remontée et la prise en compte des projets locaux.

### **Architecture administratives et répartition des pouvoirs des collectivités locales algériennes :**

Les administrations locales en Algérie sont les wilayas (48 actuellement) qui regroupent plusieurs communes, et les communes (1540) qui constituent la cellule de base des collectivités locales, entre eux il y'a un échelon administratif intermédiaire c'est la daïra, qui regroupe dans chaque wilaya plusieurs communes.

Les répartitions des pouvoirs est bicéphale avec des organes nommés et des organes élus:

#### **\* les organes nommés sont :**

- le wali : est le représentant de l'État dans les wilayas, il est nommé par décret présidentiel.
- le secrétaire général de la commune.
- le chef de daïra.

#### **\* les organes élus sont :**

- L'assemblée populaire de wilaya : qui est l'organe délibérant de la wilaya, élabore et adopte son règlement intérieur. Elle tient chaque année quatre sessions ordinaires d'une durée maximale de quinze jours pouvant être prolongées, le cas échéant, d'une durée qui ne peut excéder sept jours, sur décision de la majorité de ses membres ou à la demande du wali.
- L'assemblée populaire communale (APC) : c'est le conseil municipal en Algérie, il est constitué des membres élus au suffrage universel sur une liste établie par le Parti, conformément aux Impératifs contenus dans la Charte Communale. La recherche et le choix des candidats devront répondre aux exigences de la démocratie et de la révolution. La représentation géographique est prioritaire des travailleurs et producteurs. D'une part, l'engagement au service de la révolution socialiste, l'intégrité, la parfaite moralité, l'aptitude, la compétence et le dynamisme des futurs élus d'autre part, présideront à l'établissement des listes de candidats dont le nombre est égal au double du nombre de sièges à pourvoir

(CAFRAD 1990). L'A.P.C est l'instance délibérante de la commune en Algérie. Ses membres sont élus au suffrage universel pour un mandat de 5 ans.

### ➤ Les compétences des collectivités locales algériennes

La compétence des collectivités locales algériennes : c'est une compétence large à caractéristique économique, mais soumise à un contrôle très étroit.

Les Assemblées populaires locales règlent par leurs délibérations les «affaires de la commune ou de la wilaya ». Parmi les attributions qui leur sont ainsi dévolues, on peut arranger d'abord toutes celles qui sont relatives à des activités assez limitées dans leur portée. Qu'il s'agisse du budget, des contrats, ou du domaine et des services publics locaux. C'est des activités visant à assurer la satisfaction quotidienne d'un minimum de besoins collectifs des administrés : état-civil, transport, eau, gaz et électricité, etc.

En Algérie, tous les « secteurs vitaux » auxquels on reconnaît un rôle dans le développement économique sont réservés à L'Etat, et le rôle majeur des collectivités locales reste à assurer le développement local en prévoyant les moyens propres à le réaliser « les deux codes de la wilaya et de la commune promulgués en avril 1990. Et une fois de plus l'ambiguïté est de mise. D'une manière toute formelle, la commune et la wilaya, dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière, sont explicitement appelées ; en tant qu'unités décentralisées, à jouer un rôle essentiel dans l'effort de développement » (M. FERFERA, Y. BENABDALLAH 2005).

Pour mener à bien ces tâches d'ordre économique et social, les assemblées élaborent un plan et disposent d'une série d'interventions allant de l'encouragement et le diagnostic jusqu'à la prise en charge directe d'une activité. L'établissement du plan local sera, sans doute, dans l'avenir, au fur et à mesure de l'ampleur et de l'aspect contraignant de la planification, l'acte le plus important. S'il est vrai qu'actuellement peu de communes ou de wilayas sont à même d'élaborer et d'exécuter elles-mêmes leurs programmes de développement, faute de moyens humains, techniques et financiers, il faut remarquer que l'Etat apportera l'aide et l'expérience qu'il aura acquise en réalisant le plan national que les plans locaux doivent d'ailleurs, respecter.

L'encouragement consiste dans l'aide et les facilités qui peuvent être montrées pour susciter l'implantation d'un service ou d'un organisme à caractère public ou à vocation collective. L'encouragement peut s'étendre jusqu'à l'aide à des entreprises privées ? lorsqu'elles visent à améliorer le développement industriel local.

Enfin, l'Etat a décidé de concéder la gestion de certains biens ou de certaines activités aux collectivités locales. «La concession d'unités industrielle et artisanales rentables ».

La commune et la wilaya doivent être consultées sur toutes les opérations inscrites dans le plan national et pouvant produire des effets à leur échelon. L'absence d'institutions régionales renforce, à cet égard, le rôle de l'Assemblée de wilaya chargée de donner un avis motivé sur les implications régionales du Plan. Il faut noter ici que le plan national ne résulte pas des plans locaux dont il serait l'assemblage: c'est l'opération inverse qui est exacte en ce sens que l'élaboration des programmes des collectivités décentralisées doit être conforme aux objectifs du plan national sur lequel elles doivent être consultes.

### ❖ **Les autres acteurs du développement local :**

Dire que les collectivités locales sont responsables du développement local est une vérité, mais prétendre qu'ils en sont les seules responsables est faux. En effet, on peut identifier beaucoup d'autres acteurs qui participent aussi à la création de conditions favorables au développement local et contribuent activement à la démarche et à la stratégie de développement initiée par les collectivités locales.

Parmi ces autres acteurs, on peut clairement identifier : l'Etat, la chambre de commerce et d'industrie et les agences de développement

#### ➤ **L'Etat :**

Le rôle de l'Etat, c'est-à-dire l'ensemble des collectivités publiques, dans le processus de développement d'un pays est essentiel. Au-delà des controverses entre économistes, selon lesquels l'Etat doit être neutre ou au contraire interventionniste, l'Etat est actuellement fortement impliqué dans les sphères économiques et sociales et devenu un acteur essentiel de développement.

En Algérie, l'Etat joue un rôle multiple dans le développement économique et la création des conditions nécessaires à l'émergence et au développement des entreprises. Ce rôle peut être identifié à travers plusieurs actions :

#### ✓ **L'Etat stratège :**

En réponse aux pressions qui s'exercent sur lui et pour faire face aux nouveaux rôles qui lui sont confiés, l'Etat modifie ses stratégies et ses modes d'intervention en matière de développement économique.

L'Etat s'est progressivement désengagé du secteur économique à la faveur de la création de conditions légale et politiques pour la création et le développement des entreprises ; ainsi l'Etat :

- Défini les stratégies et politiques et développement de l'investissement, rôle qui est exercé principalement par le ministère des participations et de la promotion des investissements et le conseil national de l'investissement ;

- Réglemente les aspects liés à l'investissement, tel que les conditions de création, les mesures incitatives et les conditions de leur octroi, les institutions chargées d'accompagner les investisseurs,... dans ce contexte, l'on constate la promulgation de plusieurs textes relatifs à l'investissement et aux avantages qui y sont liés ;
- Ainsi, grâce à cette action, l'Etat stratège, sans s'investir dans la production, s'est tourné vers d'autres leviers, tels que les mesures incitatives, la mobilisation, la concertation avec les différents acteurs et la définition d'une stratégie à long terme.

#### ✓ **L'Etat agent économique :**

Même si l'Etat n'est plus engagé dans la production, il n'en demeure pas moins un agent économique important et mobilisateur des autres agents économiques.

L'Etat est en effet le plus grand employeur du pays avec plusieurs millions de fonctionnaires et le premier redistributeur des ressources grâce aux différentes allocations qu'il répartit, mais il est aussi un consommateur important grâce aux marchés et commandes publiques. Cette fonction de consommateur encourage la création des entreprises qui ont face à eux un client potentiel important : l'Etat.

A titre d'illustration, le programme triennal de soutien à la relance économique (PSRE/2001-2003) a injecté environ 600 milliard de dinars (7milliard de dollars) dans l'économie nationale et le programme quinquennal de consolidation et de soutien à la croissance (PCSC : 2005-2009) verra, sur cinq ans, la réalisation de dépenses dépassant les 4.200 milliard de dinars (50 milliards de dollars).

Toute cette masse monétaire, à laquelle s'ajoutent les dépenses de fonctionnement de l'Etat, n'est pas à négliger dans l'économie nationale, car elle va se traduire par une demande effective capable, à elle seule, de créer ou de favoriser une dynamique économique se traduisant par la création et le développement des entreprises.

#### ✓ **L'Etat investisseur**

Les montants énoncés plus haut relatifs aux dépenses de l'Etat ne sont pas faits sous la forme de distribution des revenus seulement, mais en contrepartie d'investissements réalisés par l'Etat.

La plupart des secteurs bénéficiant de ces investissements ont une relation directe ou indirecte avec, d'une part le développement économique local, et d'autre part, la création ou l'amélioration des conditions de création des entreprises.

➤ **La chambre de commerce et d'industrie :**

La chambre de commerce et d'industrie (CCI) est un établissement public à caractère administratif, qui constitue un corps intermédiaire et assure la représentation et la promotion des intérêts collectifs des industriels et des commerçants d'une circonscription, auprès des pouvoirs publics.

La CCI est dirigée par des personnalités élues, leurs lien avec l'Etat est une relation de tutelle technique et non d'autorité hiérarchique (F.BERNARDIN 2004).

✓ **Les missions des chambres de commerce et d'industrie :**

A la base, la mission des CCI est de représenter, auprès des pouvoirs publics, les intérêts commerciaux et industriels de leur circonscription, mais cette mission s'est beaucoup développée. En effet, on peut identifier cinq missions principales dévolues aux CCI :

- L'aide à la création et l'accompagnement des entreprises ;
- La gestion d'équipement et de zones d'activités ;
- La formation (l'aide à la création d'une main d'œuvre qualifiée) ;
- La représentation auprès des autorités locales ou national (son rôle devant ces derniers est de proposer conseiller, ou prendre position sur tout ce qui peut se rapporter à l'entreprise, à son environnement économique et social, à l'aménagement du territoire, à la politique de formation professionnelle.....) ;
- L'aide dans les relations internationales ;

✓ **Les Agences de développement de l'investissement :**

Les agences de développement se caractérisent par une grande diversité, qu'il s'agisse de leur statut institutionnel, de leurs objectifs et champs territoire, de leur moyens d'action ou des méthodes de projections utilisées. (F.HATEM, B. SAINT-LAURENT 2004)

Néanmoins, elles ont toutes, plus ou moins ; des objectifs communs qui peuvent se résumer ainsi :

- Le développement national, qui peut avoir aussi un impact sur le développement local ou régional.
- L'entrée des capitaux étrangers.
- Le transfert de technologies.
- La création d'emplois.
- La promotion de l'investissement local ou domestique.

- L'entité en charge du développement de l'investissement en Algérie est l'agence nationale de développement de l'investissement (l'ANDI). Créée en 2001, sous la forme d'un établissement public administratif, l'ANDI a succédé à l'ancienne agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement (APSI).

L'ANDI a été régie par deux textes réglementaires successifs :

- Le décret exécutif n°01-282 du 24 septembre 2001, modifié et complété abrogé (JORADP n° 55/2001).
- Le décret exécutif n°06-356 du 9 octobre 2006, en vigueur (JORADP n° 64/2006).
- Elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de la promotion de l'investissement, et afin de se rapprocher plus des investisseurs, l'ANDI dispose de structures décentralisées au niveau local, on compte actuellement 13 guichets uniques décentralisées(GUD).

## 2.2 Stratégies et politiques de développement local.

L'essor des politiques de développement local remontent aux années 1970 dans les pays occidentaux. La politique économique était, en effet auparavant du ressort de l'Etat, les collectivités locales n'avaient qu'un rôle indirecte par le biais de l'aménagement d'infrastructures et d'équipements accompagnant le développement économique. Face à l'impuissance des Etats à faire face seuls aux conséquences de la crise, et en particulier le chômage, « l'efficacité des politiques économiques étatiques a été mise en doute. Le développement local à alors fait figure d'alternative » (Patrick LE GALES, 1993), c'est-à-dire elle permet aux communautés de base de mieux s'organiser pour prendre en charge leur développement.

Ces politiques constituent un phénomène important qui a affecté un grand nombre de territoires, ils s'appuient sur des projets concrets dont il faut apprécier à la fois la pertinence, la diversité et surtout la cohérence par rapport aux objectifs poursuivis par les responsables locaux. L'existence d'une politique de développement représente une volonté politique locale qui recherche les voies d'une nouvelle croissance. Cet essor des politiques de développement se traduit notamment par une diversification des formes d'intervention des collectivités locales dans le champ économique, « les politiques du développement nous n'entendons pas seulement croissance économique, mais également développement social, urbain et environnemental » (P.TEISSERENC, 1994).

### 2.2.1 Les enjeux de développement local/ durable<sup>1</sup>.

La détermination des politiques de développement local est la troisième grande phase du diagnostic, elle consiste à définir les enjeux du développement du territoire local.

Ce passage par la définition des enjeux permet, là encore, de faire partager à l'ensemble des acteurs une vision des futurs possibles. Une telle organisation des travaux permet d'orienter les propositions d'actions vers un ou des objectifs supérieurs (qui découlent des enjeux majeurs) et d'éviter un inventaire de propositions correspondant aux objectifs particuliers des différents participants.

L'expression des Futurs possibles en termes d'enjeux permet donc de garantir que les politiques définis à moyen terme ainsi que les actions qui en découlent auront un véritable impact sur le développement local.

Si l'organisation des réflexions entre l'ensemble des acteurs du développement est nécessaire mais non obligatoire dans la phase de collecte d'informations sur la situation et les évolutions passées du territoire, elle est incontournable dans la phase d'analyse des évolutions possibles pour l'avenir.

Les informations rétrospectives permettent de définir des tendances pour l'avenir par extrapolation des tendances passées. Ces «prévisions» ne suffisent pas à définir les politiques de développement c'est-à-dire ces futurs possibles qui nécessitent la mise en évidence des faits porteurs d'avenir ou des ruptures de tendance. Cette analyse ne peut être effectuée qu'à partir d'une confrontation des avis d'experts associés à la démarche.

Deux organisations sont alors possibles à cette phase des travaux :

- L'ensemble des acteurs est associé à une réflexion globale sur l'évolution des variables clés du développement;
- la réflexion est menée non pas globalement mais par groupes thématiques.

La première approche est cohérente avec l'idée que le développement territorial est un système complexe dans lequel interagissent les variables de nature différentes; l'économique, le social, l'environnement sont intimement liés.

Cette méthode présente toutefois deux limites. La première est la difficulté d'animer un groupe souvent important et très hétérogène (même si certains outils peuvent être utilisés pour palier en partie à ce problème), La seconde porte sur la qualité des informations obtenues. La nécessaire synthèse des travaux peut conduire à «lisser» les opinions et donc à minimiser les signaux faibles, ce qui est justement l'inverse de l'effet recherché.

<sup>1</sup> Nous sommes conscients que le développement local dont il s'agit est un développement local durable. Toutefois, l'absence de données précises sur l'activité économique durable («économie environnementale, activités durables) fait que nous nous sommes centrés uniquement sur concept du développement durable

La seconde approche peut pallier ces inconvénients. D'une part, le groupe d'experts étant plus réduit, les opinions externes peuvent plus facilement être prises en compte et, d'autre part, chaque participant est amené à se prononcer, non plus sur l'ensemble des variables clés du développement local mais sur celles qui relèvent de sa spécialité, ce qui est un gage supplémentaire de qualité des opinions formulées.

L'analyse des évolutions possibles des variables clés recensées peut nécessiter le recours à la méthode des scénarii. Celle-ci permet d'esquisser, à partir de plusieurs hypothèses, à quoi pourrait ressembler l'avenir.

La méthode des scénarios appliquée à un territoire permet, avec l'aide d'un groupe de travail, d'en envisager les différents futurs possibles (les scénarios) et construire une politique de développement local, en se fondant sur un diagnostic en dynamique du territoire et de ses relations avec son environnement.

## 2.2.2 La gouvernance des projets de développement local.

Issue de la gouvernance politique, la gouvernance des projets de développement local fait référence à des formes de coordinations incluant une pluralité d'acteurs : coopération, réseau, alliance, partenariat... L'action publique locale n'est plus le seul fait d'une seule autorité locale ou nationale, mais implique des acteurs non-étatiques dans les processus décisionnels.

Appelée également 'gouvernance des projets territoriaux', la gouvernance marque une nouvelle vision du « territoire » dans le développement économique, social et écologique. Elle réfère à une gestion participative des programmes et projets locaux de développement, dont l'objectif est l'accès équitable aux services essentiels pour tous (santé, eau, éducation, habitat...).

Les acteurs sont d'abord ceux dont les qualifications et les compétences les prédestinent à jouer un rôle particulier dans la réalisation des politiques de développement, ce sont aussi ceux qui, se trouvent concernés par la mise en œuvre de ces politiques et sont pour le fait amenés à adapter en conséquence leurs compétences et leurs savoir-faire.

D'une manière générale, on peut constater qu'à chaque fois qu'il y a mobilisation des acteurs, celle-ci s'accompagne de confrontations autour du diagnostic du territoire et d'élaboration de projet collectifs. Entretenir une telle mobilisation nécessite alors un travail d'ajustement des rapports de force entre les partenaires locaux.

La capacité des acteurs locaux de s'organiser autour d'un projet ou de « se fédérer autour d'un objectif de développement commun en mobilisant les potentialités et les ressources existant sur un territoire » ( ANGEON V. et CALLOIS J. M, 2004) se présente comme un enjeu majeur des politiques de développement local.

Le décloisonnement des préoccupations économiques, sociales et culturelles constitue probablement la marque la plus significative d'un territoire qui veut se développer. Cela passe par une vision globale mobilisant l'ensemble des acteurs.



L'idée est d'éviter le plus possible les tensions sociales, de construire une dynamique reposant sur un arbitrage entre les contraintes extérieures souvent fortes et un développement endogène jouant sur les compétences distinctives du territoire. Ces différents « équilibres » exigent l'élaboration des politiques qui aménagent une cohérence entre les différents types de décisions. La dimension économique des processus de territorialisation est primordiale, dans la mesure où la dynamique locale renvoie à la notion de performance des territoires dans leur capacité à s'adapter à la concurrence issue de la globalisation.

Les politiques de développements locales incluent la participation active de tous les acteurs impliqués, pour identifier et réaliser les actions qui correspondent à la mise en valeur des atouts de ce territoire. Il se différencie des politiques d'aménagement venues du « haut » par le fait qu'il est unique, adapté au contexte local et donc impossible à transférer tel quel ailleurs. Il convient donc de saisir « l'esprit du territoire » en adaptant le projet au potentiel spécifique du lieu.

Selon TAPIE-GRIME et TEISSERENC, il y a trois phases pour la mobilisation des acteurs autour des projets de développement (pour la gouvernance des projets de développement local) (TAPIE-GRIME et TEISSERENC, 1993) :

- La première phase, à dominante culturelle, marquée par le phénomène de la « turbulence », est celle des « revendications identitaires » (LAVILLE, 1993) qui concernent la communauté toute entière. À ce titre, les structures créées pour animer les initiatives et coordonner les projets de développement jouent un rôle décisif, dès lors qu'elles constituent des lieux où, à travers les confrontations entre acteurs locaux à propos du diagnostic du territoire et de la représentation de son devenir, commencent à se négocier les compromis nécessaires à l'organisation d'une société locale de service apte à « intégrer les principes du monde civique et du monde domestique à ceux des mondes marchands et de l'opinion ». ( P.TEISSERENC, 1996).

- La seconde phase est celle de la concertation interinstitutionnelle autour de projets qui requièrent l'intérêt du plus grand nombre ; elle se matérialise par la création de structures transversales qui ont en charge les politiques de développement. Cette phase se caractérise par l'émergence d'un mode d'implication de type partenarial qui « attribue un sens politique à l'action économique » (LAVILLE, 1993).

L'enjeu de cette phase est de donner aux réseaux interinstitutionnels une légitimité suffisante pour que ne puissent être contestées les négociations dont ils sont le théâtre. Cette légitimité s'acquiert grâce à une combinaison entre la réussite d'initiatives qui concernent les acteurs locaux, l'appropriation d'un diagnostic des situations que les débats permettent d'affiner, et la construction corrélatrice de l'intérêt général. Cette construction accorde à la gestion des ressources stratégiques un intérêt particulier qui justifie le consensus auquel leur définition donne lieu.

- La troisième phase concerne la mobilisation autour de projets d'acteurs pour lesquels l'action économique est sous-tendue par les valeurs des normes collectives. L'implication des acteurs se fait alors sur des questions concrètes. Ce sont la multiplication de ces projets, leur masse critique et leurs liaisons grâce aux réseaux institutionnels transversaux, qui favorisent la constitution d'une communauté locale, agencement de micro-communautés construites autour de chacun des projets, fondée sur la référence à des valeurs communes et sur un consensus en faveur d'une action pratique.

### **2.2.3 La référence au Schéma National d'Aménagement de Territoire(SNAT) et Schéma Régional d'Aménagement de Territoire(SRAT).**

Le déploiement d'une gouvernance locale qui tend à mobiliser les acteurs autour des projets de développement, repose sur des outils et des instruments qui constituent les clés d'intervention des pouvoirs publics sur leur territoire.

L'Algérie a inscrit sa volonté de mettre en place progressivement une logique partenariale entre les quatre grands acteurs de la gouvernance territoriale : l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé et les citoyens. Ceci apparaît clairement dans les schémas d'aménagement qu'elle a établit pour cette fin.

En effet, le SNAT, le SRAT et le PAW constituent le tableau de bord de toute politique qui porte sur le développement local.

Dans cette perspective l'aménagement de territoire est perçu comme une politique de développement local, que nous allons développer dans les paragraphes suivants pour la définir et exposer ces différents instruments notamment ceux qui sont conçue en Algérie dans le cadre du SNAT, du SRAT et du PAW.

L'aménagement du territoire est avant tout une politique de développement territorial, cette politique selon Eugène Claudius-Petit est « la recherche dans le cadre géographique d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et de l'activité économique ».

« L'aménagement du territoire est l'art ou la technique( plutôt que la science) de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'il peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines, vois stratégiques » (J.LEVY FRANCOIS GOLAY, 2004).

L'aménagement du territoire, dans sa définition est caractérisé par trois aspects : scientifique, administratif et politique, dont la politique du développement peut être reconnue comme le troisième aspect de l'aménagement du territoire.

L'objet de cette politique est l'étude des liens et des rapports dynamiques qui régissent ou plutôt que les sociétés humaines mettent en place sur un espace donné ;

L'aménagement spatial en tant que politique de développement local étudie les aspects économiques et techniques, sociaux et humains, géographiques et historiques, qui participent à la formation, l'organisation et l'évolution d'un espace géoéconomique donné. En d'autres termes, il porte sur l'étude des systèmes économico-territoriaux qui se forment ou qui sont initiés au cours de la vie de la société ou encore générés par le développement de celle-ci.

L'objet de l'aménagement du territoire peut aussi porter sur l'étude de la division du travail sur le plan territorial et des rapports sociaux en vue d'une exploitation rationnelle des ressources naturelles et des moyens de production telles que la répartition des forces de travail (démographie), productives (équipement, infrastructures) et l'organisation territoriale de l'économie nationale et de la division régionale du travail. (M.DAHMANI, 1984 ), il vise aussi à maîtriser la croissance de certains espaces, orienter le développement économique et social local.

### ➤ **Les politiques de l'aménagement du territoire en Algérie**

La loi n°01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement de territoire et au développement durable de territoire confirme les options contenues dans le schéma national d'aménagement du territoire relatives aux plans directeurs, aux régions programme et à l'aménagement régional. Cet instrument cherche à garantir, théoriquement, un aménagement «harmonieux » et «rationnel » de l'espace national, tout en soulignant le rôle que doit jouer l'Etat dans la réalisation des équipements structurants.

La loi retient le principe de la concertation entre l'administration centrale, la commune et le mouvement citoyen (associations civiles, comités de villages et de quartiers). Elle reconnaît les singularités, les particularités, les "vocations" régionales en tant que paramètres de l'équation espace société. Les actions d'aménagement à engager dans le cadre des programmes publics ou privés doivent chercher la viabilisation des espaces territoriaux, la réduction des inégalités spatiales, la maîtrise de la croissance urbaine, l'orientation du développement socioéconomique de la société et l'intégration régionale.

#### - ***Le Schéma National d'Aménagement de territoire SNAT :***

Le Schéma National d'Aménagement du territoire (SNAT) est un acte par lequel l'Etat affiche son projet territorial, et traduit, pour l'ensemble du territoire national, les orientations et prescriptions stratégiques fondamentales de la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire, et enfin montre comment l'Etat compte assurer, dans un cadre de développement durable, l'équilibre, l'équité et l'attractivité du territoire dans toutes ses composantes pour les prochaines années.

#### - ***Les Schémas Régionaux d'Aménagement de territoire SRAT :***

Les SRAT précisent en conformité avec le schéma national d'aménagement du territoire, les orientations et prescriptions spécifiques à chaque région-programme.

- *Le Plan d'Aménagement du Territoire de la wilaya :*

Le PATW précisent et valorisent, en conformité avec le schéma régional d'aménagement du territoire concerné, les prescriptions spécifiques à chaque territoire de wilaya, en matière notamment :

- \* d'organisation des services publics ;
- \* d'aires intercommunales de développement ;
- \* d'environnement ;
- \* de hiérarchie et seuils relatifs à l'armature urbaine ;

A l'échelle locale, le PATW constitue l'un des instruments les plus appropriés pour la mise à niveau et le rééquilibrage des territoires de la wilaya.

Ces schémas sont appuyés par d'autres plans qui portent sur les grandes infrastructures et services collectifs d'intérêt national.

Ils comprennent :

- le schéma directeur des espaces naturels des aires protégées ;
- le schéma directeur de l'eau ;
- le schéma directeur du transport ;
- le schéma directeur de développement agricole ;
- le schéma directeur de développement de la pêche et des produits halieutiques ;
- le schéma directeur des réseaux d'énergie ;
- le schéma directeur des services et infrastructures de communication, de télécommunication et d'information ;
- le schéma directeur des établissements universitaires et des structures de recherche ;
- le schéma directeur de la formation ;
- le schéma directeur de la santé ;
- le schéma directeur d'aménagement touristique ;
- le schéma directeur des biens et des services et grands équipements culturels ;
- le schéma directeur des sports et grands équipements sportifs ;

- le schéma directeur des zones industrielles et d'activités ;
- le schéma directeur des zones archéologiques et historiques.

#### **2.2.4 Les enjeux de prospective et la construction des scénarios :**

Les scénarios sont des politiques de développement rédigés à partir d'une trame établie à partir des hypothèses prospectives proposées sur chacune des variables.

Rappelons que les variables retenues sont celles dont on estime qu'elles ont une grande force d'entraînement sur l'histoire future de notre local. Pour l'avenir de chacune de ces variables ont été anticipées plusieurs voies possibles qui sont les hypothèses. Il est donc logique de penser qu'en articulant ces hypothèses entre elles, on doit pouvoir constituer l'armature des futurs possibles de notre sujet. L'articulation consiste à combiner ces différentes hypothèses les unes avec les autres en établissant des choix sur la chronologie de leur occurrence.

Cette construction peut se faire en plusieurs étapes selon la complexité du territoire. Cette phase consiste à :

Établir une trame des scénarios d'évolution possibles en combinant les hypothèses prospectives bâties dans la phase précédente.

Rédiger les scénarios pour montrer comment ils se déroulent dans le temps, c'est-à-dire comment ils adviennent (sous l'effet de quels facteurs et de quels acteurs).

Ces scénarios doivent être validés par les instances responsables de l'étude. Ils marquent l'achèvement de la prospective dite exploratoire.

Une fois l'étude de prospective exploratoire achevée, il convient de savoir comment l'utiliser pour qu'elle puisse être utile à l'action. Cette phase doit donc être anticipée dès le début de l'étude. Différentes utilisations d'une étude de prospective par construction de scénarios sont possibles. Nous les présentons plus loin. Notons simplement ici que les différents attendus de l'étude peuvent permettre :

- de clarifier des enjeux stratégiques.
- d'identifier des leviers d'action.
- de construire un dispositif d'observation du sujet étudié, utile à la fois à la compréhension des dynamiques en cours et à l'éventuelle évaluation de politiques ou de stratégies élaborées à partir de l'étude prospective.

Un scénario est une histoire d'un futur possible. Comme toute histoire, il se raconte, et la cohérence du récit est un gage du réalisme du scénario. Le récit a donc, dans le cadre de la prospective, à peu près le même rôle que le « bouclage » peut tenir dans des modèles économétriques.

✓ *Les Eléments afférents des Scénarios :*

Un scénario est constitué de cinq éléments :

- a) La base qui correspond à la représentation de la réalité actuelle appréhendée au travers de sa dynamique temporelle longue. Elle est identique pour tous les scénarios.
- b) Le cheminement qui compose le récit proprement dit. Il doit expliquer comment on passe de la situation actuelle à telle ou telle situation future, sous l'effet de quels facteurs et de quels acteurs. Le cheminement se construit grâce à une série de conjectures sur le futur, appuyées sur les hypothèses prospectives : « si tel événement intervient à tel moment sous l'effet de tel acteur et avec telle intensité, alors... ».
- c) la cohérence : il est exclu d'associer entre elles des hypothèses incompatibles (exemple : croissance démographique continue / diminution du nombre et de la taille des logements disponibles) ;
- d) la vraisemblance : l'objectif de la méthode des scénarios est le plus souvent de construire des réflexions qui puissent être utiles à la prise de décision. Il ne s'agit pas de construire des scénarios de science-fiction, mais bien d'envisager des futurs qui apparaissent possibles, et donc (le plus souvent) vraisemblables.
- e) L'image finale est une photographie de la situation à l'horizon envisagé, c'est-à-dire du point d'arrivée du scénario. Elle sert à révéler le résultat de l'histoire pour le sujet de l'étude de prospective. Elle peut être rédigée, mais aussi représentée sous forme de carte ou de dessin.

Il faut se garder d'une pratique courante qui consiste, en guise de scénario, à se contenter d'élaborer une image (un instantané) à une année donnée, sans se préoccuper du cheminement. Cette pratique conduit presque inéluctablement à ce que des éléments se télescopent artificiellement à un moment donné, sans tenir compte de leur temporalité différente : ainsi confondons des développements prévisibles à cinq ans avec d'autres qui ne sont guère réalistes avant 50 ans.

Il faut également insister sur la nécessaire prise en compte des ordres de grandeur des phénomènes dans les scénarios. Ceci permet d'éviter de survaloriser le poids de certaines évolutions et leur force d'entraînement sur le système. Ainsi, une juste appréciation des ordres de grandeur du vieillissement démographique empêche de considérer qu'une recrudescence des naissances ou la régularisation des sans-papiers permettraient de l'inverser. De fait, il n'est pas inutile de quantifier les phénomènes dans les hypothèses quand c'est possible.

✓ *Comment combiner les hypothèses en fonction de ces principes ?*

Pour répondre à cette question, La méthode la plus simple consiste à construire un scénario de référence. Celui-ci, le plus souvent, est un scénario dit « tendanciel » (les acteurs conservent les mêmes stratégies qu'actuellement) qui combine les différentes hypothèses tendancielle des variables. Le scénario de référence peut aussi être celui du « fil de l'eau » (dans lequel les acteurs n'entreprennent rien) ce qui n'est pas exactement la même chose.

Il s'agit de voir si toutes les hypothèses tendanciennes ou au fil de l'eau sont compatibles entre elles et d'envisager quelle situation serait engendrée par cette situation sans rupture majeure.

Une fois ce scénario de référence construit, il faut envisager les scénarios alternatifs. Il n'existe pas de règle de fonctionnement bien établie. On peut néanmoins mentionner les pratiques les plus communément utilisées.

Pour construire un scénario alternatif, on choisit une hypothèse de départ, qui est une hypothèse de rupture sur une des variables. Il faut ensuite parcourir le tableau morphologique pour savoir quelles hypothèses peuvent être déduites de ce premier choix, ou, le cas échéant envisager quelles hypothèses seraient les plus en cohérence avec ce premier choix. Il faut impérativement choisir une hypothèse pour chaque variable. Il est utile une fois l'ensemble des hypothèses sélectionnées d'en vérifier la cohérence d'ensemble avant de valider le scénario.

Une fois le deuxième scénario construit, on passe au troisième, si possible en essayant de partir d'une variable différente de celle choisie au départ du scénario.

La réussite d'une démarche du développement local nécessite une bonne connaissance de territoire, la collaboration de tous les opérateurs et les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes les énergies.

Une politique de développement n'existe pas en soi. Elle n'existe que par rapport à des problèmes à résoudre. La question est donc de savoir quels sont les problèmes à poser et quelles politiques choisies pour les résoudre de manière effective.

C'est dans cette perspective, que le diagnostic est privilégié par les acteurs qui leur servira d'orienter ou de réorienter les processus et les pratiques internes du développement, mais également d'identifier les orientations stratégiques d'intervention à l'échelle du territoire en matière de développement local durable. Il servira enfin de renforcer la prise de conscience et l'implication des acteurs locaux et la population en matière de développement local.

Ensemble ; tous les acteurs du territoire participeront à préparer l'avenir. Le succès du projet de développement durable du territoire sera d'autant plus assuré que les acteurs locaux et la population locale auront directement contribué à la définition de la situation globale du territoire, à l'interprétation des problématiques locales ainsi qu'à la détermination des préconisations qui s'imposent.



Le diagnostic de territoire permet d'établir une évaluation territoriale soulignant les forces, les faiblesses, ainsi que les atouts et les menaces qui caractérisent le peuplement, l'occupation et la transformation d'un territoire.

Le territoire sur lequel on va établir le diagnostic est la wilaya de Saida. Celle-ci couvre une superficie de 6765.4Km<sup>2</sup> qui représente 0.28% du territoire national et 5.1% de l'ensemble de la région des hauts plateaux ouest. Elle est située dans la partie ouest du pays et fait partie de la région programme Hauts Plateaux Ouest. Elle y occupe une position stratégique et se discrimine nettement des autres Wilayas de la région, au plan paysager, potentialités et ressources.

En termes de position régionale et nationale, la wilaya occupe une place stratégique la distinguant des autres wilayas, ceci apparait clairement dans les études qui ont portées sur Saida dans le cadre du PAW (plan d'aménagement de la wilaya), ce dernier compare, sur une base de plusieurs indicateurs les potentialités de Saida par rapport aux quinze wilayates de l'ouest algérien d'où le constat des faits suivants :

- la Wilaya de Saida occupe la première position du point de vue potentiel forestier.
- Elle occupe le deuxième rang par rapport aux terres utilisées par l'agriculture.
- Elle est au troisième rang pour les terres irriguées.
- Par rapport à l'importance de la SAU elle est au troisième rang, l'arboriculture fruitière occupe le quatrième rang, l'olivier le quatrième rang et le figuier le cinquième.
- Pour l'élevage ovin et bovin elle est respectivement au troisième et au quatrième rang.

Ces ordres de classement semblent très favorables pour une place prééminente de cette Wilaya dans l'ensemble régional élargi. Mais il semble que les performances et le niveau de mise en valeur ne soient pas à la mesure de ces potentialités.

Au niveau national la wilaya joue un rôle de premier plan comme barrière climatique et contrefort-avancé, face à l'agression désertifiant que subit l'ensemble du territoire.

Saida est le meilleur maillon de la chaîne avancée des monts telliens contre la désertification et le progrès destructeur de l'aridité venue du sud et sud-ouest. Les divers milieux naturels de cette wilaya, sont d'une importance majeure au niveau régional et national.

L'objet de ce chapitre est de faire un diagnostic socio-économique de la wilaya pour la période 2001-2010, ce diagnostic permettra de cerner les spécificités et les caractéristiques des communes qui composent le territoire. Pour mieux organiser leur développement.

Pour se faire nous organisons le chapitre dans l'ordre suivant :

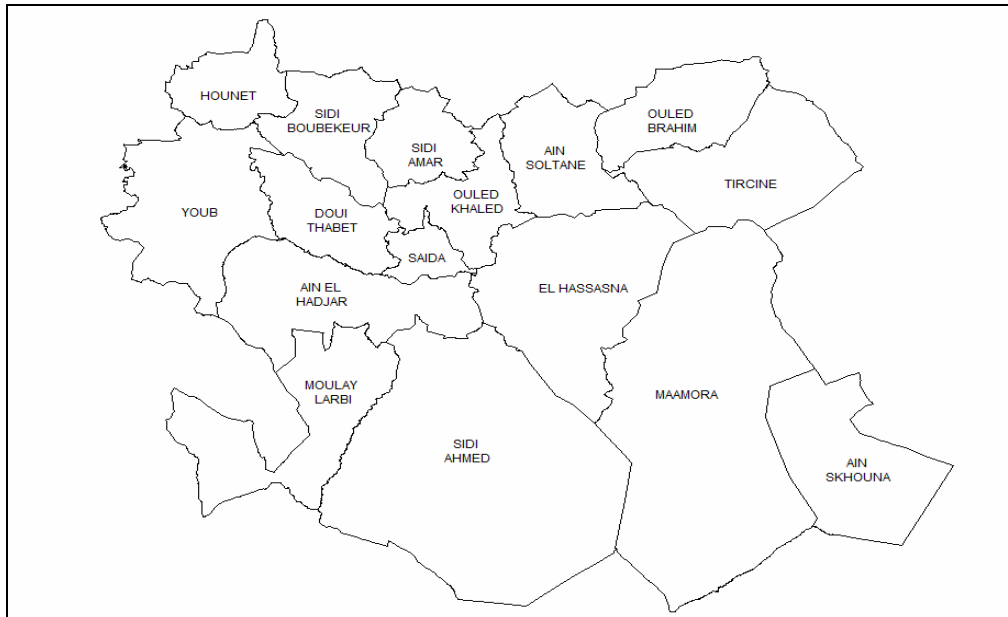
Dans un premier temps, nous passons en revue une présentation générale de la wilaya afin de la situer dans son cadre géographique et géologique et de voir sa position à l'échelle régionale et nationale.

Et dans une logique de bien cerner le territoire de Saida au niveau social et économique nous consacrons deux sections, la première porte sur l'aspect social de la wilaya et la deuxième concerne le contexte économique où nous dressons un état des lieux détaillé de tous les secteurs économiques.

### 3.1 Le cadre de référence : la wilaya de Saida, éléments de présentation

La wilaya de Saida se compose de six dairas et seize communes, trois communes sont considérées comme steppiques : SIDI AHMED, MAAMORA, et AIN SKHOUNA. Elles occupent la partie sud et sud est de la wilaya. Les treize autres communes occupant la partie nord sont telliennes, dont cinq sont localisées le long de la vallée de Saida : AIN EL HADJAR, SAIDA, OULED KHALED, SIDI AMAR et SIDI BOUBEKEUR, elles constituent l'espace central de la wilaya.

**Figure 3-1-1 : la carte de la wilaya**



Source : notre construction à partir des données de DPAT

#### 3.1.1 : Le cadre physique :

La Wilaya présente deux unités bien distinctes : dans sa partie Nord, les Monts de DAIA et dans sa partie Sud, les hautes plaines (parties sud des communes de Sidi Ahmed et Maamora).

Le domaine steppique des hautes plaines couvrent à peine 4 communes sur 16 que compte la wilaya, il est caractérisé par une topographie à faible pente située à plus de 1000 mètres. Son réseau hydrographique est temporaire et endoréique. Le sous-sol est constitué par la prédominance d'un substrat calcaire surmonté d'une croûte.

Le climat est caractérisé par une aridité bien marquée (climat continental a été chaud et sec et hiver froid et marqué par des précipitations moyennes de 400mm, des températures moyennes de 15°C et des vents et des grêles fréquents)

Le domaine des montagnes atlasique est constitué d'ensembles de reliefs entrecoupés de dépressions et de vallées larges. Nous citerons en particulier :

- La Paine des Maalif
- Le plateau de Balloul Ain Soltaine
- La dépression d'Oued Saida
- Le vallée d'Oued el Abd

Ils couvrent plus des 3/4 de la superficie de la wilaya, soit 12 communes.

❖ **le climat :**

Le climat de la wilaya est continental avec un été chaud et sec et un hiver froid. Les températures atteignent 40 ° en été avec des journées de vents chauds (sirocco) et un minimum de 0° à 4° en hiver avec des gelées fréquentes (en moyenne 30 J/AN)

La pluviométrie moyenne varie entre 200 et 600 mm par an. Elle est mal répartie dans le temps et dans l'espace. Depuis 1980, la Wilaya de Saida a connu un déficit élevé (La pluviométrie moyenne à été souvent inférieure à 300 mm). Cette insuffisance a entraîné des conséquences néfastes au niveau des secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique. Durant les années 2000, le niveau s'est moyennement amélioré.

### **3.1.2 : Le cadre institutionnel :**

Située à l'ouest du pays, la Wilaya de Saida, occupe une position centrale au niveau de cet ensemble. De par son emplacement privilégié, elle demeure un carrefour dans la mesure où elle est traversée par les principaux axes routiers de cette partie du pays et assure la jonction entre les wilayates du NORD-OUEST et du SUD-OUEST. Elle est délimitée :

- Au Nord par la wilaya de MASCARA
- A l'Ouest par la wilaya de SIDI BEL ABBES
- A l'Est par la wilaya de TIARET
- Au Sud par el BAYDH;

Composée de six (06) dairates regroupant seize (16) communes, l'organisation administrative de la Wilaya de Saida se présente comme suit:

**Tableau 3-1-1:Découpage administratif et superficie des communes la wilaya**

Wilaya	Communes Rattachées	superficie	% WILAYA
SAIDA	SAIDA	75,80	1,12040678
S/TOT.DAIRA DE SAIDA	1	75,80	1,12040678
AIN EL HADJAR	AIN EL HADJAR	417,30	6,1681497
	SIDI AHMED	1257,30	18,584267
	MOULAY LARBI	423,70	6,26274869
S/TOT.DAIRA DE SAIDA	3	2098,30	31,0151654
SIDI BOUBKEUR	SIDI BOUBKEUR	245,70	3,63171431
	OULED KHALED	207,20	3,06264227
	SIDI AMAR	167,80	2,48026724
	HOUNET	176,10	2,60295031
S/TOT.DAIRA DE SAIDA	4	796,80	11,7775741
HSSASNA	HSSASNA	579,50	8,56564283
	MAAMORA	1216,50	17,9811985
	AIN EL SKHOUNA	404,40	5,97747362
S/TOT.DAIRA DE SAIDA	3	2200,40	32,5243149
OULED BRAHIM	OULED BRAHIM	253,50	3,74700683
	TIRCINE	421,40	6,22875218
	AIN SOLTANE	259,20	3,83125905
S/TOT.DAIRA DE SAIDA	3	934,10	13,8070181
YOUB	YOUB	443,10	6,54950188
	DOUI THABET	216,90	3,20601886
S/TOT.DAIRA DE SAIDA	2	660,00	9,755520738

Source : Notre construction à partir des données du DPAT

### 3.2 Eléments de diagnostic socio démographique :

Le diagnostic physique et institutionnel de la wilaya étant établi, nous passons à présent à l'état des lieux sociodémographique.

### 3.2.1 : La démographie et la population :

Depuis l'indépendance, la population des seize communes de la Wilaya de Saida ne cesse de s'accroître avec un rythme de 2.53% par année. Cette région comptait 111 543 personnes au recensement général de la population et de l'habitat de 1966. en 2010, la population résidente est estimée à plus de 344 455 habitants (soit le triple de la population d'il y a 40ans)

La densité nous donne une image globale de l'occupation de la superficie commune et nous renseigne sur le degré de la pression de la population sur chaque km<sup>2</sup> de la wilaya. En premier, nous constatons une grande concentration au niveau de la commune chef lieu (10752.32hab/km<sup>2</sup>)

Selon les estimations en 2010, la densité de population est très variable selon les communes elle donne trois grandes classes de commune :

- Une classe avec une densité très forte, plus de 1500 habitants au Km<sup>2</sup> et qui correspond à la commune de Saida.
- Une classe avec des densités variant entre 50 et 160 hab/km<sup>2</sup> et qui correspond aux communes de la vallée de Saida (Ain El Hadjar, Ouled Khaled et sidi Boubekeur) et la commune de Ouled Brahim au Nord est.
- Une classe avec des densités entre 20 et 50 hab/Km<sup>2</sup> qui concerne les communes de l'atlas dans la partie nord et est de la wilaya.

**Tableau 3-2-1: Principaux Indicateurs démographiques de la wilaya (1998/2010).**

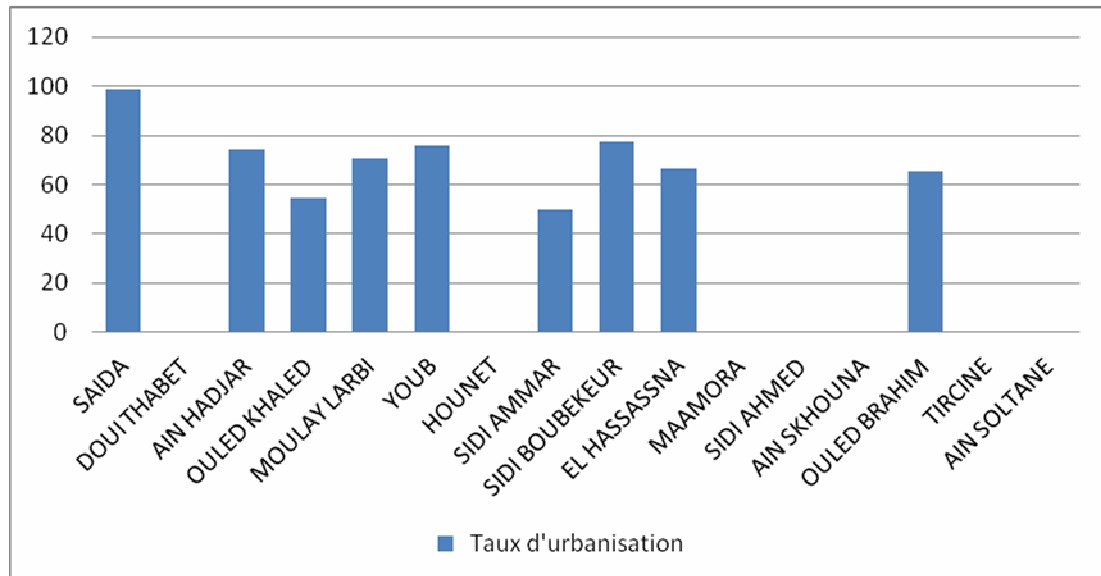
communes	RGPH 1998	31/12/2010	tx d'urbanisation	densité (hab/km <sup>2</sup> )	TX D'ACC. (%) 98/08	TX D'ACC. (%) 87/08	pop de 0_24 en 1998	pop de 0- 24 en 2010	pop de 25-59 en 1998	pop de 25_59 en 2010	pop de 60 et plus en 1998	pop de 60 et plus en 2010
SAIDA	115166	132826	97,33	1752	1,113	2,004	55,579	44,44	37,488	47,5	6,933	8,061
DOUI THABET	4315	5373	39,98	24,77	1,831	-0,9	60,973	46,1	33,302	45,54	5,701	8,319
AIN HADJAR <sup>EL</sup>	21493	31032	72,84	74,36	3,101	2,791	60,638	47,38	34,02	45,81	5,341	6,803
OULED KHALED	19368	32530	75,04	157	4,721	2,465	59,717	46,23	34,49	46,53	5,793	7,239
MOULAY LARBI	10426	11528	68,2	27,21	0,608	0,809	62,728	48,4	31,23	43,64	6,043	7,955
YOUB	15314	18028	77,57	40,69	1,28	1,438	58,012	42,68	34,759	49,12	7,222	8,187
HOUNET	4097	4964	79,73	28,19	1,548	-0,38	59,922	41,36	33,927	49,42	6,151	9,226
SIDI AMAR	7715	9372	47,63	55,85	1,569	0,241	60,22	43,92	33,83	47,33	5,936	8,749
SIDI BOUBEKEUR	17131	19911	76,29	81,04	1,21	1,671	61,97	46,01	32,666	46,26	5,37	7,729
HASSASNAS	10448	13770	71,79	23,76	2,48	1,329	61,505	47,31	32,791	45,76	5,704	6,95
MAAMORA	5342	7279	58,57	5,984	2,909	1,036	61,606	48,22	32,759	43,91	5,616	7,872

SIDI AHMED	12205	15021	25,73	11,95	1,833	1,093	61,729	49,95	32,962	42,32	5,301	7,729
AIN SKHOUNA	5725	7427	59,93	18,37	2,256	0,389	61,345	48,78	32,576	44,27	6,061	6,921
OULED BRAHIM	18406	20540	68,07	81,03	0,699	1,556	58,948	45,57	34,994	46,48	6,058	7,941
TIRCINE	6307	7685	25,71	18,24	1,606	0,955	60,726	48,94	33,059	43,7	6,215	7,378
AIN SOLTANE	6068	7170	34,79	27,66	1,345	0,212	61,882	47,82	30,834	44,38	7,251	7,768
WILAYA	279526	344455	76,88	50,91	1,723	1,621	58,519	45,76	35,145	46,47	6,336	7,772

Source : notre construction selon les données de DPAT

Les résultats du dernier recensement montrent que 75% de la population de la wilaya est concentrée dans les agglomérations chefs lieux de communes, et près de 12% sont au niveau des agglomérations secondaires. Quant à la zone éparse de cette population

**Figure3-2- 1 : Taux d'urbanisation par commune**



Source : Notre construction à partir des données de DPAT.

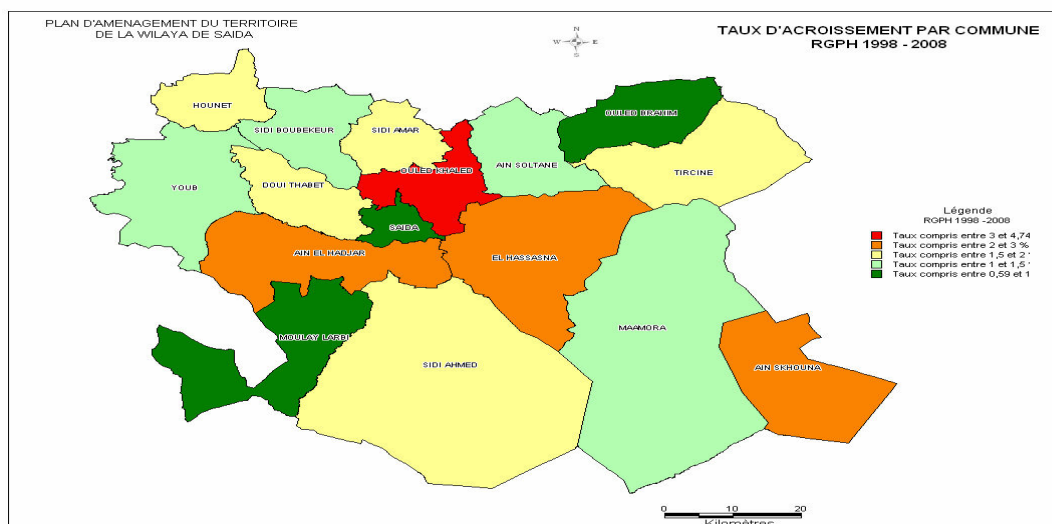
L'urbanisation en 2010 touche beaucoup des communes de la wilaya. Sept d'entre elles ont un taux d'urbanisation supérieur à 70%. Il s'agit de Saida, Ouled Khaled, Ain El Hadjar, Sidi Boubkeur, Hassasna, Hounet, Youb.

La population urbaine est à 264 820 habitants soit 76% de la population totale. 129 284 habitants sont concentrés au niveau du chef lieu, ils représentent environ 49% de la population totale urbaine.

L'armature urbaine de la wilaya se caractérise par un développement inégal et contrasté, une hyper concentration des aménagements sur Saida ville que sur les communes périphériques, comme elle se caractérise par une certaine stabilité grâce à l'amélioration de la situation sécuritaire qui a limité l'exode rural.

Le taux d'accroissement moyen de la Wilaya est évalué à 1.62% par an durant la période 1987-2008, ce qui montre une stabilisation de la croissance démographique.

**Figure 3.2.2 : taux d'accroissement par commune 1998/2008**

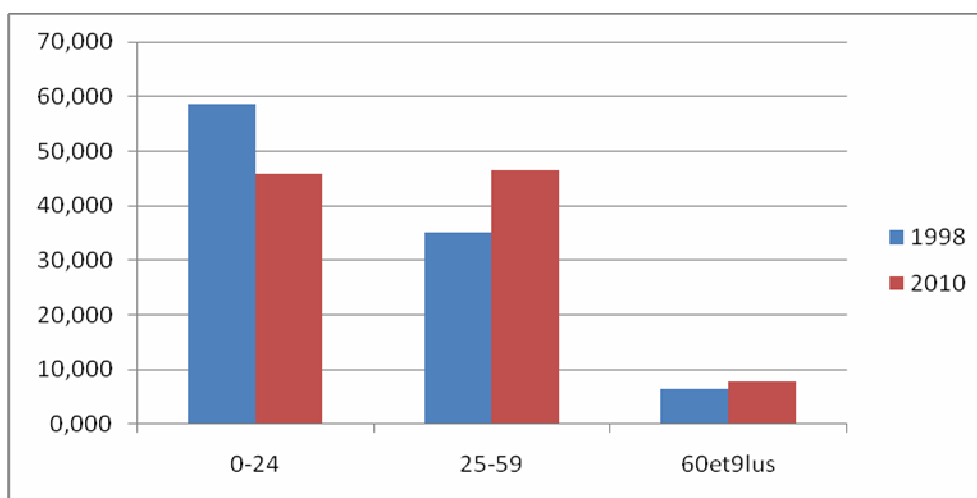


Source : ANAT

Selon la carte, les taux d'accroissement varient selon les communes, ils se révèlent élevés dans les communes urbaines qui entourent la commune chef lieu ; Ain El Hadjar et Ouled Khaled où les taux sont respectivement 3% et 4% conséquence de l'exode rural et de la fécondité élevée, un taux de croissance qui ne dépasse pas 1% dans la commune chef lieu causé par l'augmentation de la population féminine actives.

L'observation de la structure par âge des populations résidente à l'intérieur du territoire de wilaya en 2010 par rapport en 1998 permet de mettre en évidence:

**Figure 3-2-3: évolution de la population par tranche d'âge**



Source : Notre construction a partir des données de DPAT

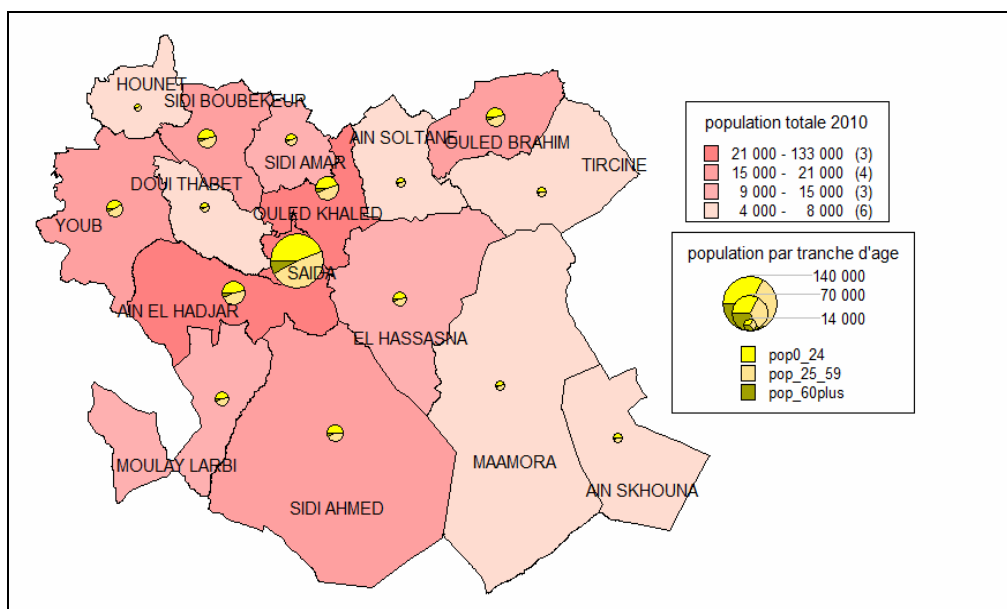


D'après la figure 3-2-3 ,on constate une dégradation de 13% dans la classe d'âge de 0-25 ans de 58.5% en 1998 à 45.75% en 2010, contre une évolution de 11% dans la classe d'âge de 25-59 ans qui a vu sa part relative passer de 35.14% à 46.47% dans le même intervalle temporel , les personnes âgées de plus de 60ans quant à eux, ont enregistré une faible croissance de leur effectif.

La wilaya de Saida se démarque par la proportion importante de jeunes habitants qu'elle héberge. Près de 45% de la population a moins de 24 ans. Une importante proportion de personnes en âge d'être actives (45%), La proportion des personnes âgées est toujours faible moins de 8%.

Nous proposons la carte suivante qui traduit la répartition de la population par tranche d'âge, afin de mieux comprendre la structure d'âge dans les différentes communes.

**Figure 3-2-4 : Carte de la répartition de la population par tranche d'âge en 2010**



Source : Notre construction à partir des données de DPAT

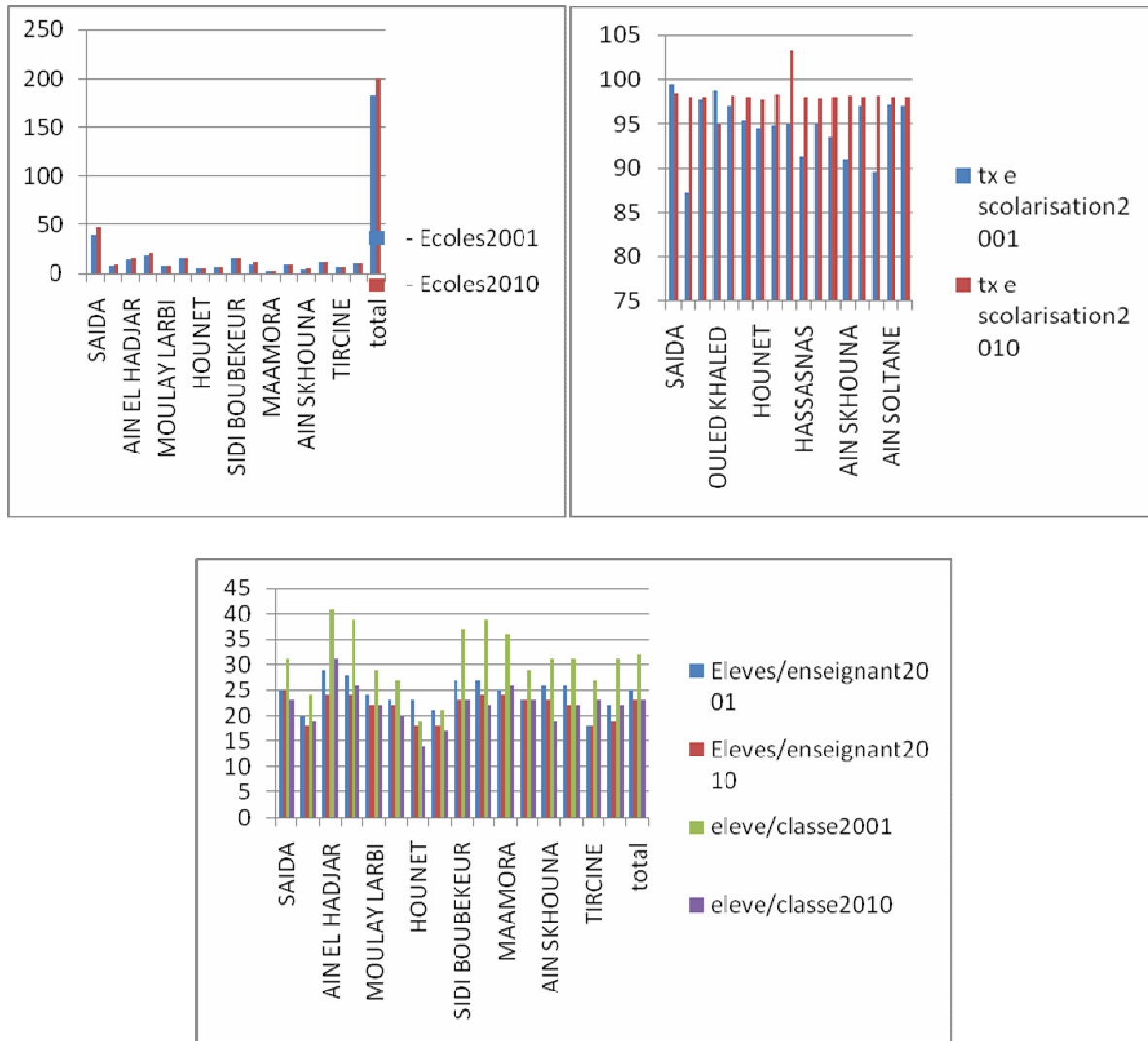
### 3-2-2 l'éducation :

La politique de l'Etat algérien en matière de formation et de scolarisation consiste à donner la chance à tout algérien âgé de 6 ans de commencer à bénéficier d'un enseignement gratuit.

#### ❖ *L'enseignement primaire :*

En matière d'enseignement primaire, la population scolarisée en 2010 s'élève à 33 132 élèves avec un taux de scolarisation supérieurs à 95%. Par ailleurs, la wilaya compte 170 écoles totalisant 1 434 classes.

Figure 3-2-5 : l'enseignement primaire en quelques chiffres.



Source : Notre construction à partir des données de la direction de l'éducation

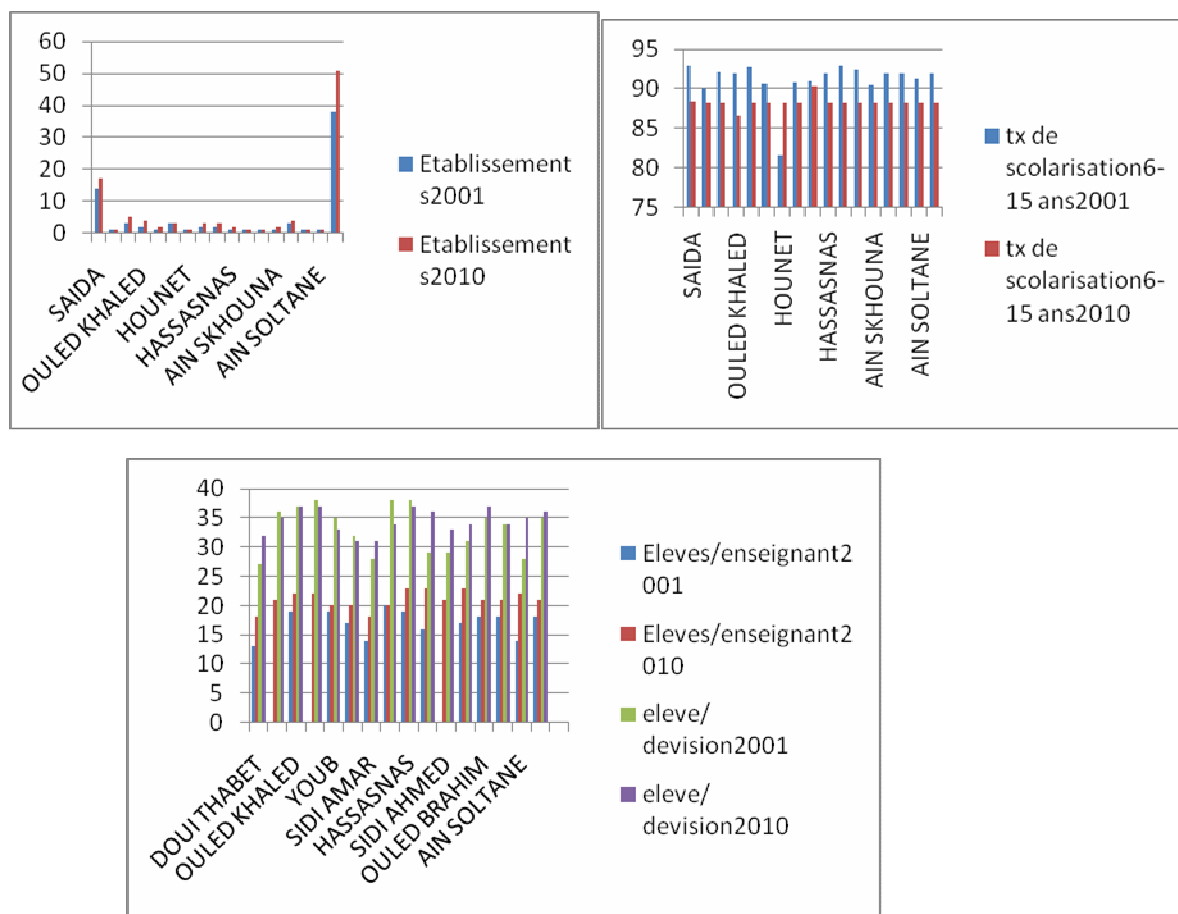
La charge d'élèves par classe est estimée à 23 élèves/classe comme moyenne au niveau de la wilaya, selon la figure représentée ci-dessus on constate que la plupart des communes ont un taux inférieur à la moyenne et cela est du à l'effectif scolarisé qui se varie entre les communes, par enseignant. Le nombre d'élèves à charge dans la wilaya est de 23 élèves / enseignant en 2010 contre 25 en 2001.

Le taux d'occupation par classe est diminué de près de 8 élèves /classe dans la période 2001-2010, ces variations peuvent être une conséquence de la diminution de la population scolarisée qui a perdu près de 9 423 élèves dans la même période et la réalisation de nouvelles écoles (le nombre d'écoles passe de 183 en 2001 à 201 en 2010).

❖ *L'enseignement moyen :*

Dans le cycle moyen, la wilaya de Saida accueille 51 établissements (CEM) en 2010 qui disposent de 806 divisions scolaires avec un effectif global de 28 878 élèves et un taux de scolarisation de 88.22%

**Figure3-2-6 : présentation de la situation d'enseignement moyen**



Source : Notre construction à partir des données de la direction de l'éducation

Pendant la période 2001-2010, la wilaya de Saida a gagné 13 nouveaux établissements, et malgré les investissements à ce niveau le taux d'occupation par classe a connu une faible amélioration. Cela est dû à l'augmentation de la population scolarisée qui a passé de 19245 élèves en 2001 à 28878 élèves en 2010.

En matière d'infrastructure, plusieurs communes ont bénéficié des nouveaux établissements tels que Saida, AIN EL HADJAR, Ouled Khaled, SIDI AMAR, SIDI BOUBKEUR. Ces communes se situent dans la vallée de Saida.

Cet accroissement implique une augmentation du nombre d'enseignants. 300 nouveaux enseignants furent recensés dans la même période.

Il est à noter la baisse de 4% enregistrée au niveau des taux de scolarisation. En effet, le taux de scolarisation est passé de 92% en 2001 à 88% en 2010. D'après les spécialistes du domaine, cette baisse est la conséquence des changements introduits dans ce secteur.

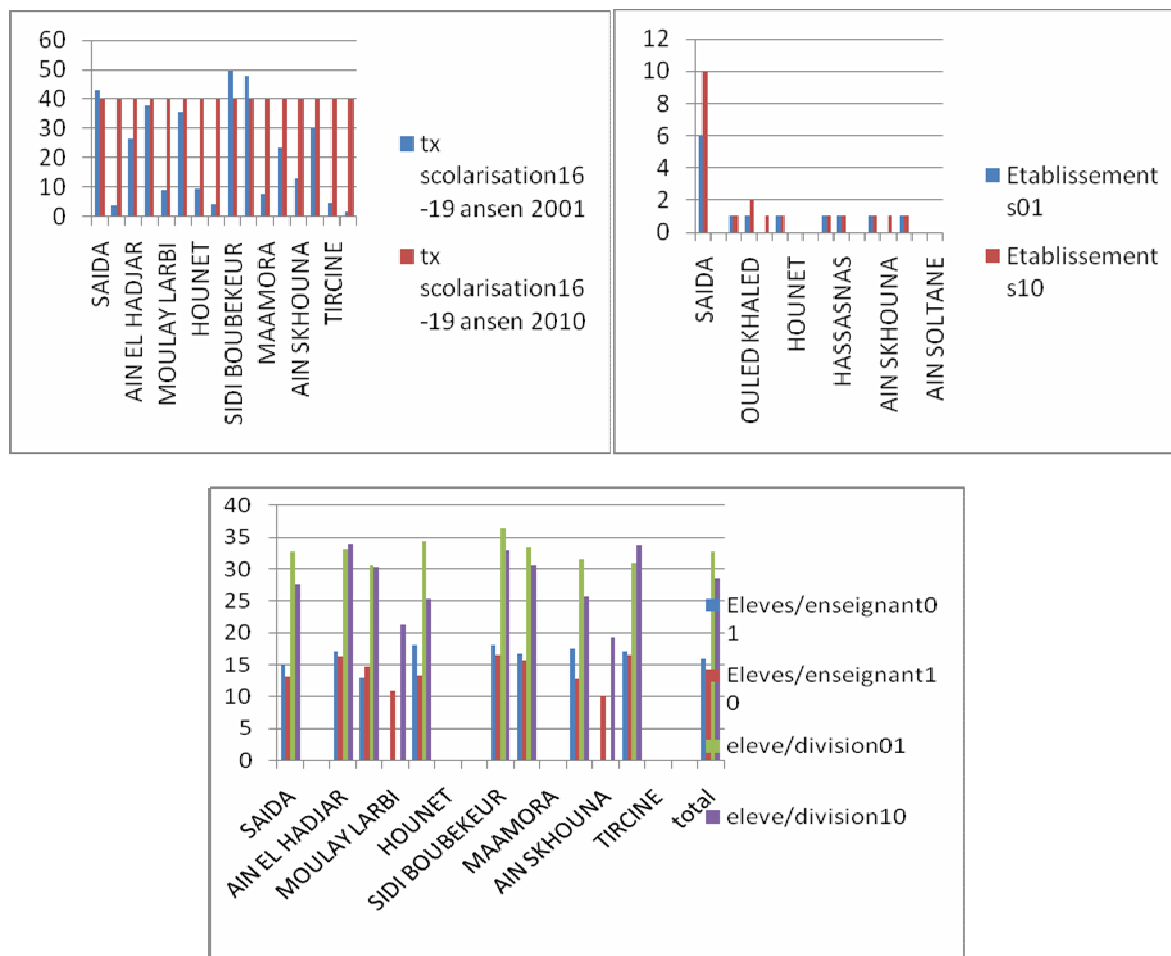
Dans un passé récent l'admission en classe supérieure s'effectuait selon la disponibilité des places pédagogiques même si la moyenne était inférieure à 10 /20 . Actuellement la moyenne obligatoire de passage est 10/20, cette régression est expliquée aussi par l'augmentation de l'effectif total de la population scolarisable.

❖ **L'éducation dans le cycle secondaire :**

La wilaya de Saida compte actuellement 20 lycées contre 13 lycées en 2001, dont 4 technicums, totalise un ensemble de 454 salles de cours, pour une population scolarisée de 11 324 élèves avec un taux de scolarisation de 40.34%.

Au niveau de l'enseignement secondaire et technique , la wilaya a connu une amélioration claire au niveau des établissements et de nombre de classes, ainsi au niveau de scolarisation qui a passé de 32% en 2001 à 40.3% en 2010 , la charge d'élèves moyenne par classe a connu aussi une faible amélioration pour passer de 32 élèves/classe en 2001 à 25 élèves/classe en 2010.

**Figure 3-2-7 : présentation de la situation d'éducation dans le cycle secondaire.**



Source : Notre construction à partir des données de la direction de l'éducation

Sur la période considérée, on remarque que le taux de scolarisation est stable dans toutes les communes de la wilaya d'environ 40% et ceci loin d'être vrai car en réalité le taux de scolarisation dans la commune chef lieu ainsi dans la vallée de Saida est plus élevé que les autres communes et la stabilité est due à la nature des variables par commune qui sont des valeurs approximatives, comme on remarque une baisse au niveau de taux de scolarisation en 2010 par rapport à 2001.

Pour la charge d'élève par division on voit que la plupart des communes ont connu une légère baisse dans le nombre d'élèves par classe, en revanche on enregistre une augmentation de l'effectif d'élèves par classe dans les communes qui entourent la commune chef lieu comme Ain El Hadjar ; Ouled Khaled, cela est dû à l'augmentation de la population scolarisée dans ces régions.

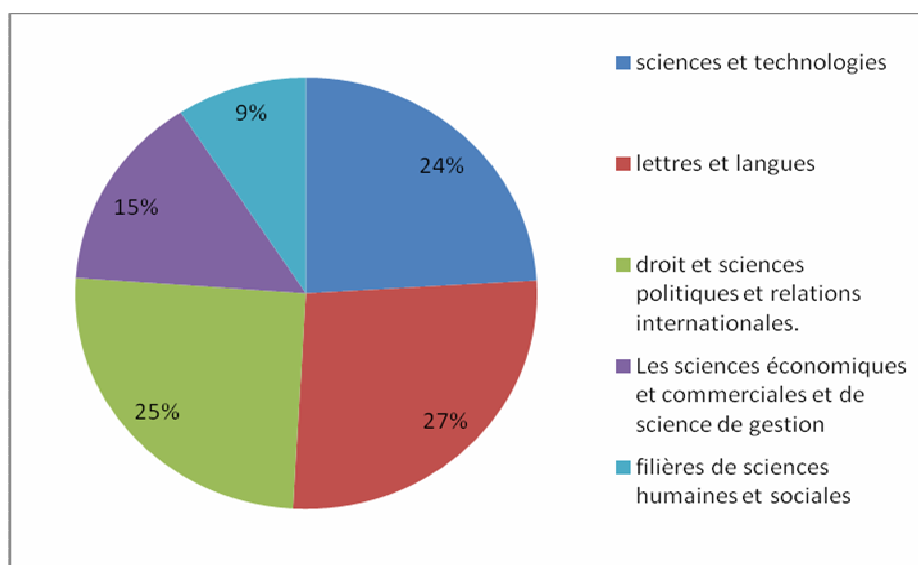
#### ❖ *L'enseignement supérieur :*

L'enseignement supérieur dans la wilaya de Saida se diversifie en proposant des nouvelles spécialités. De centre universitaire, l'institution au statut d'université. L'éventail large des formations dans les domaines des sciences et de la technologie, de la biologie, des sciences sociales, et de lettres et sciences humaines, permet le choix varié de cursus. L'université reçoit les étudiants des wilayates limitrophes des hauts plateaux et du sud ouest qui faisaient partie des territoires de la wilaya de Saida historique.

Quant aux structures d'accueil, nous dénombrons quatre résidences universitaires pour une capacité d'accueil théorique en lit d'hébergement de 6900, logeant 5370 étudiants étaient hébergés en 2009 et cela correspond à un taux d'hébergement de 49.53%.

La wilaya de Saida compte 11200 places pédagogiques en 2010, réparties sur les différentes filières, le schéma suivant présente la répartition des étudiants par filières.

**Figure 3-2-8 : répartition des étudiants selon les spécialités**



Source : Notre construction à partir des données de DPAT

Selon le graphique, on remarque une quasi similitude dans la répartition des étudiants dans les filières des sciences et technologies, lettres et langues, droit et sciences politiques et relations internationales.

Les sciences économiques et commerciales et de science de gestion détiennent un pourcentage de 14.7% de l'ensemble des effectives, quant aux filières de sciences humaines et sociales, elles n'intéressent que 9.14% de l'ensemble des étudiants.

#### ❖ *Formation professionnelle:*

Le secteur de la formation professionnelle a un rôle important dans la création d'un capital humain et d'une technicité permettant aux non reçus du système scolaire de trouver une opportunité de travail. En effet, dans toute la wilaya, il existe 8 centres de formation professionnelle CFPA d'une capacité de 3300 places pédagogiques, et deux INSF avec une capacité d'accueil de 750 élèves.

Les centres de formation sont dispersés sur les communes de la wilaya. Trois CFPA et un INSFP au niveau de la commune chef lieu, un INSFP à Ouled Khaled avec une capacité d'accueil de 300 élèves, et un centre de formation professionnelle avec une capacité d'accueil de 250 élèves dans les communes suivantes : Moulay LARBI, YOUB, SIDI BOUBKEUR, HASSASNA, SIDI AHMED OULED, BRAHIM. Le reste des communes ne dispose d'aucun centre de formation.

D'Après un entretien avec les chefs des services au niveau de la direction, il ressort que la création de CFPA ne se réalise que sur demande. Les CFPA rependent à la densité de la population et les responsables ont tente d'avoir un centre au moins dans chaque Daira.

### **3.2.2 Les infrastructures socio économiques**

Dans un troisième stade de notre diagnostic socio démographique, nous dressons un état des lieux des infrastructures socio économiques dites de base, et qui concernent les infrastructures sanitaires (tels que les hôpitaux, les centres de santé....) ; les infrastructures de liaison (routes nationales, chemins de wilaya ....) ; les infrastructures hydrauliques (affectation de l'eau potable, ....) ; ainsi est inclut dans ce diagnostic l'habitat et les logements.

❖ ***Les infrastructures sanitaires:***

La wilaya de Saida enregistre une nette amélioration au niveau des infrastructures sanitaires. La période 2001-2010 est caractérisée par une croissance positive au niveau des services sanitaires ; l'hôpital a bénéficié de 107 lits supplémentaires pour passer de 475 lits en 2001 à 582 lits en 2010, ceci implique la régression du nombre d'habitants pour 1 lit de 619 hab./lit en 2001 à 592 hab/lit en 2010. Comme on remarque l'augmentation des nombres de polycliniques avec 24 polycliniques en 2010 contre 6 seulement en 2001. En revanche on remarque la disparition des centres de santé en 2010 qui comptaient 15 centres en 2001, et cela est dû à la restructuration de ces centres pour devenir des polycliniques, ce qui explique la forte augmentation des nombres de polycliniques en 2010 par rapport à 2001.

Concernant les agents paramédicaux de la wilaya de Saida, l'analyse de l'évolution des effectifs des personnels montre que ces derniers ont enregistré une amélioration continue au fil des années pour enregistrer en 2009 :

- \* 252 médecins généralistes ;
- \* 109 médecins spécialistes ;
  
- \* 73 pharmaciens ;
- \* et 74 dentistes.

La plupart des communes de la wilaya disposent au moins d'une polyclinique. La commune chef lieu est relativement plus dotée en infrastructures sanitaires avec l'existence d'un hôpital et de 6 polycliniques.

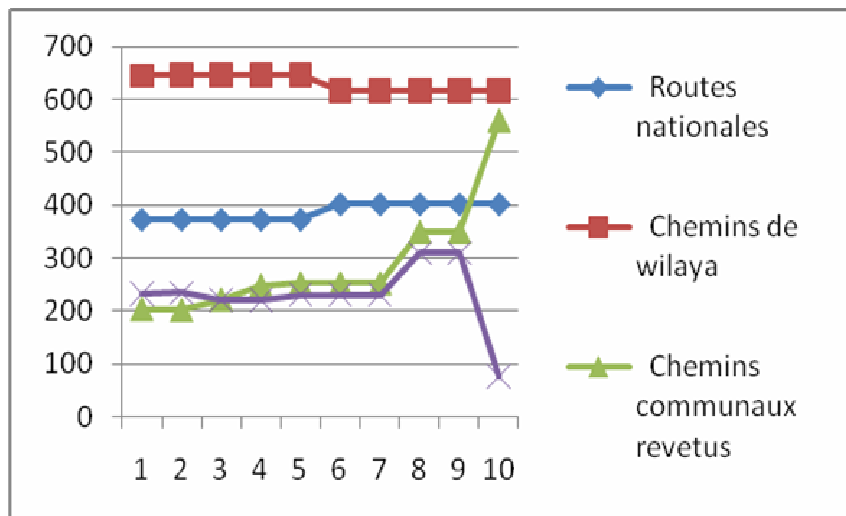
Malgré les efforts établis dans ce secteur, le besoin d'un second hôpital pour la wilaya devient pressant pour diminuer la charge que subit celui de Saida et pour pallier ce déficit, ainsi pour diversifier les spécialités. Il faut signaler ici que la création d'un deuxième hôpital est programmée dans le plan quinquennal 2010-2014.

❖ ***les Infrastructures de liaisons :***

La wilaya de Saida est dotée d'une infrastructure routière dense, le linéaire total du réseau routier est de 2670.36 kms en 2010 répartis comme suit :

- \* 401.949 kms en routes nationales
- \* 615.916kms en chemins de wilaya
- \* 650.75kms en chemins communaux revêtus
- \* Et 76.90kms en chemins communaux à l'état de pistes.

**Figure 3-2-9 : l'évolution du réseau routier (2000/2010)**



Source : Notre construction à partir des données de la direction des travaux publics.

Le graphique, nous présente l'évolution de réseau routier dans ces dix dernières années. On remarque que les investissements à ce niveau ainsi que le service de l'entretien routier ont permis l'amélioration du réseau routier et le transfert de quelques chemins de la wilaya à des routes nationales, la plupart des pistes sont devenues des chemins communaux revêtus.

La wilaya de Saida possède une ouverture importante en matière de réseau routier avec les wilayates environnantes ( RN6, RN92, et la RN94), chacune des communes de la wilaya s'ouvre davantage vers les wilayates voisines, que vers le centre de leur propre wilaya.

Les communes nord-est s'ouvrent de façon prioritaire vers la vallée de l'oued Taria et Mascara.

BALLOUL et TERCINE s'ouvrent prioritairement vers la wilaya de TIARET par DJABILAT ROSFA, FRENDA, THAKHMERT.

AIN SKHOUNA entretient des relations privilégiées avec ROGASSA dans la wilaya d'El Baydh.

Les communes de l'ouest et du nord ouest- YOUB, HUNET et aussi SIDI BOUBKEKEUR s'ouvrent de façon prioritaire vers les wilayas de SIDI BEL EBBES, SFISSEF, TELAGH.

Six routes nationales (RN : 06 ; 90 ; 92 ; 93 ; 94 ; 104) passent par le territoire de la Wilaya, mais le réseau s'articule essentiellement autour des deux axes principaux qui sont la RN6 et la RN92, qui ont un caractère structurant et d'animation pour la wilaya et toute la région des Hauts Plateaux et le Sud Ouest.

La R.N6 dite « Oran-Béchar » relie six wilayas qui sont : Oran-Mascara-Saida-Naâma et Béchar sur le territoire de la wilaya.



La RN92 dite « Sidi Bel Abbés-Saida) » relie la ville de Sidi Bel abbés à Saida, C'est l'axe privilégié, actuellement, par les automobilistes du sud pour se rendre à Oran.

Ces deux axes sont d'importants couloirs de transit au niveau régional et assurent la liaison avec les wilayas du Sud du pays.

La RN93 qui relie Saida et Tiaret assure la liaison directe avec Tiaret et une part non négligeable des liaisons avec le Centre et l'Est du pays.

Et enfin, la RN94 relie les wilayas de Saida et Tlemcen.

**Tableau 3-2-2 : répartition des réseaux routier**

COMMUNE	ROUTES NATIONALES		CHEMINS DE WILAYA		CHEMINS COMMUNAUX				indice de densité
	NBRE	KMS	NBRE	KMS	NBRE	KMS REVETUS	KMS NON REVETUS	TOTAL KMS	
SAIDA	4	24,016			7	27,900	3	54,916	0,72448549
DOUI THABET	1	15,000	3	45,390	3	15,150		75,540	0,34827109
AIN ELHADJAR	3	25,540	5	61,699	6	16,400		103,639	0,2483561
OULED KHALED	4	31,000	5	44,865	8	15,540	13,300	104,705	0,50533301
MOULAY LARBI	1	25,600	1	18,522	7	38,300		82,422	0,19452915
YOUB	2	50,928	3	45,980	4	22,750		119,658	0,27004739
HOUNET			4	39,530	6	17,600	5,200	62,330	0,35394662
SIDI AMAR	1	15,000	1	6,000	4	16,800	6,000	43,800	0,26102503
SIDI BOUBEKEUR	1	8,000	4	40,330	6	38,000		86,330	0,35136345
HASSASNAS	1	34,000	7	95,382	12	43,400	10,400	183,182	0,31610354
MAAMORA	1	28,000	3	29,988	10	56,800	11,500	126,288	0,10381258
SIDI AHMED	1	33,000	2	61,230	10	103,700	2,000	199,930	0,15901535
AIN SKHOUNA	2	44,430			6	30,100	4,000	78,530	0,19418892
OULED BRAHIM	1	27,500	4	47,026	7	24,200	8,000	106,726	0,42100986
TIRCINE	1	4,000	4	50,040	9	73,300	2,500	129,840	0,3081158
AIN SOLTANE	2	35,935	4	29,930	6	17,800	11,000	94,665	0,36521991
WILAYA		401,949		615,912		557,740	76,900	1652,501	0,24425769

Source : DPAT

La wilaya de Saida est sillonnée par trois types de routes nationales, départementales et, communales.

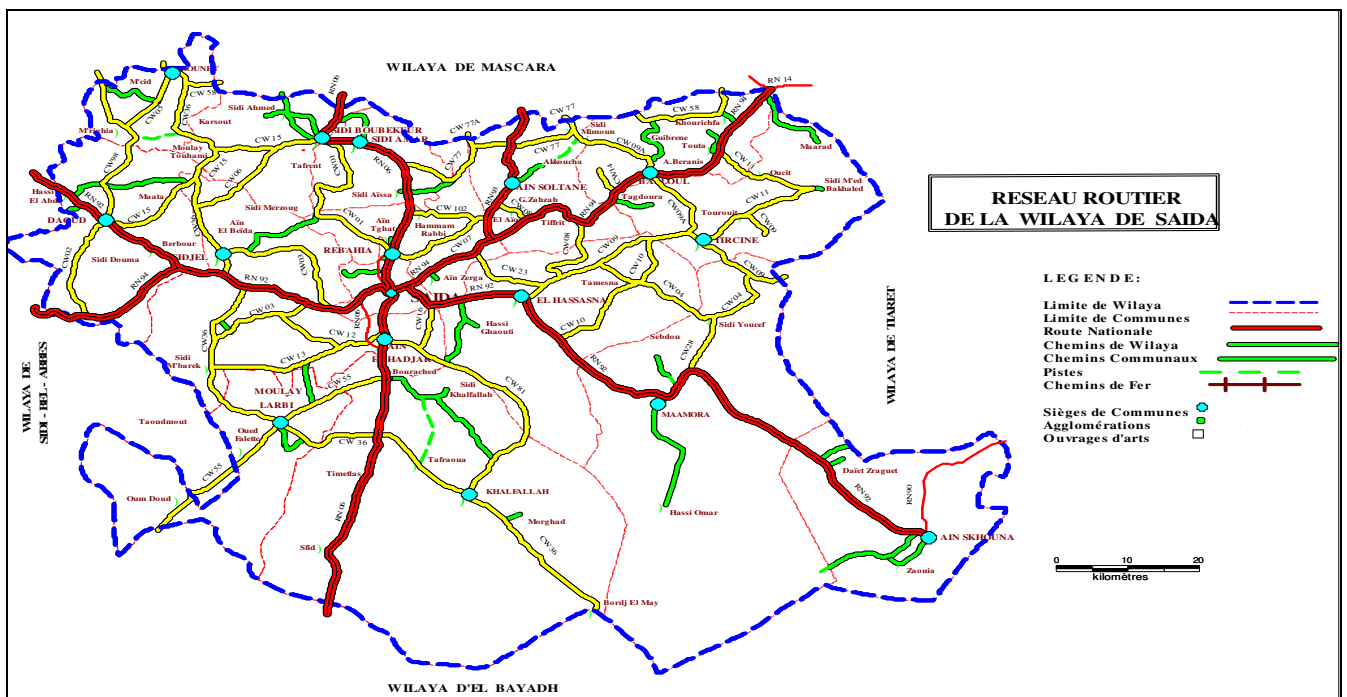
**L'indice de densité :** Il représente la desserte du territoire. Cet indicateur montre le degré de couverture du territoire national par les infrastructures de transport. On l'obtient en ramenant la longueur de l'infrastructure à l'aire du territoire couvert (M. SAVY, 2006).

L'exportation des données de tableaux informe que la majorité des communes sont traversées par au moins une route nationale, d'un linéaire moyen de 50.24km, elles sont bien dotées en termes de chemins de wilaya. En effet, la majorité des communes disposent d'un chemin de wilaya qui varie entre 30 jusqu'à 95kms, sauf la commune de Sidi Amar qui est la moins desservie, elle ne compte que 6kms de chemins de wilaya et 43kms de chemins communaux, néanmoins elle est traversée par une route nationale de 15kms. La commune de Saida se remarque par l'absence des chemins de wilaya et la dotation la plus élevée des chemins nationaux et communaux.

Concernant le réseau de chemins communaux, il est assez important dans la plupart des communes de la wilaya.

Pour mieux présenter la dotation de la wilaya en termes de réseau routier, la carte suivante présente le maillage routier de la wilaya de Saida où on constate que les RN sillonnent la majorité des communes, les CW renforcent les RN et sont plus maillés et traversent toutes les communes à l'exception de AIN SKHOUNA. Et enfin les CC qui dans la plupart des cas relient les villages éloignés.

Figure 3-2-10 : réseau routier de la wilaya de Saida



Source : URSA

En matière de densité du réseau routier, la wilaya est bien desservie avec une densité routière moyenne de  $0,244\text{km/km}^2$ , qui correspond à 244 mètres par Km, le tableau précédant fait apparaître la densité et la dotation de chaque wilaya, où on constate une forte densité dans la commune de Saida, celle-ci dispose d'un linéaire de 724 mètres par  $\text{Km}^2$ . Les communes de Ouled kahled, doui thabet, Ouled brahim, Tircine, Aine Soltane sont desservies par un réseau routier relativement dense avec une distance qui varie entre 0.35 et 0.50, par unité de surface, se situant entre 350 et 500 mètres/  $\text{km}^2$ . Et enfin nous distinguons les communes les moins denses, il s'agit des communes qui ne possèdent que entre 103 et 340 mètres de routes par kilomètre carré.

Les chiffres relatifs à cet indice reflètent la force des infrastructures de la région où on enregistre une disponibilité raisonnables dans toutes les communes de la wilaya.

Le réseau ferroviaire demeure moins exploité par rapport à la route, la wilaya de Saida dispose d'un seul tronçon en voie étroite d'une longueur de 109kms, parallèle au tracé de la RN6. Les statistiques de la wilaya indiquent que ce mode est très peu exploité, et il couvre uniquement le transport de marchandises.

Il y'a lieu à signaler ici que ce mode va bénéficier des investissements de réhabilitation en cours, ainsi la réalisation de l'interconnexion avec la rocade des haut plateaux, pour objectif que le rail puisse jouer un rôle d'intégration et de développement de la wilaya et de la région.

#### ❖ *Affectation des ressources hydriques:*

A partir de la ressource mobilisée à l'échelle de la wilaya, le volume alloué au profit des différents usages est ventilé comme suit :

- \* AEP : 17.04Hm<sup>3</sup>/an
- \* AEI : 1.2Hm<sup>3</sup>/an
- \* Irrigation: 42.5Hm<sup>3</sup>/an

#### ➤ **Situation de l'alimentation en eau potable:**

Avant 2003, des problèmes sérieux étaient posés à certaines agglomérations en raison particulièrement d'insuffisance en ressources en eau et sous dimensionnement. Des améliorations ont été enregistrées dès 2003, avec le projet structurant « Ain Sekhouna – Saida » qui a été initié pour réduire la tension exercée sur la nappe de Saida en phase de surexploitation confirmée par la baisse de rendement de ses captages (baisse des débits et de l'artésianisme) d'une part, et de rechercher à équilibrer et à suivre l'évolution des besoins à long terme d'autre part.

Le taux de satisfaction ainsi que le taux de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable, a connu une amélioration entre 2005 et 2010, le taux moyen de satisfaction à l'échelle de la wilaya est passé de 75% à 97% en 2010. Et le taux de raccordement de moins de 80% à 98% entre 2000 et 2010, la dotation nette moyenne en eaux a évoluée pour atteindre 165L/J/hab.

Il faut signaler que la plupart des communes de la wilaya ont bénéficié de cette amélioration.

➤ **Situation de l'alimentation en eau industrielle :**

En 2000, le secteur industriel ne manifestait aucune difficulté à être satisfait. Ils ont demeuré moins actuellement où le taux de satisfaction en eaux a diminué de 20% (d'une satisfaction totale en 2000 à un taux de satisfaction de 80% en 2010)

➤ **Situation de l'assainissement :**

Les agglomérations sont dotées de réseaux d'assainissement de type unitaire dans la quasi-totalité pour un linéaire total de 583 803mL. Toutes les zones urbanisées moyennant un taux de raccordement à l'égout convenable (97%).

➤ **Situation de l'hydraulique agricole :**

A l'inverse des grands ensembles qui connaissent des problèmes, la superficie irriguée a connu un développement depuis la mise en place du FNDA.

En effet, plusieurs nouveaux points d'eau ont été créés, et mis en exploitation par les fellahs et ont permis une mobilisation moyenne de 42.5M3/an.

Le tableau suivant nous présente la situation par commune de l'alimentation en eau potable et l'assainissement en 2010 :

**Tableau 3-2-3 : répartition de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable durant l'année 2010**

COMMUNE	DOTATION (L/J/HAB. )	TAUX DE SATISFAC-TION	TAUX DE RACCORDEMENT	ASSAINISSEMENT (en %)
SAIDA	200	98	98	98
DOUI THABET	139	96	97	99
AIN ELHADJAR	150	95	98	97
OULED KHALED	188	98	98	94
MOULAY LARBI	126	97	97	99
YOUB	105	96	98	99
HOUNET	150	98	98	97
SIDI AMAR	56	98	98	99
SIDI BOUBEKEUR	95	95	97	96
HASSASNAS	189	98	98	98
MAAMORA	200	98	98	98
SIDI AHMED	150	96	98	96
AIN SKHOUNA	160	96	98	97
OULED BRAHIM	115	96	98	94

TIRCINE	144	96	98	92
AIN SOLTANE	160,4	98	98	84
WILAYA	165	97	98	97

Source : DPAT

➤ **Habitat et logement :**

La politique nationale en matière de satisfaction des besoins sociaux retient comme l'une des principales priorités la promotion de l'habitat, cellule de base de l'organisation de l'espace.

L'option nouvelle en matière de logements consiste en la diversification des programmes.

**Tableau 3-2-4 répartition du parc logement et ces taux d'occupation.**

COMMUNES	parc lof98	parc log08	TOL98	TOL08
SAIDA	20 860	24 809	6,75	6,10
DOUI THABET	1 083	1 139	7,54	7,11
AIN EL HADJAR	3 781	5 781	7,34	6,45
OULED KHALED	3 327	5 419	7,23	6,62
MOULAY LARBI	1 850	1 869	7,71	7,51
YOUB	2 855	3 734	7,29	6,47
HOUNET	1 003	1 337	8,21	6,44
SIDI AMAR	1 741	1 747	6,74	6,58
SIDI BOUBEKEUR	3 144	3 718	7,6	6,77
HASSASNAS	2 025	2 474	7,86	6,63
MAAMORA	914	1 344	8,83	6,85
SIDI AHMED	2 061	2 519	7,15	7,48
AIN SKHOUNA	1 167	1 423	7,31	7,36
OULED BRAHIM	3 429	3 611	6,78	6,67
TIRCINE	1 064	1 253	7,4	7,10
AIN SOLTANE	1 290	1 408	7,76	6,61
WILAYA	51 594	63 585	7,1	6,49

Source : RGPH1998/2008

Sur la base des statistiques de recensement, le nombre de logements existants sur le territoire a connu une importante augmentation entre 1998-2008, plus de 12000 logements ont été créés. Ce qui représente une augmentation de près de 24%. Il passera de 51 594 logements en 1998 pour accroître à 63 585 en 2008 soit une moyenne de réalisation de près de 1200 logements par an. Ceci est dû à l'importance des programmes et une cadence de réalisation soutenue et les réformes introduites dans le secteur de l'habitat.

Mais, le taux d'occupation par logement (TOL) reste toujours élevé, il a enregistré en 2008 une moyenne de 6.49 personnes par logement. Certaines communes affichent des TOL supérieurs à 7 (TIRCINE : 7,10, DOUI THABET : 7,11, AIN SKHOUNA : 7,36, SIDI AHMED : 7,48 ; MOULAY LARBI ,7,51) .

Bien que le T.O.L. est un indicateur insuffisant pour estimer et apprécier la situation en matière de logements. Le nombre des ménages par logement renseigne d'une autre manière sur le niveau d'occupation des logements. A l'échelle de la wilaya, le nombre des ménages moyen par logement est de 1,10, ce qui apparaît appréciable. Généralement, les communes qui présentent des T.O.L élevés, affichent également des ratios relativement forts, c'est le cas de DOUI THABET, SIDI BOUBEKEUR, SIDI AMAR, avec des ratios supérieurs à 1,15 ménages/logements.

D'un autre côté, d'après les données statistiques de la wilaya, le parc logement précaire recensé à travers l'ensemble des communes de la wilaya est évalué à 1695 unités dont plus de 56 % sont localisées aux niveaux de ces trois communes, à savoir AIN EL HADJAR 20,65 %, YOUB et SIDI BOUBEKEUR 17,70 %. (ANAT2008).

### **3.3 Eléments de diagnostic économique: approche sectorielle.**

Après avoir mis en lumière l'état socio- démographique de la wilaya qui révèle le potentiel physique et humain nécessaire à l'activité économique, nous nous intéressons à cette dernière où on va établir un diagnostic qui porte sur tous les secteurs d'activités présents sur le territoire de la wilaya. Ce portrait sectoriel nous permettra de détecter les principaux atouts de Saida.

#### **3.3.1 : L'agropastoralisme**

Le secteur a connu une amélioration remarquable pendant la période 1999 – 2010, grâce à l'effort de développement consacré dans le cadre des différents programmes qui a permis de réaliser des résultats encourageants au niveau de la production agricole et ainsi l'extension des superficies agricoles irriguées.

Les différentes opérations programmées durant la période 2000-2010 ont un impact positif sur la création de l'emploi, le tableau suivant, nous illustre l'impact des différents programmes du secteur sur la création de l'emploi et le schéma nous présente l'évolution de la production dans ces dix dernières années :

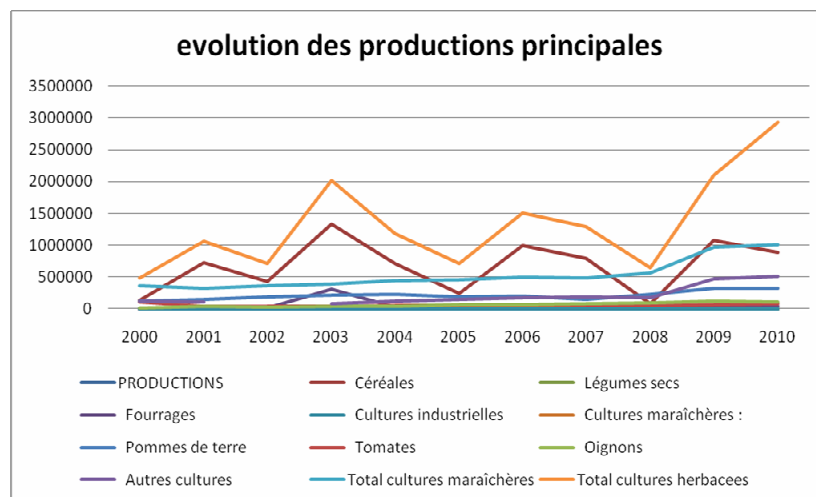
**Tableau 3-3-1 : l'impact des programmes du développement agricole sur la création de l'emploi**

Programme	Emplois permanents 2000/2009	Emplois Temporaires 2000/2009	TOTAL 2000/2009	Emplois permanents Janvier 2010	Emplois Temporaires Janvier 2010	TOTAL Général
F.N.R.D.A F.N.D.I.A	1.668	20.714	22.382	00	118	22.500
H.C.D.S	2.653	3.426	6.079	16	30	6.121
P.S.D	120	14	134	00	14	148
Concession	4.407	3.795	8.202	00	50	8.252
A.P.F.A	00	00	00	00	00	00
Forêts	827	4.044	4.871	27	52	4.948
P.P.D.R.I	3.068	3.738	6.806	06	162	6.974
AUTRES	00	45	45	00	00	45
TOTAL	12.743	35.776	48.519	43	426	48.988

Source: Direction de l'Agriculture

Dans la période 2000-2010, la production a accru grâce à l'augmentation des surfaces irrigables, qui sont passées en dix ans de 2702 hectares à 16000 hectares conséquence d'un soutien par les fonds de l'Etat depuis 1999 à 2009 de presque 7.284.828.162 Dinars. Ce soutien de 1999 à 2009 permettra de développer et atteindre un accroissement annuel de 8 %.

**Figure 3-3-1: Evolution des principales productions**



Source : notre construction avec les données de la direction de l'agriculture

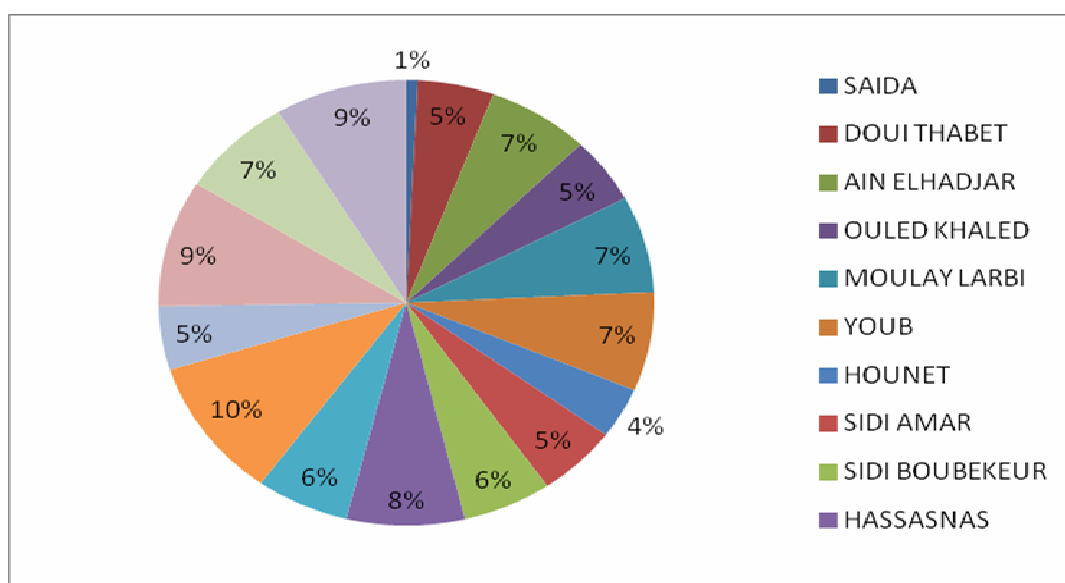
En ce qui concerne le rendement, on distingue 4 années 2001,2003, 2007,2009 qui ont connu un rendement élevé par rapport aux autres années. Ceci est du aux fortes précipitations enregistrées dans ces années.

La production des légumes (légumes secs, tomates, oignons) connaît une stagnation prononcée, malgré les tentatives des différents programmes.

Toutes les communes de Saida participent à la production d'une manière presque similaire, sauf Saida qui possède une faible superficie destinée à l'agriculture.

Le schéma suivant présente la répartition de la production agricole par commune :

**Figure 3-2-10 : répartition de la production agricole**



Source : Notre construction avec les données de direction de l'agriculture

Chaque commune de la wilaya dispose d'une superficie agricole utile (SAU) relativement importante. L'occupation des sols par commune qui ne cesse de se remodeler grâce au renouveau agricole fait ressortir que toutes les communes, à l'exception d'Ain Skhouna, comptent des superficies forestières de plus de 1000 hectares.

Les périmètres irrigués souffrent d'un sous-équipement chronique et d'une sous utilisation de leurs potentialités ; ce qui empêche l'émergence d'une véritable agriculture irriguée pouvant satisfaire une bonne partie des besoins des régions du Sud. Les parcours occupent une superficie de 163 327 has.

La Wilaya compte 14342 exploitations (dont 11388 privées) d'une superficie globale de 307 942 hectares de S.A.U. (dont 185 395 has pour le secteur privé). La superficie moyenne par exploitation est de 21,5 ha, ce qui est assez confortable pour la viabilité des exploitations. La superficie moyenne par exploitation pour le secteur privé est de 16 ha alors que celle du secteur public est de 41,4 ha.



L'élevage se pratique dans toutes les communes de la wilaya. Sauf la commune chef lieu. A la fin 2009, on comptait 11.770 têtes bovines, 621.500 têtes ovines et 42.000 têtes caprines.

➤ **Niveau de satisfaction de la population en produits agricoles :**

Avec un taux d'accroissement de 1.65 %, la population de la wilaya de Saida en 2010 est de 337.773 habitants, alors qu'elle est estimée au 31 décembre 2005 à 312.769 habitants.

Malgré cela, l'accroissement des produits agricoles permettrait de nourrir cette population et de dégager des excédents en Blé Dur et Blé Tendre, en Légumes Frais, en Olives de Table, et en Viandes Rouges.

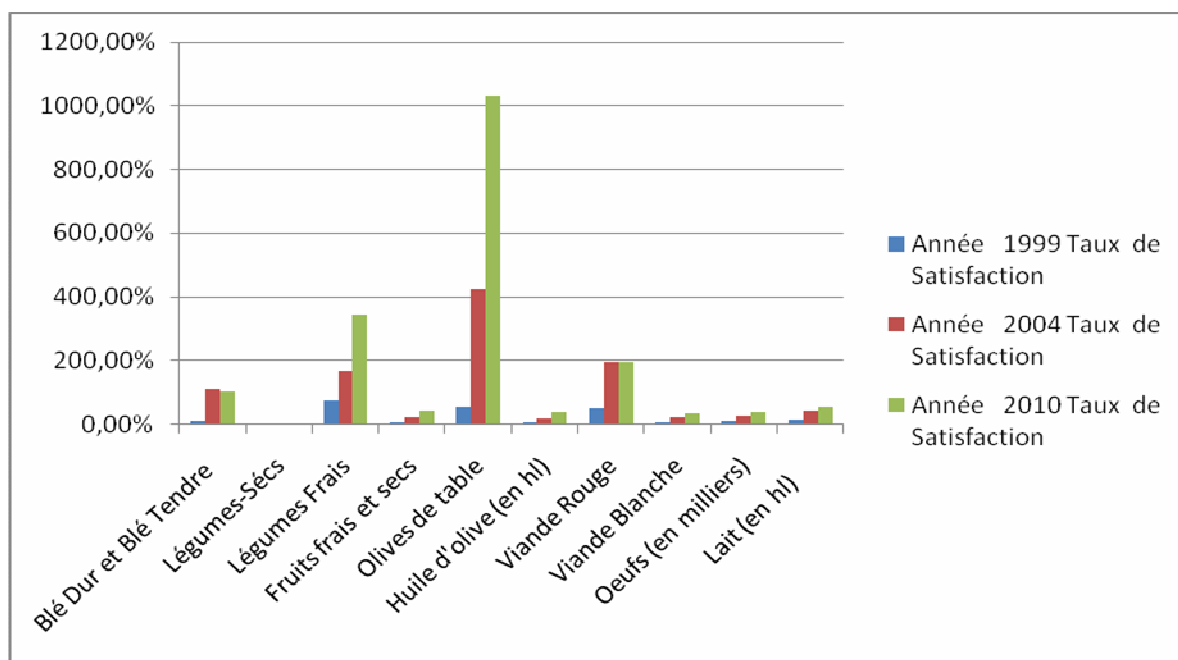
Par contre, elle restera déficitaire en Viandes Blanches, en Lait, et en Œufs, ce déficit pourrait être rattrapé après l'année 2009, comptes tenus des potentialités.

Alors que pour les Huiles d'Olives, les Fruits Frais et Secs et surtout les Légumes Secs les besoins qui seraient importants ne seront pas atteints aisément.

La progression actuelle pour la wilaya de Saida, avec un taux de croissance de 8,40 %, a reposé sur le recentrage des moyens humains, financiers et organisationnels. Toutes ces conditions réunies, ont permis d'atteindre un Indice de Production et un taux de croissance appréciables

Indice de Production Agricole :	<b>107</b>	(base 100).
Taux de Croissance Production Agricole :	<b>6,7</b>	%

**Figure 3-3-2 : situation et évolution des taux de satisfaction agricole.**



Source : Notre construction à partir des données de direction de l'agriculture.

Le schéma nous présente l'évolution de taux de satisfaction de plusieurs produits agricoles entre 1999, 2004, 2010, on remarque aussi la forte augmentation pour tous les produits agricoles. S'agissant des olives de table le taux n'a pas cessé de croître depuis 1999 et il est actuellement estimé à 1003%, les légumes frais et les viandes rouges suivent la même tendance mais avec des taux de satisfaction moins élevés à savoir 350% pour les légumes frais et 180% pour les viandes rouges.

En revanche, le blé dur et tendre après avoir augmenté entre 1999 et 2004, a connu une stagnation entre 2005 et 2010.

Les autres produits ont connu une augmentation légère pendant la même période mais ne répondant pas à tous les besoins de la wilaya.

### 3.3.2 L'industrie :

Le secteur de l'industrie reste le moins développé dans la wilaya par rapport aux autres secteurs, le tableau suivant nous donne la situation des unités de production industrielle dans la wilaya.

**Tableau 3-3-2 : présentation des entreprises industrielles dans la wilaya**

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	LOCALISATION	TYPE DE PRODUITS FABRIQUES	UNITE DE MESURE	CAPACITE DE PRODUCTION	PRODUCTION 2010	EFFECTIFS EMPLOYES
SCIS « Unité Cimenterie »	Hassasnas	Ciment	T/An	500 000	504 140	324
Unité Chaux " privé "	Hassasnas	Chaux	T / An	100 000	11 500	47
SPA PASCAS / GIPEC	Rebahia	Papier	T / An	33 000	5 717	227
		Carton	T / An	13 000	1599	
SACAEH / GIPEC	Ain El Hadjar	Sachets en Papier	T / An	58 000 000	411	39
EURL SOBRIS " Briqueterie, Privé "	Sidi Aissa	Briques Creuses	T / An	100 000	40 149	74
SARLBMSD "Briqueterie Benadouane, Privé "	Saida	Briques Creuses	T / An	100 000	UNITE EN COURS DE RENOVATION	-
Giplait " Laiterie la Source "	Zone Industrielle de Saida	Produits Laitiers	Hls / An	150 000	225 659	80
E.N.A.V.A / ABRAS	Zone Industrielle de Saida	Abrasifs liés et appliqués	T / An	2 800	104,02	77
EURL E.M.S.S " Privé "	Zone Industrielle de Saida	Embouteillage d'eau minérale	Hls/An	999 000	non communiquée	non communiquée

EURL NEC ( Ex. ECOTEX )	Zone Industrielle de Saida	Articles vestimentaires	Art./An	607 000	93 381	114
ERIID " Moulins El Forsane "	Zone Industrielle de Saida	Semoule	Qx/An	366 900	4 730	70
		Farine	Qx/An	294 120	161 980	
ENAD /SODEOR	Zone Industrielle de Saida	Produits d'entretiens	T/An	12 000	22 410	46
Naftal GPL	Zone Industrielle de Saida	B 13 et P 35	Bouteilles /Ans	5 040 000	22 699	221
Naftal CLP	Sidi Ahmed	Produits Pétroliers	M3	17 300	69 515	165

Source : DPAT

Le territoire de la wilaya de Saida compte 14 établissements d'une nature industrielle, regroupant près de 1500 emplois.

L'activité industrielle est fortement concentrée au niveau des zones industrielles du chef lieu, et celle de Ain El Hadjar.

L'observation des bilans de production de ces dix dernières années et même depuis 1985, montre une irrégularité suivie par une dégradation dans la production dans la plupart des unités. En revanche pour la cimenterie de Saida qui a enregistré un taux de croissance positif pour passée de 252000 tonnes en 2003 à 504000 tonnes en 2010.

Avant de terminer, il faut signaler que la wilaya de Saida possède deux zones industrielles à Saida (superficie :842 114.00m<sup>2</sup>) et à Ain El Hadjar (1034433.00m<sup>2</sup>) et il y'a la réalisation de deux zones d'activités, la première à Youb (superficie : 109000.00m<sup>2</sup>) et la seconde à sidi Ahmed .

### 3.3.3 : Le tissu économique (PME)

Les petites et moyennes entreprises par leurs investissements et par les emplois qu'elles génèrent jouent un rôle indiscutable dans la dynamique et le développement économique d'une région, c'est pour cette raison, qu'on trouve sur le plan politique et surtout depuis 1980 une multiplicité et une multiplication des programmes visant l'encouragement et l'aide des PME.

En 2010 le tissu économique de la wilaya de Saida en termes de PME compte un total de 2775 entreprises, dont 32 considérées comme moyennes entreprises, et 157 petites entreprises et 2586 TPE.

Le tableau suivant présente le nombre d'entreprises et le nombre d'emplois par communes et par secteurs d'activité :

**Figure3-3-3: le nombre d'entreprise et le nombre d'emploi par communes et par secteurs d'activité**

Secteur d'activité	ETS INDU	EMPL INDU	ETS SERV	EMP SERVICE	ETS BTPH	EMPL BTPH	ETS COMMERCE	EMPLCOMM ERCE	ETS AGRI	EMP LAGRIC	ETS TRANSP	EMPLTRANS/COM	TOTAL ETS	EMPLOYES TOTAL
S A I D A	104	1603	386	1743	643	2849	13	108	13	37	837	958	1996	7298
AIN	13	159	28	155	95	334	2	10	6	6	14	18	158	682
MOULAY LARBI	3	9	4	6	13	28	0	0	0	0	4	4	24	47
SIDI AHMED	2	71	5	29	14	39	0	0	1	189	2	2	24	330
SIDI BOUBKER	4	24	13	62	23	114	0	0	0	0	3	3	43	203
SIDI AMAR	1	1	6	20	10	49	0	0	4	250	9	9	30	329
Ouled Khaled	10	13	30	138	83	363	4	7	4	112	42	44	173	677
HOUNET	0	0	1	7	11	43	0	0	0	0	4	4	16	54
EL HASSASNA	6	9	6	17	19	104	1	6	2	21	19	37	53	194
MAAMORA	1	1	2	8	6	41	0	0	1	1	6	6	16	57
AIN SKHOUNA	1	1	4	13	3	9	0	0	0	0	6	6	14	29
Ouled brahim	17	32	14	93	63	220	1	0	0	0	22	32	117	377
TIRCINE	2	3	0	0	9	37	0	0	0	0	4	4	15	44
AIN SOLTANE	0	0	1	0	11	50	0	0	1	1	3	3	16	54
YOUB	5	7	5	8	40	95	0	0	1	1	17	19	68	130
DOUI THABET	0	0	3	13	10	22	0	0	0	0	1	1	14	36
TOTAL	169	1933	508	2312	1051	4397	21	133	33	618	993	1142	2775	10535

Source : direction de l'Artisanat et PME

La wilaya compte 2275 entreprises de petite et moyenne taille, la commune de Saida concentre le nombre le plus élevé de PME à savoir 1996 entreprises représentant 72% de l'ensemble de PME de la wilaya et participant à l'emploi avec un effectif de 7298 ce qui correspond à 69% de l'ensemble de l'emploi total occupé par les PME.

Concernant la structure de la wilaya par secteur d'activité : le BTPH prédomine les autres secteurs en termes d'effectif d'entreprises. En effet, on enregistre 1051 entreprises, soit une part de 38%, on enregistre également une forte contribution dans l'emploi avec 41%.

Le secteur de service ; vient en deuxième position avec 508 PME, il participe à l'emploi par 2321 employés.

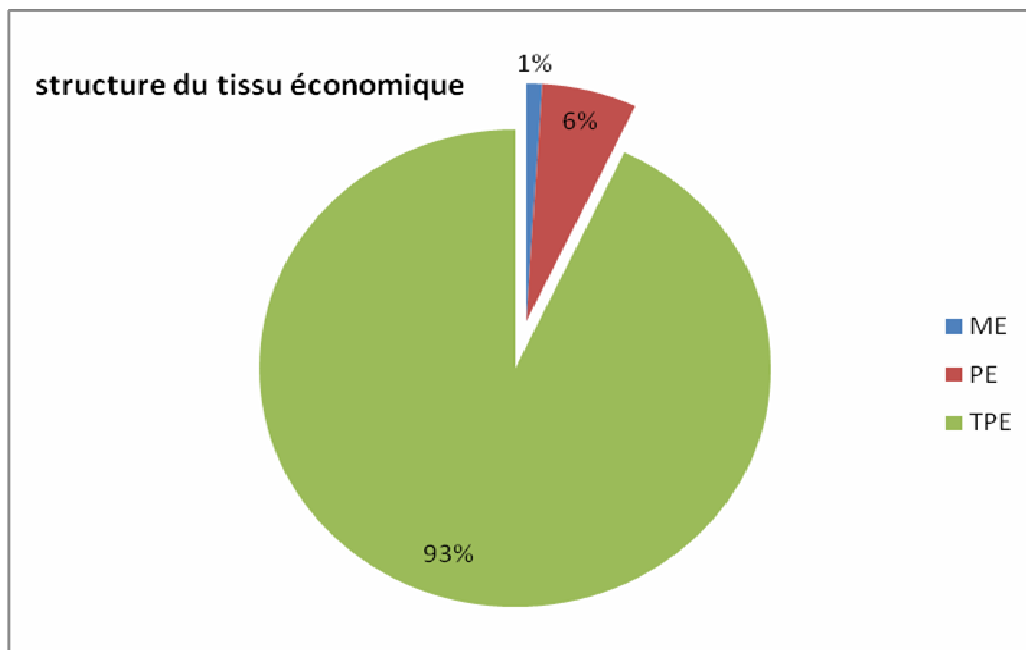
Avec une part de 35% dans l'ensemble des PME, les transports viennent en troisième position, mais ne contribuent que par 10% dans l'emploi. Ceci est expliqué par la nature des entreprises de transport qui sont généralement de très petite taille qui ne dépasse pas les 2 salariées. En revanche le secteur de l'industrie et malgré le nombre très limité par rapport aux autres secteurs, il participe à l'emploi avec un pourcentage assez élevé (18,34%).

Concernant le commerce, les données ne concernent que le commerce de gros, alors que le commerce de détail n'est pas recensé dans cette catégorie. A cet effet, on ne retrouve que 121 PME dans le secteur des commerces, avec une participation à l'emploi de l'ordre de 1,2%.

Les PME dans le secteur de l'agriculture sont très peu nombreuses, les chiffres indiquent qu'il y'a que 33 entreprises, considérées comme petites entreprises de 10 salariés ou plus. Les PME agricoles participent avec 6% dans l'emploi total.

Pour conclure, le schéma suivant illustre la structure du tissu économique de la wilaya de Saida,

**Figure 3-3-3 : structure du tissu économique**



Source : Notre construction à partir des données de direction de l'agriculture

Où on trouve que les moyennes entreprises ME participent à 1% dans sa structuration, les petites entreprises PE à leur tour, représentent 6% et enfin, les très petites entreprises TPE ; de par leur nature détiennent la part du lion dans le tissu économique de la wilaya, leur part s'élève à 93%.

### 3.3.4 L'emploi :

Au cours de ces dix dernières années, des efforts considérables ont été entrepris dans la création de l'emploi, ainsi les différentes réformes économiques de caractère global ou sectoriel mises en œuvre, ont un impact positif sur la création de l'emploi. En 2010 dans la wilaya de Saida près de 24 641 emplois ont été créés dont 1 101 placements sont permanents et 23 540 temporels.

Le tableau suivant nous indique la création de l'emploi permanent et temporel par secteur d'activités et par commune.

**Tableau 3-3-4: la création d'emploi par secteurs d'activités.**

COMMUNES	AGRI	B.T.P	INDUSTRIE	COMMERCE	HYD.FORET	SERVICES	ADMINIST.	TRANSP.	TOTAL
SAIDA	148	3 494	457	994	532	7 964	3 982	27	17 598
DOUI THABET	105	182	5	21	377	338	169	5	1 202
AIN HADJAR EL	67	481	139	38	508	2 446	173	13	3 865
OULED KHALED	21	102	45	85	20	1 187	293	6	1 759
MOULAY LARBI	27	68	0	13	9	848	124	6	1 095
YOUB	13	63	0	11	41	916	158	11	1 213
HOUNET	109	36	0	23	0	553	36	3	760
SIDI AMAR	168	63	0	43	3	495	97	5	874
SIDI BOUBEKEUR	90	179	17	41	366	1 596	198	7	2 494
HASSASNAS	88	178	209	59	368	510	105	8	1 525
MAAMORA	11	53	0	23	370	100	49	5	611
SIDI AHMED	41	68	0	31	8	920	61	3	1 132
AIN SKHOUNA	273	68	0	11	357	102	48	3	862
OULED BRAHIM	138	165	0	34	694	236	118	3	1 388
TIRCINE	13	43	0	9	5	835	63	2	970
AIN SOLTANE	21	41	0	17	6	512	71	6	674
WILAYA	1 333	5 284	872	1 453	3 664	19 558	5 745	113	38 022

Source : DPAT

De façon générale, la création de l'emploi est concentrée dans la commune chef lieu, presque la moitié des postes sont créés au niveau de la commune de Saida, comme on remarque la forte création de l'emploi dans les services près de 51.43 % des poste créés suivi par l'administration et le BTP avec près de 16 % d'emplois créés dans chacun d'eux.

Dans la création de l'emploi, l'emploi permanent ne représente que 5% en 2010. « Les emplois créés durant la période 2001-2010 sont donc des CDD, des emplois temporaires et précaires » estime-t-il. « Contrairement à ce qui est présenté par les pouvoirs publics, les solutions apportées restent de simples solutions d'attente et le traitement du chômage n'est pas économique mais fondamentalement social.

Il n'y a pas encore chez nous une politique de l'emploi mais seulement une politique de gestion du chômage, très coûteuse par ailleurs, financée par la dépense publique et qui prendra fin dès que la manne pétrolière diminuera ou devra être affectée à d'autres emplois.

Concernant la population occupée, elle présente plusieurs difficultés en matière de données, qui nous empêchent de donner une image claire de cet indicateur dans la wilaya.

D'après les entretiens établis avec les responsables, nous avons pu relever les constats suivants :

La définition de la population occupée n'est pas identique chez les organismes qui publient des chiffres en la matière, cette hétérogénéité est à l'origine des contradictions des statistiques recueillies auprès de différentes directions, ainsi, il y a ceux qui recensent toutes personne ayant occupée un poste dans une période qui dépasse ou égalise les 3 mois, d'autres ne prennent en considération que ceux qui ont exercé plus qu'une année. Cette catégorie inclut les estimations relatives à l'emploi informel.

Les derniers chiffres qu'on a pu avoir datent de 2008. Pour cette année, on trouve que les statistiques diffèrent d'une direction à une autre, notre première source relève du recensement RGPH 2008 publié par l'ONS, ou on trouve que la population active (la population occupée est disponible dans le RGPH 1998).

La deuxième source de données est issue de l'enquête dirigée par la direction de planification et d'aménagement de territoire DPAT de Saida, et menée dans le but de connaître la situation de l'emploi dans la wilaya de Saida, mais cette enquête n'était pas publiée du fait que le taux de chômage s'est révélé très élevé qui environne les 38%.

Malgré cela nous avons pu avoir un tableau qui inclut des données sur le taux d'occupation et les taux de chômage en 2008.

**Tableau 3-3-5 : situation de la population occupée (1998/2008)**

Désignation	Population occupée		Taux d'occupation		Taux de chômage	
	1998	2008	1998	2008	1998	2008
SAIDA	21028	33186	59,37	79,18	40,62	20,97
DOUI THABET	593	839	64,65	68,99	35,35	31
AIN EL HADJAR	3084	4760	52,99	68,99	47,01	31
OULED KHALED	2976	4719	80,71	70,74	19,29	29,25
MOULAY LARBI	1626	2180	62,77	70,98	37,22	29
YOUB	2384	3388	72,63	66,01	27,37	34
HOUNET	503	839	58,09	61,01	41,91	39
SIDI AMAR	1399	2040	77,54	80	22,46	20
SIDI BOUBEKEUR	918	1924	75,39	41,99	24,61	58
HASSASNAS	1576	2448	88,17	73,01	11,83	27
MAAMORA	1272	1468	66,68	80	33,32	20
AIN SKHOUNA	1288	1516	70,58	72,98	29,42	27
SIDI AHMED	2031	2578	65,38	69,99	34,61	30
OULED BRAHIM	3152	4190	74,76	71,01	25,24	29
TIRCINE	836	1135	87,55	55,99	12,45	44,01
AIN SOLTANE	776	1042	69,46	52,97	30,54	47,03
Total	45442	68252	56,63	72,41	43,36	37,58

Source : résultats de l'enquête du DPAT, et RGPH1998.

A partir du tableau, on constate que le taux de chômage est élevé dans toutes les communes. En effet, il a atteint les 58% à Sidi Boubkeur, 47% à Tircine et 44% à Ain el Soltane. Pour les communes de Sidi Ahmed, Hounet, Youb, Ain El Hadjar, Doui Thabet le taux de chômage varie entre 30%-39%, et enfin une dernière catégorie qui connaît un taux de chômage allant de 20% à 29% concerne les communes restantes et la commune de Saida qui enregistre le taux de chômage le plus faible, mais malgré cela il demeure assez élevé.

Les directions de l'emploi constituent notre 3<sup>èmes</sup> source de données à partir des fichiers dont ils disposent notamment la répartition de l'emploi par secteurs et par communes, que l'on n'a pas dans la base précédente.

Les données de la population occupée fournies par la direction de l'emploi sont largement différentes de celles fournies par l'enquête. Par exemple à Doui Thabet, la population occupée est estimée à 839 personnes dans l'enquête, par ailleurs dans la direction de l'emploi elle est estimée à 2050 dépassant le premier chiffre par le double.



La répartition de l'emploi total par secteur et par commune, recueillie auprès de la direction de l'emploi est dans le tableau suivant :

**Tableau 3-3-6 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité et par commune en 2008.**

année	Population occupée en agriculture	Population employée dans le BTP	Population employée dans l'industrie	Population employée dans les services	Population employée dans l'administration	Population employée dans l'artisanat	Population employée dans le tourisme
SAIDA	649,00	2 993,00	955,00	17 984,00	5 658,00	1 826,00	649,00
	2,01	34,22	47,39	47,11	79,81	88,51	100,00
DOUI THABET	643,00	367,00	0,00	1 411,00	63,00	20,00	0,00
	1,99	4,20	0,00	3,70	0,89	0,97	0,00
AIN HADJAR	9 797,00	504,00	399,00	2 675,00	218,00	58,00	0,00
	30,38	5,76	19,80	7,01	3,08	2,81	0,00
OULED KHALED	4 153,00	698,00	482,00	9,00	7,00	2,00	0,00
	12,88	7,98	23,92	0,02	0,10	0,10	0,00
MOULAY LARBI	1 103,00	460,00	0,00	1 310,00	58,00	34,00	0,00
	3,42	5,26	0,00	3,43	0,82	1,65	0,00
YOUB	3 731,00	460,00	0,00	1 440,00	117,00	43,00	0,00
	11,57	5,26	0,00	3,77	1,65	2,08	0,00
HOUNET	615,00	201,00	0,00	780,00	47,00	0,00	0,00
	1,91	2,30	0,00	2,04	0,66	0,00	0,00
SIDI AMMAR	985,00	386,00	93,00	2 655,00	80,00	6,00	0,00
	3,05	4,41	4,62	6,95	1,13	0,29	0,00
SIDI BOUBEKEUR	3 562,00	398,00	0,00	12,00	18,00	30,00	0,00
	11,05	4,55	0,00	0,03	0,25	1,45	0,00
EL HASSASSNA	1 063,00	460,00	86,00	1 692,00	516,00	0,00	0,00
	3,30	5,26	4,27	4,43	7,28	0,00	0,00
MAAMORA	725,00	364,00	0	1 441,00	55,00	7,00	0,00
	2,25	4,16	0,00	3,77	0,78	0,34	0,00
SIDI AHMED	2 237,00	199,00	0	9,00	8,00	28,00	0,00

	6,94	2,28	0,00	0,02	0,11	1,36	0,00
AIN SKHOUNA	989,00	254,00	0	1 252,00	34,00	9,00	0,00
	3,07	2,90	0,00	3,28	0,48	0,44	0,00
OULED BRAHIM	176,00	625,00	0	4 017,00	163,00	0,00	0,00
	0,55	7,15	0	10,52	2,30	0,00	0,00
TIRCINE	1 694,00	88,00	0	890,00	47,00	0,00	0,00
	5,25	1,01	0	2,33	0,66	0,00	0,00
AIN SOLTANE	121,00	289,00	0	600,00	0	0,00	0,00

Source : direction de l'emploi

L'ensemble des communes emploie une population estimée à 82000, la commune chef lieu présente 37% de la population occupée de wilaya, elle prédomine les autres communes dans la majorité des secteurs, et elle est la seule qui emploie la population dans le domaine du tourisme. Sur l'ensemble de la population occupée dans l'artisanat, la commune de Saida emploie 88.51% ; ce constat est identique dans le secteur de l'administration, l'industrie, les services et le BTP avec successivement 79.98%,47%,47% et 34%.

Les autres communes partagent les parts restantes avec des proportions assez faibles et par fois nulles.

Concernant l'emploi en agriculture, 31% de la population occupée en agriculture est localisée à Ain El Hadjar, Ouled Khaled, Youb, Sidi Boubkeur qui concentrent des parts presque égale allant de 11%à 12.5%.

Les autres communes ont des pourcentages très faibles ne dépassent pas les 5%

Pour la population active le tableau suivant nous présente l'évolution de la population active entre les deux recensements 1998/2008

**Tableau3-3-7: évolution de la population active durant la période 1998/2010**

Désignation	Population active		Taux d'activité	
	1998	2010	1998	2010
SAIDA	35417	41912	35,10	33,1
DOUI THABET	1026	1216	27,20	23,24
AIN EL HADJAR	5819	6899	31,60	31
OULED KHALED	5626	6670	33,00	29,25
MOULAY LARBI	2590	3071	28,80	27,43
YOUB	4329	5133	31,90	29,33
HUNET	1160	1375	32,00	28,55
SIDI AMAR	2151	2550	31,60	28,09

SIDI BOUBEKEUR	3864	4581	25,90	23,42
HASSASNAS	3370	3353	24,46	25,24
MAAMORA	1576	1835	27,77	25,51
AIN SKHOUNA	1856	2077	29,70	26,87
SIDI AHMED	3106	3683	29,70	24,95
OULED BRAHIM	4977	5901	30,90	29,62
TIRCINE	1710	2027	31,50	27,37
AIN SOLTANE	1659	1967	31,70	28,35
total	80236	94250	28,47	

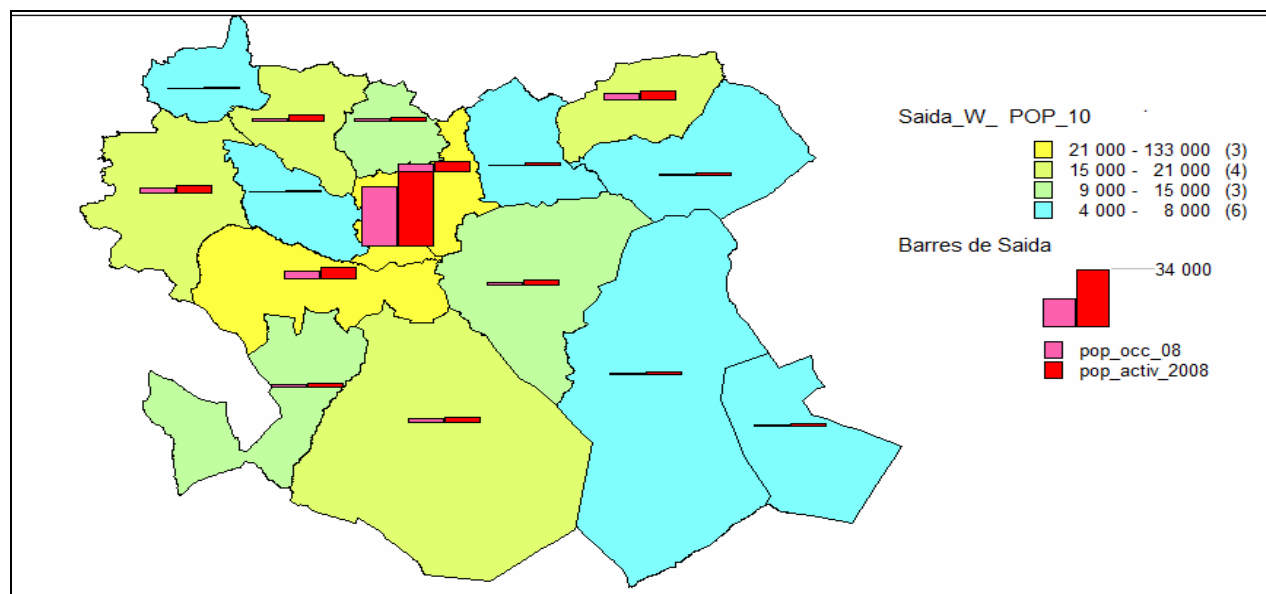
Source : RGPH 1998/2008

L'analyse de l'évolution de la population active entre 1998 et 2010 fait apparaître que celle-ci est passée de 80236 à 94250 soit une augmentation de 17.46 %.

Si on considère la population occupée sur la même période, on constate que cette dernière a presque doublé. Cette évolution jugée très importante peut être rapprochée aux efforts consentis par l'Etat en la matière, notamment aux facilités introduites au titre des dispositifs de l'emploi à savoir l'ANSEJ, la CNAC, L'ANGEM....etc.

Afin de mieux voir les choses, et à l'aide du logiciel MapInfo version 7.5, nous avons cartographié les données relatives à l'emploi ainsi à la population totale et ceci pour bien montrer la disparité en termes de l'emploi entre les communes.

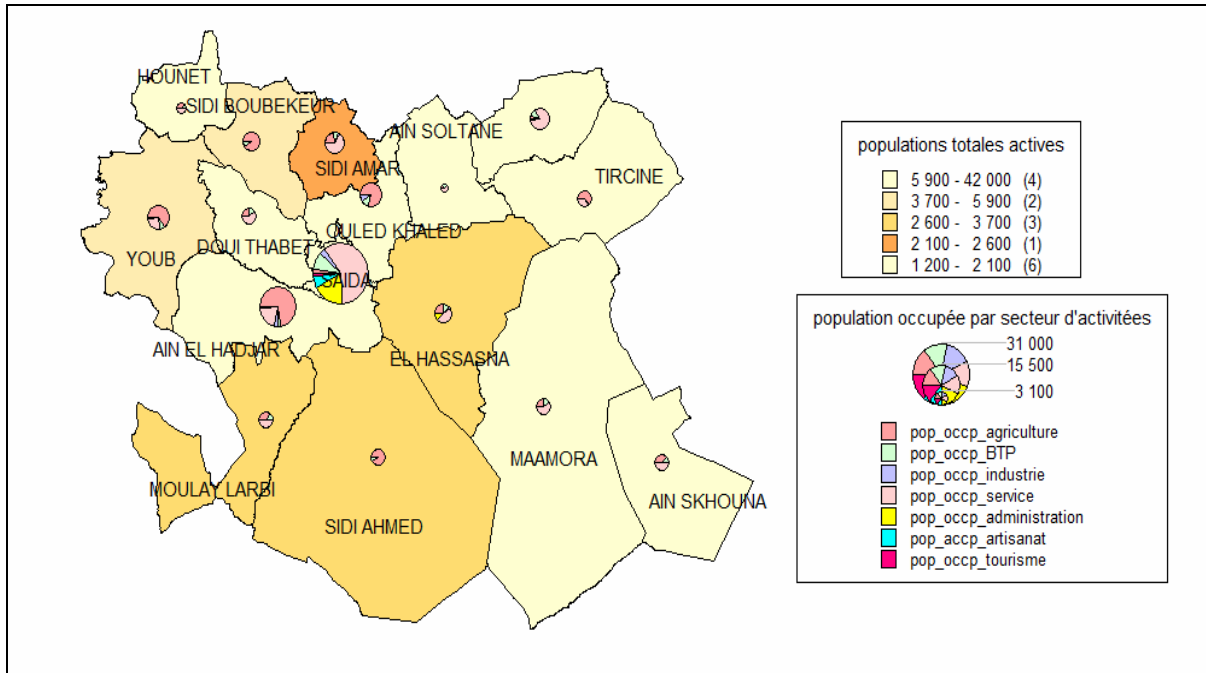
**Figure 3-3-4: répartition de la population active et occupée par commune**



Source : Notre construction à partir des données de DPAT et RGPH2008

Cette même population occupée est présentée dans la carte suivante qui nous illustre sa répartition par secteur d'activité et par commune.

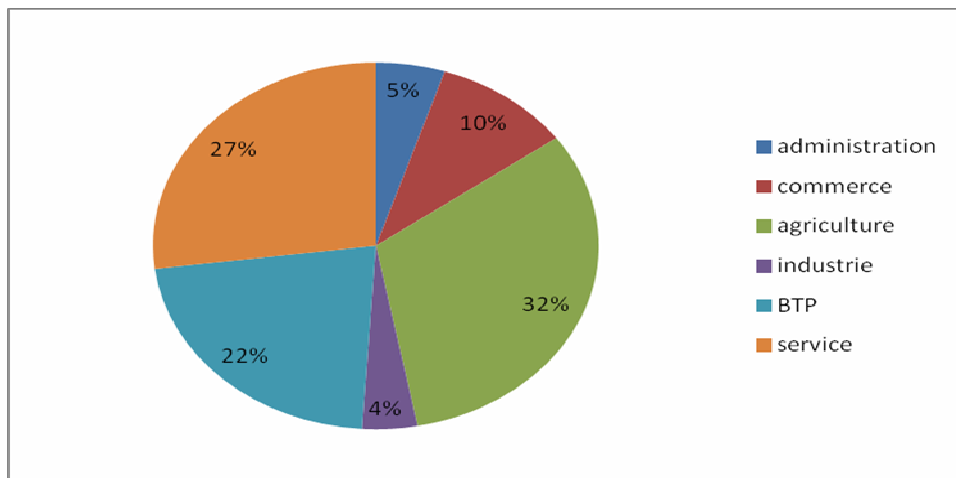
**Figure3-3-5 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité et par commune**



Source : Notre construction à partir des données de direction de l'emploi

Pour conclure le graphique suivant présente la structure de l'emploi total de la wilaya par secteur d'activité en 2010 :

**Figure 3-3-6 : répartition de la population occupée en 2010**



Source : Notre construction à partir des données de direction de l'emploi

De ce graphique, on déduit la prédominance de l'emploi agricole (32%) par rapport aux services (27%) et le BTP (22%). De ce fait, il convient de s'interroger sur la contribution de cet emploi sur la production de ces secteurs.

### 3.3.4 : Les atouts de territoire de la wilaya

La wilaya de Saida par ses caractéristiques géographiques et économiques compte des potentiels et des atouts alités importantes notamment dans :

- \* Le domaine minier
- \* Le domaine hydrique
- \* Le domaine agro pastoral et forestier
- \* Le domaine touristique

#### ✓ *potentiel minière*

La prospection géologique au niveau de la wilaya a mis en évidence une minéralisation très diversifiée susceptible d'être valorisée par l'exploitation industrielle, et très répartie en plusieurs zones :

- \* Calcaire pour agrégats à Doui Thabet et Sidi Boubkeur,
- \* Calcaires pour ciment à Hassasna,
- \* Dolomie pour agrégats à Saida et Ouled Khaled,
- \* Argile pour brique et tuiles à Saida et sidi aissa,
- \* Gisement de granit à Tiffrit,
- \* Indice de baryte à Tircine, Hassasna et Balloul,
- \* L'or et cuivre à Tiffrit,
- \* Indice de poly métaux est substances utiles non métallifères

Ces indices reflètent la richesse de la région en gisement (au total 14 gisements et 20 indices de substances utiles) pour matériaux de construction.

Malgré tout ce potentiel, la wilaya passe actuellement par une phase de déclin de son activité industrielle due notamment aux restructurations des entreprises publiques.

✓ **Potentiel agro pastorale et forestier :**

La Wilaya de SAIDA représente un espace charnière entre les régions du nord et du sud du pays. Elle constitue, naturellement, le meilleur maillon de la chaîne des monts telliens contre l'avancée de l'aridité venue du sud.

Il ressort que la wilaya de Saida dispose d'un potentiel Agro-Sylvo-Pastoral appréciable réparti en quatre (04) zones :

**1 - Les zones de polyculture d'une superficie de 16.000 Hectares :**

Localisées au nord et qui englobent les principales vallées. (Vallée de l'Oued Saida - Vallée de l'Oued SEFIOUNE - Vallée de L'oued Tiffrit et du Khacheb - Vallée de l'OUED ABD et la plaine des BRANIS).

Compte tenu des diversités morphologiques et l'individualisation de l'espèce destinée à la polyculture, nous avons distingué (05) cinq secteurs :

La vallée de Saida qui englobe aussi les piedmonts dans le souci de complémentarité entre les différents milieux

La vallée de Oued Tiffrit qui est surtout destinée au maraîchage et se distingue par ses terrasses le long de L'oued Tiffrit.

La vallée de oued el abd et la plaine des Branis qui communiquent et présentent des potentialités relativement importantes.

La vallée de oued el Kheheb localisée au nord entre la vallée de l'oued Tiffrit à l'est et la vallée de oued Saida à l'ouest qui constitue aussi une zone à polyculture . Cette vallée a été incluse avec l'ensemble de ces versants et ce toujours dans un souci de complémentarité.

La vallée de Oued-Sefioun qui longe du sud / ouest au nord/ Est la commune de Youb et qui présente quelques particularités concernant l'intensification en irrigué localement de quelques terrasses en fonction des sources en eau existantes.

**2 - Les zones de céréaliculture d'une superficie de 291.000 Hectares :**

Situées au centre elles sont à prédominance de céréaliculture et d'élevage ovin, englobant les principaux bassins céréaliers (Maalifs - Hassasna et Ain-Soltane ) .

La topographie et la morphologie du relief lié aux potentialités en sols nous ont contraint a diversifié ces zones céréalières en plusieurs secteurs céréaliers :

Concernant les secteurs céréaliers du plateau de Saida et Hassasna sont concernés par les sous- ensembles :

Le secteur de Hassasana, le secteur de Ain – soltane et le secteur de Balloul se caractérisent par des sols peu profonds avec une croûte et une dalle calcaire la pluviométrie oscille généralement entre 300 et 400 mm /an.

Les conditions de leur intensification restent limitées.

Le secteur céréalier de Moulay Larbi qui se distingue du premier par la nature des sols notamment, et un écoulement des eaux de pluies de régime endoréique.

L'autre fait saillant de ce secteur est la planéité du terrain.

L'une des contraintes à signaler est la faiblesse des précipitations qui atteignent rarement les 400 mm par an.

Elle avoisinent 300 mm/an, la plupart du temps.

Le secteur céréalier de Ain El Hadjar qui se distingue de celui de Moulay- larbi par le régime d'écoulement des eaux de pluies (régime exoréique),

La topographie qui est légèrement vallonnée et très localement des terrains accidentés

Le secteur céréalier de Youb qui concerne toute la partie Nord-Ouest de la Wilaya et qui se caractérise par l'hétérogénéité du milieu physique avec généralement des sols caillouteux.

### **3 - Les zones forestières d'une superficie de 156.400 Hectares :**

La topographie liée aux pentes, la densité du couvert végétal ainsi que la pluviométrie nous ont permis de distinguer deux (02) secteurs forestiers bien distincts qui caractérisent la wilaya de Saida :

#### **Le secteur forestier " Ouest"**

Qui englobe les massifs forestiers de Dhaya et Djebels kodjel- Bou Atrous- El – hadja appartenant au grand ensemble structural des monts de Saida .

#### **Le secteur forestier "Est"**

Qui s'étend du Sud –Est par les massifs forestiers de Sidi – youcef à l'Est par une série de massifs (Djebels BenAllouch, M 'Zaita, Derkmous) à l'Est et au Nord-Est de Tircine.

Ce secteur englobe aussi une série du Massif du Nord-Est de la wilaya tels que Mergueb es-Sebâa Sifat Ed- Borbane . Djebel Bou-chellil, Djebel El –Hama , Djebel El assa , Djebel Khenifer

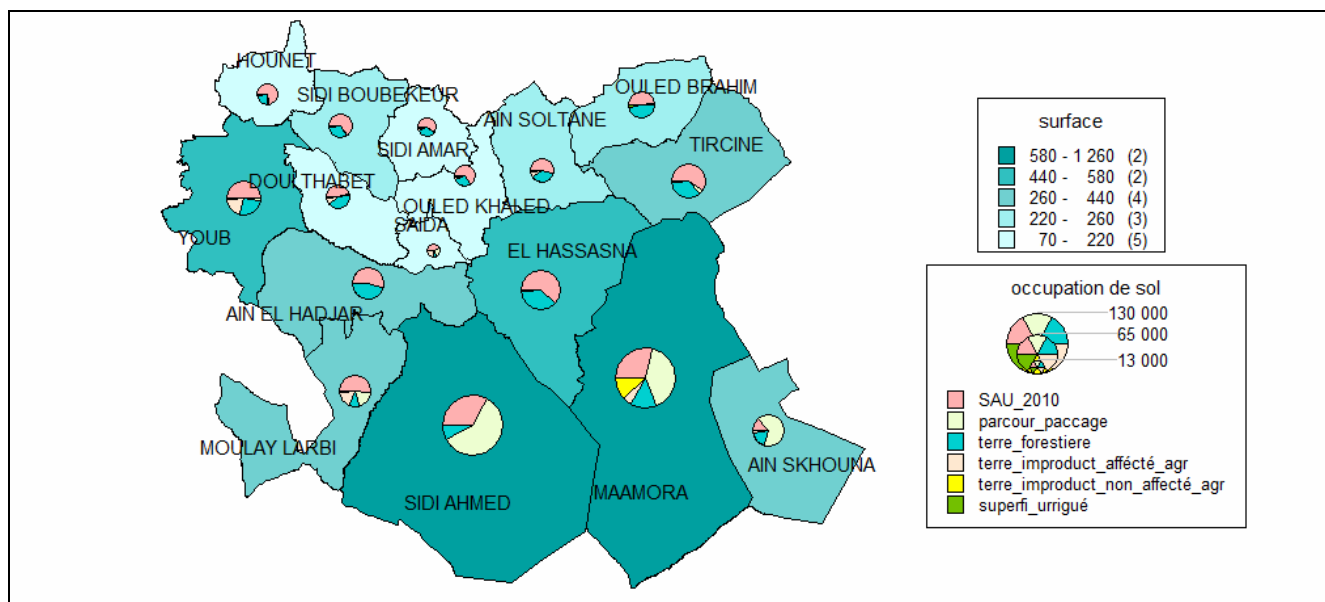
Ces deux secteurs se différencient par leurs topographie qui est plus accentuée à l'Ouest qu'à l'Est- par l'occupation du sol par le niveau de dégradation du couvert végétal et par pluviométrie où le secteur Ouest est relativement plus arrosé que le secteur Est.

#### **4 - Les zones steppiques d'une superficie de 120.000 Hectares :**

Ces zones qui se situent au nord du Chott-chergui, ont été délimitées globalement par l'isohyète 300 mm. C'est des zones qui reçoivent donc moins de 300 mm/an de pluies et se caractérisent par l'homogénéisation du relief (plat) et la prédominance des parcours.

Les potentiels agro-pastoral et forestier sont représentés dans une carte, qui illustre d'un côté la part de chaque commune ainsi son caractère, et permet d'une autre d'identifier le potentiel agro pastoral de la wilaya

**Figure 3-3-7 : Carte sur les caractéristiques agro-pastorales et forestières de la wilaya**



Source : Notre construction à partir des données de direction de l'agriculture

#### **✓ Le potentiel hydrique**

La wilaya de Saida appelée « la ville des eaux » est caractérisés par la présence des nappes notamment, minérales « Saida », thermales « Hammam rabi et sidi Aissa utilisée pour les cures », thermo minérales « skhouna utilisée en AEP, irrigation, aquaculture et thermales » et eaux de source « Sfid, commercialisé par bouteilles ».

#### **Caractéristiques géomorphologiques, hydrogéologiques :**

La wilaya de Saida s'inscrit dans le bassin versant de la Mecta, il a une superficie totale de 14389km<sup>2</sup> et subdivisé en 16 sous bassins versants.



Celui d'oued Saida dont le plateau de Saida fait partie a une superficie de 630km<sup>2</sup> et un périmètre de 123km. Il est limité au nord par la nappe de Ghriss, à l'ouest par les monts de daïa, au sud par la dépression du chott chergui et l'est par les monts de frenda. le système aquifère de la région de Saida est constitué par les formations karstiques du jurassique qui sont formées presque entièrement par des roches carbonatées, les dolomies sont prédominantes mais on y rencontre des calcaires, des argiles, et des marnes .

La structure géologique de la région joue un rôle important dans la répartition et l'extension des aquifères.

Cette structure se caractérise par une grande complexité et par un compartimentage tectonique accentué des formations géologiques, susceptibles de constituer des réservoirs d'eau souterraine.

Ces ressources sont constituées essentiellement par les eaux captées à partir des nappes, dont les plus importantes sont :

**La nappe minérale de Saida:** s'agissant d'un produit d'exception, les réserves de la nappe de Saida se résument comme suit :

Les réserves statistiques ont été approximativement évaluées à 775hm<sup>3</sup>, alors que les réserves élastiques de la nappe captive seraient de l'ordre de 7.7 hm<sup>3</sup>. Les ressources dynamiques (les plus importantes) ont été estimées à 1440l/s soit 45.4hm<sup>3</sup>/an, se répartissant comme suit :

- \* Bassin de Saida : 820l/s
- \* Bassin de Tiffrit : 250l/s
- \* Bassin d'Ain Soltane : 150l/s
- \* Bassin de Balloul : 220l/s

Tous ces points d'eau ont connu une diminution de débit et, de pressions et des rabattements importants générés aussi bien par une pluviométrie relativement faible et une exploitation dépassant le seuil admissible.

A noter que la nappe de Saida constituait la principale ressource en eau utilisée aussi bien pour l'AEP, l'industrie que l'agriculture et ce jusqu'en 2003.

C'est à cet effet que le recours à l'exploitation de la nappe du chott chergui a été initié et concrétisé.

**Nappe de Chott Chergui :** situé au sud de la wilaya, est un bassin endoréique de 49 637km<sup>2</sup>, il est constitué par de nombreux oueds aux cours instables, secs en été et comte 19 sous-bassin. Ses capacités sont estimées à 1.7m<sup>3</sup>/s, 1.4m<sup>3</sup>/s sont alloués à la wilaya de Saida (900 irr, 500 AEP).

En dehors de ces nappes importantes, la wilaya dispose également d'aquifères assez peu évalués.



✓ *Le potentiel touristique :*

En matière de tourisme, la wilaya de Saida possède incontestablement d'énormes potentialités touristiques, ceci dans la mesure où elle se caractérise par une diversité de reliefs allant des zones montagneuses aux zones steppiques. Ces zones offrent aussi une variété de potentialités naturelles qui constituent des attractions touristiques telles les forêts, le thermalisme et notamment les sites historiques et préhistoriques.

Ces potentialités ont permis de dégager un certain nombre de Z.E.T à savoir

- Le vieux Saida et le mamelon de Moulay Abdelkader (325Ha)
- Hammam-Rabi et Sidi Aissa (62Ha)
- El Merdja (768Ha)
- Tiffrit (100Ha)

A cela, on peut ajouter la zone d'Ain Skhouna qui recèle une importante source thermale. Par ailleurs, la wilaya regorge de sites historiques et archéologiques notamment la ville romaine de LUKU à Maâta (commune de Youb) et les grottes avec gravures rupestres au niveau de Ain El Manâa (commune d'Ain El Hadjar).

Durant tout ce chapitre nous avons fait un état des lieux de la wilaya de Saida avec toutes ses communes.

Les résultats obtenus de cet état des lieux, ont mis en évidence plusieurs réalités qui traduisent l'état actuel de la ville de Saida avec toutes ses communes. En effet ; ce diagnostic s'est révélé très riche en termes d'informations et des analyses qu'il a apporté.

En premier lieu, il faut souligner la particularité de la commune de Saida comme centre dynamique qui regroupe toutes les activités économiques et sociales et se dote du plus important patrimoine infrastructurel. L'effet d'entraînement attendu de ce centre ne semble pas tellement important, les villes périphériques ne sont pas assez affectées pour développer au sein d'elles des activités et des infrastructures leur donnant une certaine vitalité et un dynamisme économique. A ceci il faut ajouter, le retard marqué dans quelques communes qui sont dépourvues de tout équipement ou structure qui leur permettent de dépasser les contraintes qui les empêchent d'avancer et de valoriser leur territoire à partir des potentiels qu'elles détiennent.

D'un autre côté, l'évolution générale de la wilaya depuis 10 ans s'est marquée par un fort développement qui a touché tous les secteurs à l'exception du secteur industriel qui a connu un flagrant recul.

Ce diagnostic nous a permis de mettre le point sur toutes les composantes de la wilaya, à partir desquelles nous avons construit des indicateurs relatifs aux aspects physiques, sociaux, et économiques de notre territoire d'étude.

Ces indicateurs seront exploités dans le chapitre suivant où ils vont faire l'objet d'une analyse en composantes principales afin d'affiner les résultats de ce chapitre.

Pour affiner le diagnostic effectué dans le chapitre précédent, nous envisageons maintenant de recourir aux méthodes d'analyse des données et plus précisément à l'analyse en composante principale et à l'analyse typologique pour mieux caractériser le territoire objet d'étude à savoir la wilaya de Saida.

Cette approche factorielle nous permettra d'une part, d'éliminer la redondance dans les données originales en essayant de regrouper l'information statistique de départ par un nombre plus faible de variables synthétiques (les facteurs). Et d'autre part, de regrouper les communes caractérisées par un environnement socio-économique le plus homogène possible. Selon une typologie qui mette en valeur les caractéristiques des différentes classes

Cette analyse permettra aussi de définir plusieurs unités territoriales différenciées considérées comme unités d'analyse. Cet outil permettra également de mettre en évidence les caractéristiques liées à la concurrence, à la compétitivité et à l'attractivité économique locale et régionale.

Enfin, la vérification empirique que nous proposerons dans ce chapitre, nous permettra sans aucun doute de confronter nos résultats au constat du diagnostic déjà effectué

#### **4-1: L'Analyse Factorielle comme méthode de diagnostic territorial : le cas de la wilaya de Saida:**

Afin d'effectuer, une analyse approfondie et significative d'une information brute et volumineuse, telle que celle issue de notre diagnostic sur les communes de la wilaya de Saida, il est nécessaire de recourir à une analyse factorielle. (Giznilli, Werette 1995).

Cependant, Avant d'entamer cette analyse, nous commençons par donner un aperçu sur les méthodes d'analyses factorielles dont fait partie la méthode que nous projetons d'appliquer, à savoir l'ACP.

##### **4-1-1 Aperçu sur les méthodes d'analyse factorielle :**

L'analyse factorielle est une technique statistique aujourd'hui utilisée pour dépouiller des enquêtes : elle permet, quand on dispose d'une population d'individus (personnes, communes, espaces, région.....) pour lesquelles on possède de nombreux renseignements les concernant .d'en donner une représentation graphique, qui permet de voir les rapprochements et les oppositions entre les caractéristiques des individus.

Cette technique regroupe une famille de six méthodes d'analyse des données : l'analyse en composantes principales(ACP), l'analyse factorielle des correspondances (AFC), l'analyse typologique, l'analyse des similarités, l'analyse de la régression multiple et l'analyse discriminante. Ces techniques ayant pour objectif la description statistique des grands tableaux. Et permettent de rechercher les structures cachées dans les données et « d'obtenir une description de nature statistique pour un certain phénomène qui a donné lieu au recueil de mesures ou observations trop nombreuses et dépendantes les unes des autres pour être interprétables en première lecture»( Stéphane DRAY , 2003).

L'analyse factorielle est déjà centenaire : elle a été créée en 1904 par le psychologue anglais Charles Spearman (inventeur également du coefficient de corrélation de rang), dans le but de mesurer l'intelligence.(Charles Spearman, 1904). Sa technique porte le nom aujourd'hui d'analyse factorielle des psychologues. D'autres techniques d'analyse factorielle seront développées ensuite : l'analyse en composantes principales (souvent abrégée en ACP) et une variété de celle-ci l'analyse factorielle des correspondances (AFC), créée dans les années 1960 par Jean-Paul Benzécri. Du fait de l'essor de l'informatique, cette dernière technique est devenue une technique standard, intégrée dans les grands logiciels statistiques internationaux (EXLSTAT ; SAS, SPSS. STATISTICA).

Outre l'utilisation de la statistique descriptive pour représenter de façon assimilable, les informations données par les indicateurs séparément, la statistique exploratoire multidimensionnelle ainsi que les techniques de classification ont été utilisées pour, explorer la réalité complexe et cachée traduite par les nombres, et établir des typologies permettant de définir des groupes de communes à comportement semblable. L'analyse des données est un ensemble de méthodes statistiques dont le point commun est de déceler la structure d'un ensemble d'indicateurs à travers leur observation. Du fait de la complexité des données mises en jeu, des traitements spécifiques ont été nécessaires pour gérer, analyser, puis synthétiser les informations apportées par le nombre important d'indicateurs utilisés. Ces analyses et synthèses sont progressivement orientées en fonction des objectifs à atteindre.

#### **4.1.2 : Le recours à l'Analyse en composante Principal (ACP), définition et caractéristiques**

L'analyse et l'exploitation de la volumineuse information contenue dans les résultats du diagnostic qui représente les 16 communes (individus) et les 82 caractéristiques (les variables) qui leurs sont associées ne peut se faire qu'au moyen de l'analyse en composante principale dont l'objectif est de :

- Synthétiser et simplifier un tableau de données brutes de plusieurs variables en un tableau avec un nombre plus réduit de nouvelles variables obtenues par regroupement des variables initiales et qu'on appelle composantes principales.
- Structurer et interpréter les données initiales dont le grand nombre ne permettait pas une interprétation significative.

##### **❖ *Présentation sommaire de la méthode :***

L'Analyse en Composantes Principales (ACP) est une méthode d'analyse de données. Elle cherche à synthétiser l'information contenue dans un tableau croisant des individus et des variables quantitatives. Produire un résumé d'information au sens de l'ACP c'est établir une similarité entre les individus, chercher des groupes d'individus homogènes, mettre en évidence une typologie d'individus. Quant aux variables c'est mettre en évidence des liens de liaisons entre elles, moyennant des variables synthétiques et mettre en évidence une typologie de variables. L'ACP cherche d'une façon générale à établir des liaisons entre ces deux typologies.

Les axes factoriels (ou composante principale) obtenus représentent alors des combinaisons linéaires des variables d'origine. Ils ont l'avantage de ne pas être corrélés entre eux contrairement aux variables. Ils peuvent être hiérarchisés : le premier facteur explique mieux la variabilité des données initiales, la seconde explique mieux la variabilité du résidu non pris en compte par le premier et ainsi de suite.

Pour retrouver une information complète on pourrait normalement considérer la totalité des axes et il y en a autant que de variables (sauf s'il existe une corrélation parfaite entre plusieurs variable). Tout l'intérêt de l'analyse en composantes principales est de permettre d'associer aux différents axes factoriels un rôle descriptif en termes quantitatifs.

A chaque axe est associée une fraction de l'information contenue dans le tableau de données initial. Cette part d'information est également appelée taux d'inertie ou part de variance expliquée. D'autre part chacun des axes peut être interprété en termes de corrélation avec les variables d'origine.

L'ACP recherchera donc des sous-espaces de faibles dimensions (une, deux ou trois par exemple) qui ajustent au mieux le nuage de points individus (communes) et celui des points-variables (indicateurs) de façon à ce que les proximités mesurées dans ces sous-espaces reflètent autant que possibles les proximités réelles.

Le sous espace d'ajustement est formé de droites dont la première réalise le meilleur ajustement de nuages des communes par une droite. La valeur réalisée par la projection d'un point-commune sur cette droite n'est en fait qu'une moyenne pondérée des observations de cette commune sur les différents indicateurs utilisés.

En résumé, l'ACP procède à une pondération appropriée des différents indicateurs mis en jeu, pour donner une valeur synthèse de toutes les observations recueillies pour une commune donnée.

une Analyse en Composant Principal (ACP) appliquée au fichier regroupant tous les indicateurs séparés des différents thèmes, population, emploi, hydraulique, agriculture PME, éducation, habitat, santé, finances local, a pour objectif la définition d'un indice synthétique du développement local de la wilaya ainsi qu'une distribution des communes étudiées sur les axes.

La classification des différents indicateurs séparés, ensuite regroupés par thème, enfin réunis dans un fichier global a abouti à différentes typologies selon, l'indicateur ou le thème étudié.

#### 4.1.3 : Les limites de l'outil (ACP)

Si les outils statistiques tels que l'analyse en composantes principales sont d'une aide précieuse pour mieux caractériser le territoire, affiner le diagnostic et déterminer une typologie, l'exercice délicat de **caractériser et mettre une étiquette sur chaque commune** se révèle, par nature limité :

- le niveau communal est une échelle très fine et quelques indicateurs peuvent suffire à faire basculer les communes de petites tailles d'une classe à l'autre. Ainsi, le choix des indicateurs pour l'analyse des territoires oriente très fortement les résultats. Il peut donc se révéler inapproprié à certaines thématiques ;
- certaines notions n'étant pas disponibles ou n'ayant pas de sens à la commune.
- Certains phénomènes ne peuvent pas être mis en évidence ;



- La visualisation globale des données. Dans certains cas, cette visualisation est suffisante ; dans d'autres, par contre, elle permet seulement de situer, dans l'ensemble des données, une recherche plus poussée, qui peut être soit définie a priori, soit établie à la lumière des résultats de l'ACP ;
- La mise en œuvre de l'ACP demande le calcul préalable de la matrice carrée de covariance des données, qui est de taille  $p^2$  pour des vecteurs de dimension  $p$ . Cette matrice est déjà coûteuse à calculer, et sa taille et son traitement deviennent prohibitifs en haute dimension. Ainsi des données de dimension 1000 donneront lieu à une matrice de un million d'éléments. D'autres méthodes peuvent être élaborées pour remédier à ce problème ;

## **4.2 : Présentation de l'étude empirique :**

L'application de l'analyse en composantes principales (ACP) afin de caractériser le territoire de Saida se fera sur la base d'un grand ensemble d'indicateurs socio-économique ; se rapportant au 16 commune qui compose ce territoire.

### **4.2.1 La collecte et le choix des données :**

Pour effectuer notre diagnostic, nous avons constitué une base de données très importante qui relève de tous les secteurs. La collecte de l'ensemble de ces données a nécessité la consultation de plusieurs fichiers statistiques des différentes directions représentant ces secteurs, et parfois l'entretien direct avec les responsables pour comprendre la nature de la statistique, et la situation et les perspectives du développement du secteur concerné.

Nos statistiques sont issues essentiellement des directions suivantes :

- direction de planification et d'aménagement de territoire DPAT : devenue récemment DPSB la direction de programmation et des suivies budgétaires ;  
Qui nous a fournit la monographie de la wilaya de Saida des années 2010 et 2001, les fiches communales qui contiennent quelques statistiques relatives aux communes, le PCD et le PSD qui nous informent sur les investissements réalisés ou en voie de réalisation et les montants alloués à leur titre.
- Les directions de l'hydraulique, de l'agriculture, des PME et de l'artisanat (devenue direction des PME, l'artisanat est affilié à la direction du tourisme), de l'emploi, des transports, que nous étions obligés de leur rendre visite afin de se rapprocher des responsable pour éclairer quelques données et interpréter et expliquer les informations recueillies.
- L'absence de quelques informations communales au niveau des directions, nous a conduit à s'adresser directement aux mairies où dans quelques cas nous avons interviewé les maires qui nous ont donnée des évaluations globales de leurs municipalités.

- L'ONS a fait partie également de notre tournée de collecte de donnée, où nous avons exploité les documents qu'il publie notamment ceux de recensement du 2008, et on a pu grâce à l'entretien avec quelques responsables, apprendre la méthode de l'éclatement des classes d'âge que nous avons appliquée sur les catégories d'âge des scolarisés où on a obtenu des classes ne comprenant qu'un âge.

Ceci nous a permis d'acquérir un nombre importants d'informations, pour une bonne connaissance du territoire, tout en aidant à voir les choses de plus près, ce qui nous a servit à apporter des analyses plus réelles et plus fidèles qui a leur tour nous ont aidé a mené un diagnostic reflétant aussi fidèlement que possible les phénomènes sociaux et économiques et à partir duquel nous pouvons construire des scénarios des développements locales de différentes communes de la wilaya fiables et proches de la réalité pouvant répondre sur les besoins de la wilaya dans son ensemble.

#### **4.2.2 : Constriction de la matrice des données et définition des indicateurs retenus.**

Nous avons décidé de retenir parmi les très nombreux indicateurs exposés dans le diagnostic (plus de 250 variables), 82 variable que nous jugeons pertinente pour mener notre ACP car elle synthétise parfaitement l'ensemble de l'information de départ et ces variables concernent principalement :

- des critères physiques
- des critères démographiques
- des critères économiques
- des critères d'équipement et sociales

##### 1 – les critères physiques :

Ces variables qui permettent de situer la commune dans son environnement naturel sont :

- 1- D : DENSITE (hab./km<sup>2</sup>)
- 2 NFG : Nombre de forages
- 3 NSRC : Nombre de sources
- 4 CEAU : Nombre de châteaux d'eau
- 5 RSVR : Nombre de réservoirs
- 6 RN : longueur des Routes national
- 7 CW : longueur des chemins de wilaya

- 8 CCR : longueur des chemins communaux REVETUS
- 9: CCNR longueur chemin Communaux no REVETUS
  
- 10 SAU : Superficie Totale Utilisée Par L'agriculture (HAS)
- 11 PP Paccages et Parcours ( HAS )
- 12 FORE : Terres Forestières (HAS )
- 13 SUP : Superficie Totale ( HAS )
- 14 SUPI : Superficie Irriguée

## 2 - Les critères démographiques :

- 1 POP Population totales en 2010 •
- 2 TACC Taux d'accroissements. •
- 3 TU Taux d'urbanisation
- 4- POP1 population âgée de 0 à 24ans
- 5- POP2 population âgée de 24 ans à 59ans
- 6- POP3 population âgée de 60 et plus
- 7 TSP taux de scolarisation 6-11ans
- 8 TSM Taux de scolarisation 11-15ans
- 9 TSS Taux de scolarisation 16-19ans
- 10 APHB Taux d'analphabétisation

Ces données donnent un bon aperçu de la structure démographique de la population des communes

## Les critères économiques

- 1 PACT Population active
- 2 AR : Actifs totaux (espaces ruraux)

- 3 AU Actifs totaux (espace urbain)
- 4 FS : Montant alloué au filet social
- 5 POPOCP : Total population occupée
- 6 OCPAG : Population occupée en agriculture
- 7 OCPBTP : Population employée dans le BTP
- 8 OCPI : Population employée dans l'industrie
- 9 OCPS : Population employée dans les services
- 10 OCPAD : Population employée dans l'administration
- 11 OCPAR : Population employée dans l'artisanat
- 12 OCPT : Population employée dans le tourisme
- 13 MTRF : Montant total des ressources financières (million DA)
- 14 PCD : Montant ressources financières PCD (Prgrm. Communal de Développement)
- 15 PSD : Montant ressources financières PSD (Prgrm. Sectoriel Déconcentré)
- 16 MFA : Montant autres ressources financières (aides, dons, prêts, taxes...)
- 17 DPST : Montant dépenses totales (million DA)
- 18 DPSE : Montant dépenses équipements (PCD, PSD, PS, PC)
- 19 DPSF : Montant dépenses fonctionnement
- 20 MRB : Montant rémunération brute (frais de personnel)
- 21 SUB : Montant subventions
- 22 PRV : Production .Végétale
- 23 PRA : Production .Animale
- 24 EAI : Nombre Exploitations En Agricultures EAI
- 25 EAC : Nombre Exploitations En Agricultures EAC
- 26 EAP : Nombre Exploitations En Agricultures Prive
- 27 PRDF : Valeur De La Production Forestière (100000 DA)
- 28 ART : Nombres Artisans
- 29 M.E : Nombre Moyenne Entreprise
- 30 P.E ; Nombre Petite Entreprise
- 31 T.P.E : Nombre Très Petite Entreprise
- 32 ZI : Nombre de zones industrielles ZI
- 33 FCT : Nombres De Fonctionnaires

Ces variables permettent de cerner d'une part l'importance de différents secteurs, l'attrait de la commune et son dynamisme.

### **Les critères d'équipements (les infrastructures de base)**

- 1 PSM : Nombre des personnels médicaux
- 2 SST : Nombre de structures de santé total
- 3 CH : Capacité hôpitaux (lits)
- 4 NE : nombre d'Ecoles
- 5 EP : nombre d'élèves primaire
- 6 EGP : nombre d'Enseignants primaire
- 7 E/C : Nombre D'Elève/Classe Primaire
- 8 CEM : Nombre D'établissements CEM
- 9 ECEM : Nombre D'élèves CEM
- 10 EGCEM : Nombre D'enseignants CEM
- 11 E/DCEM : Nombre D'Elève/ Division CEM
- 12 LYC nombre d'Etablissements01 lycée
- 13 ELYC Nombre D'Elèves Lycée
- 14 EGLYC Nombre D'enseignants Lycée
- 15 E/DLYC : Nombre D'Elève/Division Lycée
- 16 DEP : Dotation en eau potable (L / Hab / J)
- 17 AF : Nombre d'abonnées au fixe
- 18 CTM : Taux de couverture téléphonie mobile
- 19 CBCF : Nombre de cybercafés
- 20 ANET : Nombre d'abonnés à Internet
- 21 MOSQ : Nombre Mosquées
- 22 HOT : Capacité d'hôtel
- 23 PLOG : parc logements
- 24 TOL : taux d'occupation des logements TOL

Nous avons éliminé quelques indicateurs, ayant le même contenu informationnel que ceux retenus. Ainsi le nombre des variables retenus pour l'analyse est de 82.

#### **4.2.3 : Méthode et problèmes de traitement.**

Après avoir établi le diagnostic de la wilaya basé sur l'analyse descriptive des différentes statistiques mobilisées pour cette fin, notre démarche empirique s'invite pour valider ce même diagnostic à l'aide de l'Analyse en Composantes Principales. Comme déjà souligné dans la discussion ci-dessus, l'ACP est une méthode qui consiste à réduire la dimensionnalité d'un ensemble des données (échantillon) en trouvant un nouvel ensemble de variables plus petit que l'ensemble original des variables, qui néanmoins contient la plupart de l'information de l'échantillon.

Dans le cadre de notre recherche nous avons choisi cette méthode comme outil d'analyse qui nous permettra de synthétiser le nombre important d'informations qu'on possède et d'identifier à partir des axes qui résultent de l'analyse la vocation de chaque commune. Cette démarche proposée est conçue comme l'outil le plus approprié qui permet de regrouper les communes de la wilaya ayant des ressemblances présentant des caractéristiques analogues.

Toutefois, cet outil d'analyse a des limites qui nous empêchent de baser nos conclusions sur ses résultats, mais la conformité des résultats de l'analyse descriptive et ceux de l'ACP attestent du bon déroulement de l'analyse et valident les constats déjà établis lors de l'analyse descriptive.

Les limites relèvent des problèmes de traitement qui tiennent d'abord à l'échelle prise, à la nature des variables retenues et à la fiabilité des données. En effet, la caractérisation et la mise d'une étiquette pour chaque commune est par nature limité, car le niveau communal est une échelle très fine et quelques indicateurs peuvent suffire à faire basculer les communes de petites tailles d'une classe à l'autre. Ainsi, le choix des indicateurs pour l'analyse des territoires oriente très fortement les résultats. Il peut donc se révéler inapproprié à certaines thématiques.

De plus, certaines notions n'étant pas disponibles où n'ayant pas de sens pour la commune.

En ce qui concerne la nature des variables, plusieurs contraintes s'opposent. Citons pour n'évoquer que les plus importants, les problèmes suivants :

- L'ACP ne porte que sur les données quantitatives, alors que plusieurs données qualitatives auront pu nous aider à mieux caractériser notre territoire.
- Les variables ont des unités de mesure hétérogènes, chose qui nécessite de ramener ces variables à des unités homogènes en les centrant et les réduisant.
- Certaines variables ont des niveaux de ressemblance très élevés, ce qui rend difficile de faire la nuance et de choisir la variable la plus pertinente.
- Durant l'application de l'ACP plusieurs variables ont été omises malgré leur importance dans la caractérisation des territoires, du fait de leurs fortes corrélations avec d'autres variables.

En termes de fiabilité, la majorité des données sont fiables car elles relèvent des fichiers statistiques des directions concernées, avec lesquelles on a établi des entretiens pour une bonne conception de l'information. Néanmoins, quelques variables sont jugées peu fiables ou encore pas fiables du fait de nombreux facteurs :

- L'existence de plusieurs chiffres ne concernant qu'une seule variable (population occupée, taux de chômage ...).
- La non prise en considération de quelques chiffres qui résultent des enquêtes notamment ceux de l'emploi ; où les chiffres réels qui correspondent au taux de chômage sont de l'ordre de 35% alors que le taux publié est de l'ordre de 11%. Les statisticiens justifient cette modification par des raisons politiques qui les dépassent.
- La non qualification du personnel responsable des statistiques qui dans la plupart des cas sa formation ne correspond pas au poste qu'il occupe.
- L'indifférence des « hommes de statistiques », qui ne donnent pas une importance à l'élaboration de la donnée ; comme par exemple le remplacement d'une donnée par une autre dès que la première présente quelques problèmes sachons que la variable remplaçante ne correspond pas complètement à la première ou dans quelques analyses, elle ne peut pas être prise en considération à la place de la variable d'origine.<sup>1</sup>

Face à ces problèmes de fiabilité qui s'avèrent très importants et tranchants pour notre analyse, nous avons essayé de les contourner en se référant directement aux données établies dans les communes mais il est à noter que les problèmes techniques qui relèvent de la maîtrise de la statistique, ne peuvent pas être contournés, et sont publiés par les directions autant que des données fiables, alors on ne peut les considérer que ainsi. Quant aux données qui sont présentées par plusieurs chiffres, nous avons choisi le chiffre retenu et publié officiellement.

### **4.3 : Traitement et analyse des résultats de l'ACP:**

Tout d'abord, on doit centrer et réduire les variables initiales afin de se débarrasser des unités de mesure qui sont très hétérogènes. Et après on va exploiter ce stock de données par les 2 logiciels : EXLSTAT et STATISTICA dans sa version 8.0

#### **4 -3-1 1 identifications des composantes principales :**

---

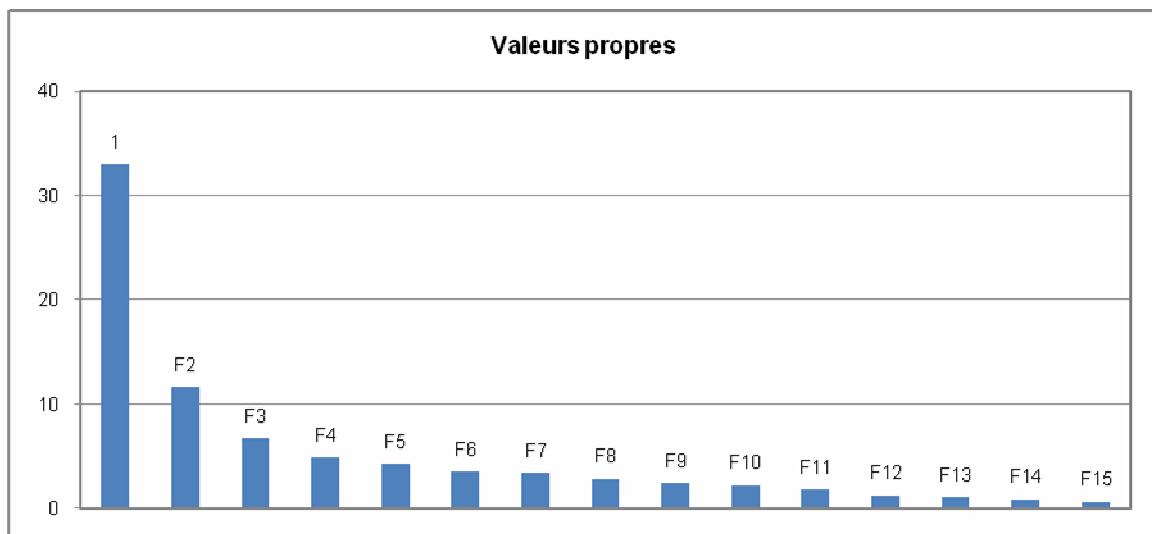
<sup>1</sup> C'est un constat personnel, où durant notre visite à quelques directions, des responsables pour contourner les problèmes qui s'imposent dans l'élaboration d'une donnée agissaient d'une manière très élémentaire en employant souvent l'expression suivante : « c'est à peu près ça ».

Lorsque l'on réalise une ACP, plusieurs éléments (tableaux, graphiques) sont créés pour nous aider dans l'interprétation des résultats, Parmi eux, nous retiendrons le tableau des valeurs propres.

❖ *Les valeurs propres*

Les données concernant les communes de la wilaya de Saida ont été traitées à l'aide d'une ACP centrée-normée. Le graphique des valeurs propres (figure 1) montre que la structure sur le premier axe contient beaucoup d'informations et qu'il faut également s'intéresser aux deux axes suivants :

**Figure 4-3-1 : Valeurs propres**



Source : Résultats de l'ACP

Les valeurs propres servent à définir le nombre d'axes à retenir pour l'analyse, et l'information expliquée avec ce nombre d'axes. L'information de la matrice initiale est donc « résumée » sur un nombre limité d'axes d'importance décroissante.

**Tableau 4-3-1 : valeurs propres et extraction des composantes principales**

	F1	F2	F3
--	----	----	----



Valeur propre	32,985	11,683	6,715
% variance	40,723	14,424	8,290
% cumulé	40,723	55,146	63,436

Source : Résultats de l'ACP

D'après, le critère de Kaiser, nous pouvons retenir tous les axes qui ont une valeur propre supérieur à 1, dans notre cas, nous avons mis en évidence 14 axes dont la valeur propre est supérieur à 1. Ces axes reproduisent 99% de l'information initiale. Cependant, seuls 3 axes factoriels semblent significatifs, si nous tenons compte de leurs compositions en fonction des variables initiales, cette signification s'interprète par l'importance des coefficients de la variable initial dans l'axe.

les trois axes retenus expliquent 63,56 % de la variance totale (tableau 1). Ce choix se justifie par l'agencement des saturations (contribution des variables dans la constitution du facteur) et par leur sens thématique. Les axes ont été retenus lorsqu'ils relèvent de processus identifiables et explicables. , on peut donc procéder de façon pertinente à une réduction de la matrice d'information dans la dimension des variables (passage de quatre-vingt deux variables à trois axes).

#### 4.3.2 : Interprétation économique des résultats.

Après avoir retenu trois axes factoriels, il s'agit maintenant d'interpréter ces axes et leur donner une signification économique qui rendrait compte du contenu informationnel qu'ils véhiculent.

**Tableau 4-3-2 : composition des axes factoriels en fonction des variables initiales**

	F1	F2	F3
POP	0,927	0,260	0,047
TACC	0,726	0,384	0,168
D	0,853	-0,485	0,071
TU	0,725	-0,472	-0,262
POP1	-0,238	0,571	-0,131
POP2	0,115	-0,574	0,231
POP3	-0,293	-0,669	0,139
PACT	0,934	0,134	-0,020
AR	0,062	0,730	0,439
AU	0,933	0,007	0,102
FS	0,833	0,149	0,063
SST	0,657	0,069	0,330
CH	0,663	-0,525	-0,402
NE	0,878	0,039	0,328
EP	0,931	0,273	0,056
EGP	0,926	0,276	0,104

E/C	0,509	0,391	0,077
TSP	0,167	-0,095	-0,068
CEM	0,932	-0,074	0,070
ECEM	0,928	0,260	-0,052
EGCEM	0,949	0,221	-0,012
E/DCEM	0,571	0,233	-0,292
TSM	0,236	-0,034	-0,066
lyc	0,796	0,375	-0,177
ELYC	0,969	0,071	0,058
EGLYC	0,967	0,046	0,089
E/DLYC	0,670	0,432	0,284
TSS	0,052	-0,380	0,446
POPOCP	0,693	-0,057	-0,195
OCPAGR	0,371	0,567	0,135
OCPBTP	0,845	-0,037	0,005
OCPI	0,824	-0,341	-0,013
OCPS	0,452	-0,241	-0,405
OCPAD	0,494	-0,152	-0,393
OCPAR	0,615	0,018	-0,297
OCPT	0,663	-0,525	-0,402
NFG	0,590	0,328	0,194
NSRC	0,416	-0,316	0,192
CEAU	0,019	0,696	-0,307
RSVR	0,491	-0,163	-0,067
DEP	-0,267	-0,178	-0,411
RN	0,098	0,538	-0,348
CW	0,042	0,613	0,315
CCR	-0,177	0,445	-0,486
CCNR	-0,058	-0,077	0,062
AF	0,720	0,092	-0,226
CTM	0,073	-0,307	0,169
CBCF	0,739	-0,476	-0,219
ANET	0,828	0,145	-0,122
MTRF	0,701	0,398	-0,357
PCD	0,369	-0,072	-0,648
PSD	0,668	0,217	-0,146
MFA	0,932	0,200	0,064
DPST	0,895	0,359	-0,129
DPSE	-0,246	0,468	-0,500
DPSF	0,290	0,774	0,421
MRB	0,844	0,009	0,283
SUB	0,765	0,013	-0,075
SAU	-0,408	0,747	-0,319
PP	-0,241	0,166	-0,574

FORE	-0,148	0,694	-0,024
SUP	-0,334	0,837	-0,285
SUPI	-0,201	-0,033	0,671
PRV	-0,046	0,253	0,687
PRA	-0,443	0,705	-0,406
EAI	0,028	0,756	-0,244
EAC	0,344	0,392	0,597
EAP	-0,132	0,383	0,339
PRDF	-0,340	0,073	-0,492
ART	0,901	0,115	0,135
M.E	0,763	0,016	0,088
P.E	0,802	-0,079	0,180
T.P.E	0,906	0,067	0,001
MOSQ	0,789	0,052	0,260
ZI	0,735	-0,184	-0,150
ZT	0,272	-0,475	0,194
TOLO8	-0,547	0,464	-0,091
log	0,929	0,227	0,012
analph	0,856	-0,339	-0,264
LIT HOTEL	0,836	-0,237	-0,337
PM	0,695	-0,428	-0,257

Source : Résultats de l'ACP

L'interprétation économique des composantes principales repose sur l'étude des corrélations qui apparaissent entre les variables qui composent chaque axe factoriel.

❖ *L'axe factoriel n° 1* : l'axe traduisant le dynamisme socio-économique

En effet, cet axe reflète le potentiel socio économique de la wilaya en termes de population, d'activités et d'infrastructures. C'est le plus important car il explique à lui seul 40,73 % de la variance totale.

Les variables qui lui sont fortement corrélées et qui par là même déterminent sa signification sont :

- ✓ les variables démographiques : La population totale et la densité (habitant /Km<sup>2</sup>), le taux d'urbanisation ainsi que la population active et les actifs en espace urbain, la population totale occupées dont on trouve la forte corrélation de la population occupées dans les BTP, la population employés dans l'industrie, dans l'artisanat et le tourisme et même dans le même sens l'on trouve l'administration et les services mai avec un poids moyen par rapport autre .et par conséquent : **ces variables reflètent le dynamisme démographique.**
- ✓ Les variables socio-économiques : Le nombre de structures de santé, capacité hôpitaux, nombre des personnels médicaux. la même chose pour l'enseignement :

nombre des écoles primaire, nombre d'enseignants primaire, nombre des établissements CEM, nombre d'enseignants, nombre d'établissements lycée. taux d'analphabétisation. les indicateurs de la télécommunication sont aussi très présentés dans le premier axe, tel que le nombre des cybercafés, nombre d'abonnés à internet, nombre d'abonnées au fixe. et dans le même axe on trouve aussi la forte présence des indicateurs touristiques et culturels : capacité d'accueil des hôtels, nombre des mosquées .le parc logement est aussi très présenté dans notre axe. **ces indicateurs définissent les niveaux d'équipements et de satisfaction de la demande sociale**

- ✓ les variables économiques : Les indicateurs industriels et artisanaux ainsi que le tissu économique local sont très corrélés avec la partie positive de l'axe : nombre des zones industrielles, nombre d'artisans, le nombre des moyennes entreprises ME, petites entreprises PE et très petites entreprises TPE. **ces indicateurs définissent le niveau de l'activité**

On peut interpréter donc le premier axe, comme une composante qui reflète le caractère urbain et le niveau d'activité, d'équipement et de la satisfaction sociale des communes.

❖ *L'axe factoriel n° 2* : l'axe qui traduit le potentiel agro-pastoral

Il représente le potentiel agro-pastoral des communes de la wilaya de Saida. Ce deuxième axe explique encore 14,42 % de l'inertie totale. Cet axe reflète le caractère rural, où on enregistre une forte présence des actifs totaux espaces ruraux qui sont corrélés positivement avec l'axe, et la population occupée en agriculture .l'axe fait ressortir aussi l'importance de la superficie totale utilisée par l'agriculture et celle des forêts. la production animale notamment celle des exploitations individuelles. **ces indicateurs reflètent le caractère pastoral.**

D'autre part l'axe présente **la bonne desserte du territoire.** Ceci se traduit par la corrélation positive de la longueur des routes nationales, des chemins de wilaya et des chemins communaux revêtus avec la composante principale.

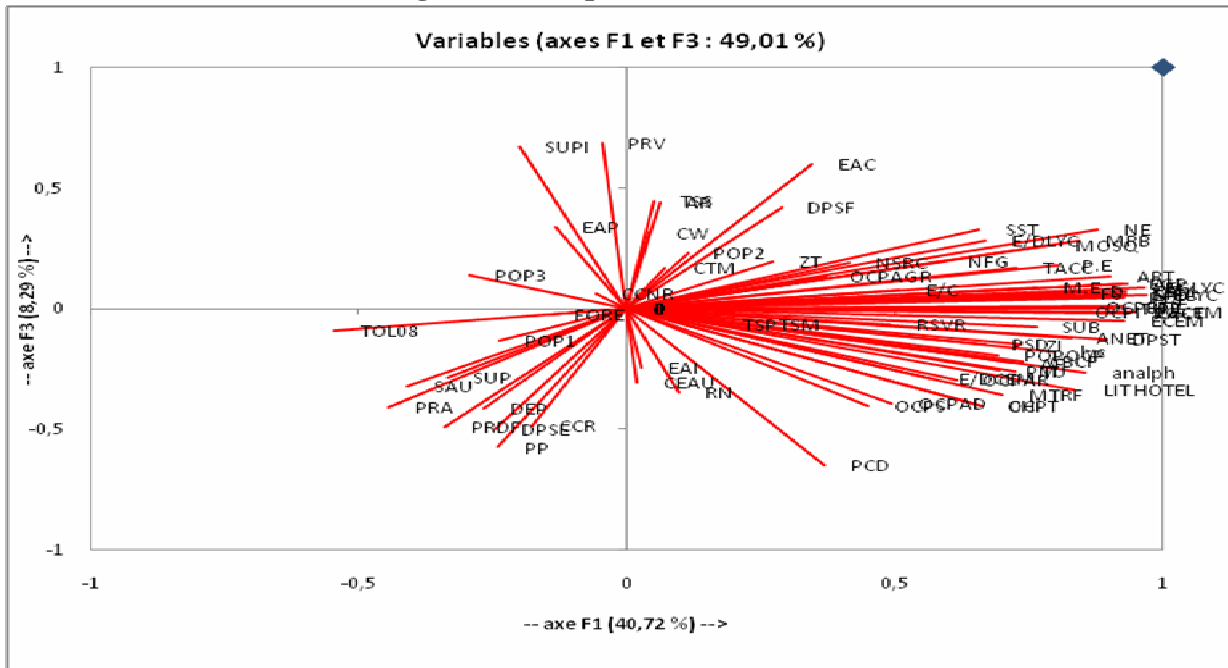
Enfin, il faut noter la corrélation positive des jeunes de moins de 24ans avec l'axe, et sa forte corrélation négative avec les vieux de 60ans et plus ce qui reflète **la structure jeune de la population** de cet axe.

❖ *L'axe factoriel n° 3* : l'axe qui reflète le potentiel agricole

Ce troisième axe explique 8.29 de la variance totale (pouvoir explicative modeste). C'est l'axe de l'activité agricole : fortes corrélations positives avec les exploitations agricoles collectives (EAC) et les valeurs de la production végétale qui résulte de la forte présence des superficies irriguées, elles même fortement corrélé avec l'axe. Les actifs totaux dans l'espace rural sont aussi présentés dans cet axe mais avec un poids léger par rapport au

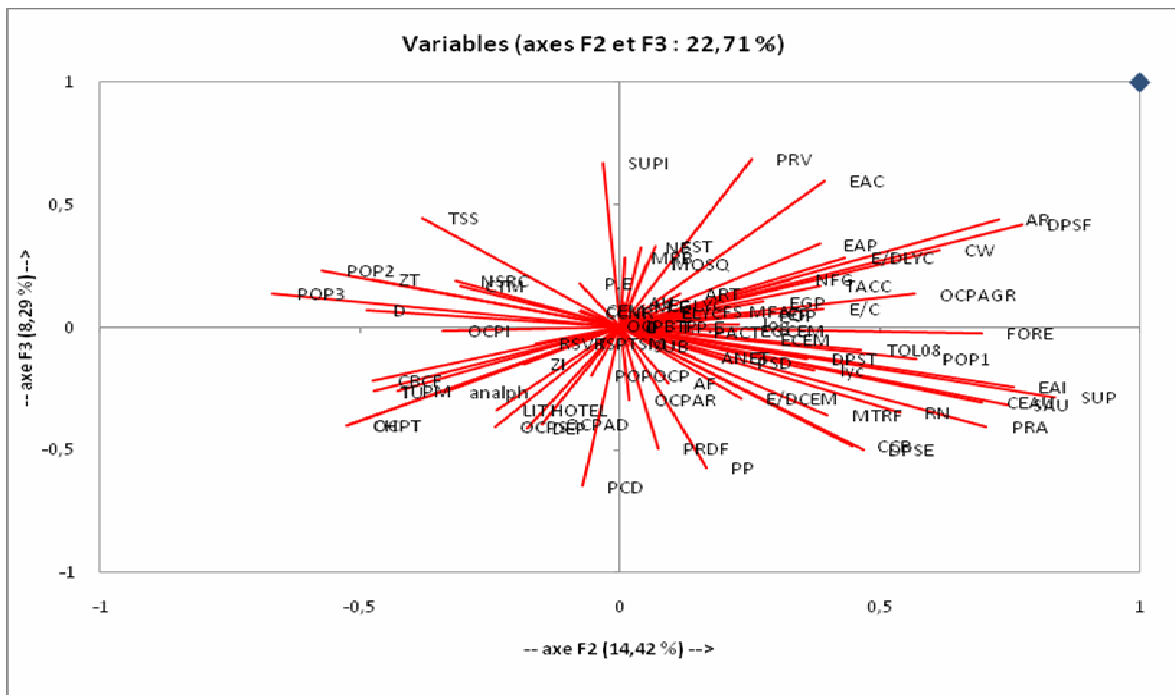


Figure 4-3-3 : poids factoriel des variables initiales (F1 et F3)



Source : résultats de l'ACP

Figure 4-3-4 : poids factoriel des variables initiales (F2et F3)



Source : résultats de l'ACP

### 4.3.3 Interprétation de la distribution des individus (communes) par axe factoriel :

Pour analyser la distribution des individus (communes) par rapport aux axes factoriels, nous considérons les résultats du tableau 4 qui fournit leurs coordonnées sur chacun des axes, cette étape de l'analyse permet de lier les variables déterminantes sur chaque axe, défini comme composante principale au poids des individus bien représentés. Cette distribution peut être visualisée sur les figures 5, 6,7 qui permettent de situer clairement les typologies (regroupement significatifs) des communes qui apparaissent en reflétant un maximum de cohérence autour des composantes principale dégagées par l'analyse factorielle.

**Tableaux 4-3-3 : coordonnées des individus (communes) par axe factoriel**

	F1	F2	F3
SAIDA	14,743	-6,946	-4,037
DOUI THABET	-5,732	-3,966	1,187
AIN HADJAR	7,588	3,626	1,981
OULED KHALED	6,341	0,759	4,253
MOULAY LARBI	-1,147	1,909	-1,231
YOUB	2,555	2,838	-1,013
HOUNET	-6,527	-5,958	1,861
SIDI AMMAR	-2,097	-4,130	1,313

SIDI BOUBEKEUR	2,298	0,888	2,397
EL HASSASSNA	1,293	3,544	-2,341
MAAMORA	-6,080	0,769	-4,205
SIDI AHMED	-2,137	5,201	0,269
AIN SKHOUNA	-4,126	0,902	-4,823
OULED BRAHIM	3,016	1,385	1,776
TIRCINE	-5,467	0,271	0,538
AIN SOLTANE	-4,520	-1,090	2,075

Source : Résultats de l'ACP

#### ❖ *Axe factoriel n°1 :*

Le tableau 3 et les figures 5 et 6 qui lui sont associées montrent clairement que les individus au nombre de 10 sur une population totale de 16, soit 62.5% sont très bien représentés par rapport à l'axe 1.

Compte tenu de ces individus on trouve que, la commune de Saida qui constitue le chef lieu de la wilaya se distingue par une forte corrélation positive avec le premier axe. Ceci reflète son aspect urbain et actif ainsi que son niveau d'équipement et de satisfaction de la demande sociale qui est assez élevée (comme nous l'avons souligné auparavant).

Ain El Hadjar, Ouled Khaled sont aussi moyennement présentés dans cet axe, ces deux communes qui se situent aux alentours de Saida ont quelques caractères de la commune chef lieu, notamment les niveaux de satisfaction en demande sociale et l'augmentation de la population urbaine, qui s'étend de plus en plus pour constituer avec Saida une seule agglomération urbaine.

Un peu moins important que ça, on trouve Youb, HSASSNA, Sidi Boubkeur et OULED BRAHIM ont une corrélation positive qui varie entre 1 et 3 avec le premier axe. Ceux-ci se révèlent d'un caractère peu urbain, d'où le modeste niveau d'équipement et de satisfaction en demande sociale.

Du côté négatif de l'axe, sont représentées des communes rurales caractérisées par l'absence du caractère urbain. Parmi ces communes TIRCINE, HOUNET, MAAMORA, DOUI THABET sont les plus corrélées négativement, et sont suivies par AIN SOLTANE et AIN SKHOUNA, le reste des communes sont peu et négativement présentées dans cet axe.



En conclusion on déduit que le premier axe a révélé la particularité de la commune chef lieu qui se distingue des autres communes par son dynamisme socio-économique. Cet axe reflète donc, les déséquilibres spatiaux, sociaux, et structurants des communes de la wilaya, ce qui met en évidence et confirme les résultats auxquels nous avons aboutis dans le diagnostic dans le chapitre précédent.

❖ *Axe factoriel n° 2 :*

Le deuxième axe qui porte des caractéristiques agro pastorales, regroupe avec des corrélations positives relativement élevées les communes de SIDI AHMED et même Ain El Hadjar, Youb et HSASSNA, celles-ci outre le caractère rural, ont aussi des caractères urbains marqués par la présence de quelques équipements sociaux et même économiques, et qui sont bien desservies en termes de réseau routier.

Dans le même sens, on trouve Moulay Larbi, Ouled Brahim et Sidi Boubkeur qui portent aussi des caractères ruraux et pastoraux ainsi la jeunesse de sa population.

Cet axe oppose du côté négatif Saida et confirme aussi son caractère urbain, HOUNET et DOUI THABET, Sidi Amar, AIN SOLTANE sont également corrélés négativement, attestent de l'absence des activités pastorales d'une part et leur faible dotation en routes d'autre part.

La référence à l'axe 2 qui illustre un nombre aussi important d'individus soit 8 sur 16 ce qui correspond à 50% de la population étudiée, nous conduit à confirmer par ces 8 communes la vocation agro pastorale.

❖ *Axe factoriel n°3 :*

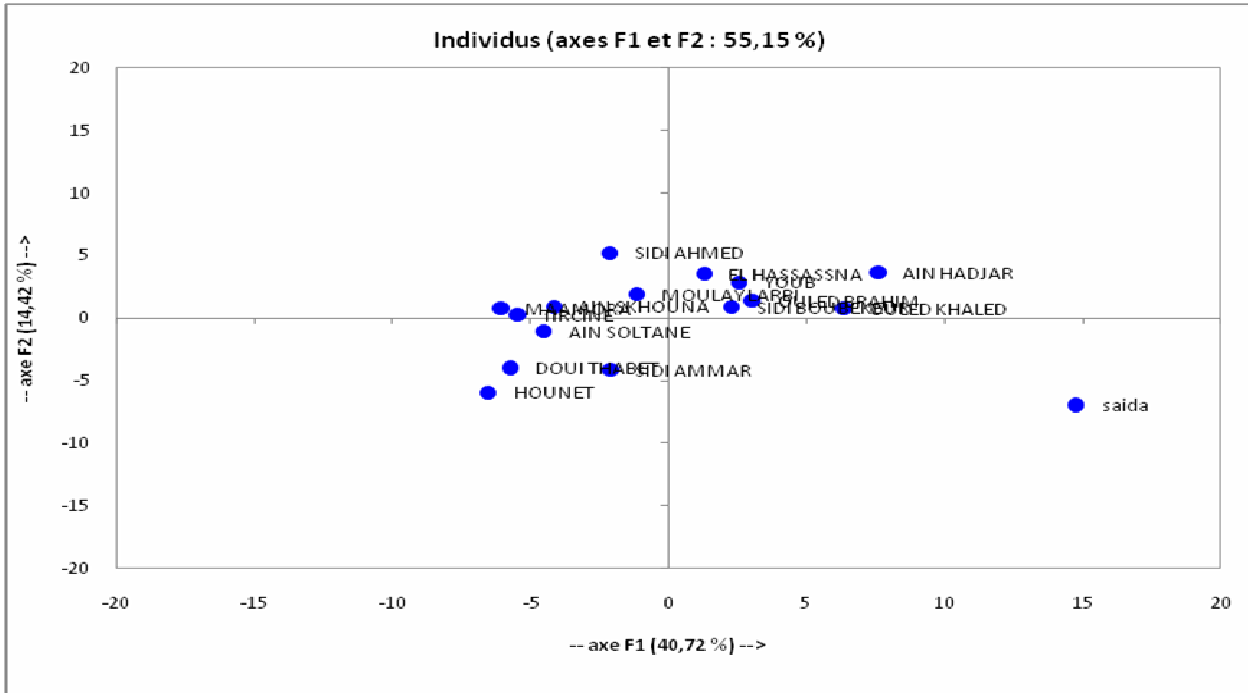
Dans le dernier axe qu'on a retenu ne figure qu'Ouled Khaled avec une corrélation plus ou moins forte, et qui représente l'activité agricole avec une production relativement importante grâce à l'abondance des surfaces irriguées et sa position géographique. Les autres communes figurant dans cet axe, (AIN EL HADJAR, MOULAY LARBI, SIDI BOUBKEUR, HOUNET, OULED BRAHIM et AIN SOLTANE ont des corrélations plus faibles.

AIN SKHOUNA, MAAMORA sont présentées fortement et négativement dans cet axe indiquant l'absence du caractère agricole des ces communes, ceci est due en premier lieu à leur localisation dans les zones steppiques. Saida suit la même tendance, mais cette fois à cause de son caractère urbain.

MOULAY LARBI et HSASSNA, sont également corrélées négativement à cet axe indiquant ainsi une prédominance des activités pastorales et une faible activité agricole du fait de rareté des terres fertiles et la grande dépendance des eaux des pluies.

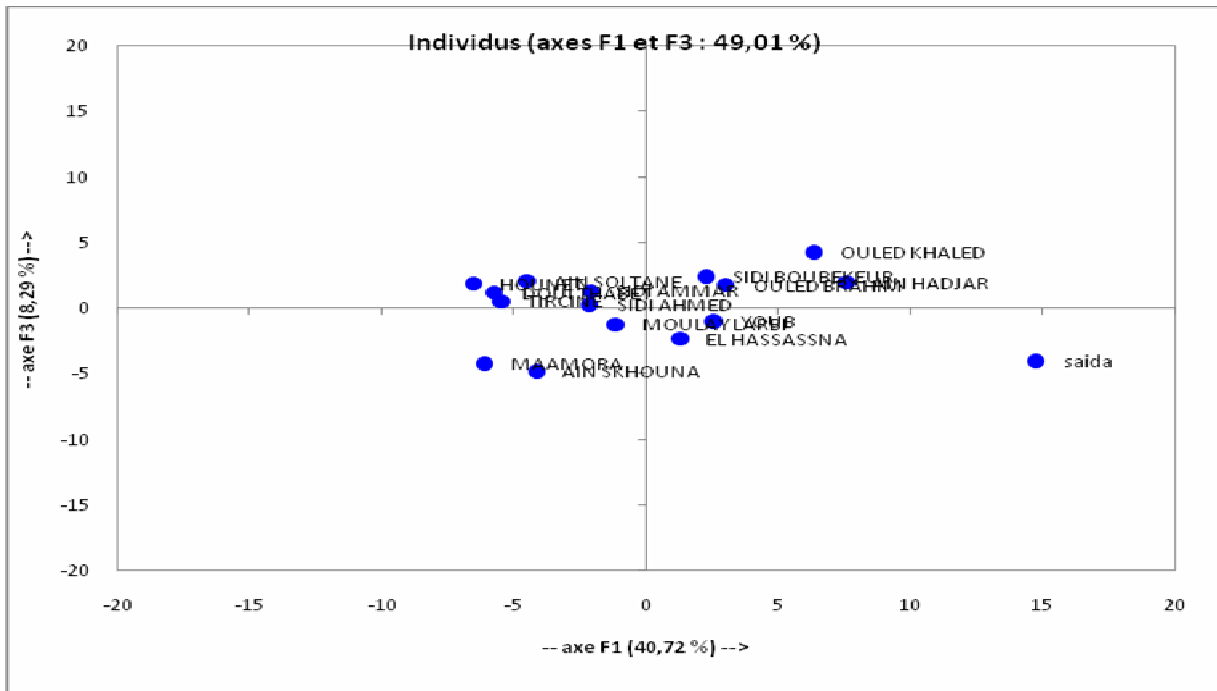
Cet axe ne regroupe qu'un nombre limité des communes ayant une vocation purement agricole, ceci indique la mauvaise exploitation des terres agricoles.

Figure 4-3-5 : représentation des communes par axes factoriel (F1 et F2)



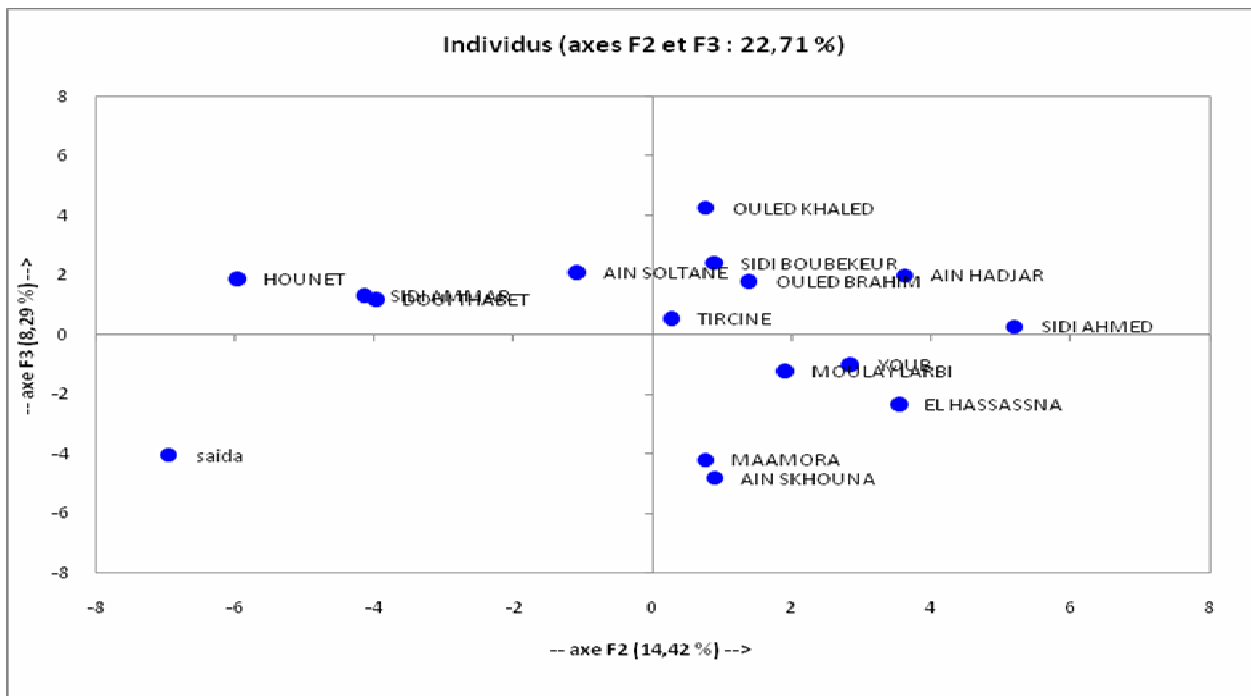
Source : Résultats de l'ACP

Figure4-3-6 : représentation des communes par axes factoriel (F1 et F3)



Source : Résultats de l'ACP

Figure 4-3-7 : représentation des communes par axes factoriel (F2 et F3)



Source : Résultats de l'ACP

#### 4.3.4 Typologies des communes :

Les résultats de l'interprétation des axes factoriels retenus en termes de variables et d'individus, permettent de répartir les communes de la wilaya de Saida en six classes (six classes de communes sont mises en évidence) :

##### *Classe 1 :*

Elle se particularise par ses propriétés urbaines et son dynamisme économique ainsi l'abondance des équipements et des infrastructures sociales, cette classe ne concerne que la commune chef lieu (ceci est confirmé précédemment dans l'interprétation des axes ou Saida était corrélée très positivement avec le premier axe et très négativement avec les deux autres axes) chose qui fait d'elle le seule pole dynamique dans la wilaya.

##### *Classe 2 :*

Cette classe regroupe AIN EL HADJAR, OULED KHALED et HSASSNA qui marquent une ressemblance en matière de leur caractère préurbain induit essentiellement par leur proximité de la commune chef lieu, ces communes se caractérisent par une occupation sociale plus populaire et conservent une certaine ruralité causée par la forte présence des activités agricoles et même pastorales.

##### *Classe 3 :*

l'ensemble des communes incluses dans cette classe se démarquent par un caractère

purement pastorale en raison de l'étendu des terres destinées à l'élevage et les forêts qui y sont présentes dans ces région. Il s'agit des communes de MOULAY LARBI, YOUB, HSSASNA et SIDI AMAR.

**Classe 4 :**

Elle comprend OULED KHALED HOUNET SIDI AMAR et AIN SOLTANE qui se distinguent par une forte présence des activités agricoles.

**Classe5 :**

AIN EL HADJAR, SIDI BOUBKEUR, OULED BRAHIM constituent les communes de cette classe, elles partagent un caractère agropastorale, où se présente des activités agricoles et pastorales.

**Classe 6 :**

Et enfin, dans la 6em classe apparaissent les deux communes les plus défavorisées (TIRCINE, MAAMORA) du fait de l'absence de tout indicateur d'activité ou d'équipement, elles sont jugées pauvres et nécessitent une préoccupation majeure.

L'analyse de toutes les communes de la wilaya a fait ressortir que Saida présente une marqueterie d'espace dont :

- le développement est très inégal.
- non coordonné.
- La majorités des communes sont en situation d'équilibres instables, et se maintiennent dans la précarité de leurs ressources faute d'autres solutions.
- L'hyper centration de la wilaya sur son chef lieu ne permet pas les complémentarités des communes entre elles ni leur intégration homogène dans la wilaya.
- Les communes immédiatement périphériques à la ville de Saida : dans un rayon de 12 à 20Km, connaissent un certain niveau de ressources et de condition de vie grâce aux emplois et activités offertes par la concentration des investissements et activités offertes sur le pole de Saida.

- L'élevage et l'activité pastorale occupent une place importante dans l'activité agricole de la wilaya, mais La vocation agro pastorale bien reconnue ne semble pas se transformer en dynamiques économiques territorialement bien réparties et les quelques retombées financières ne concernent que la ville de Saida, alors que la wilaya dispose d'immenses potentialités naturelles, humaines et patrimoniales, relativement bien réparties.

Comme nous l'avons expliqué et démontré, le diagnostic territorial est un préalable indispensable à tout projet de développement local. Ce dispositif d'analyse permet de mettre en avant les spécificités et les problématiques d'un territoire; afin de définir par la suite un projet de développement claqué sur les priorités locales, mis en avant par les acteurs locaux.

La présente recherche s'est fixée pour objectif de développer un diagnostic territorial, décrivant la situation actuelle de la wilaya de Saida, en vue de renforcer son développement local. Nous avons fait ressortir les principales caractéristiques du territoire pour évaluer les changements qui ont marqué et qui marqueront l'évolution de son développement économique et social.

L'ambition était de participer à la construction de la connaissance générale de la wilaya et de la faire progresser. Cet état des lieux a été réalisé à travers une analyse caractéristique de toutes les communes de la wilaya.

Ce diagnostic était suivi par une analyse des principaux indicateurs de développement de Saïda et toutes ses communes ; et ce à partir d'une analyse en composantes principales. L'exercice de cette méthode (ACP) vise à constituer des groupes de communes sur la base d'indicateurs susceptibles de guider des politiques de développement. Ils donnent des informations sur les propriétés des communes, et apportent de nouveaux éclairages sur la situation de celles-ci, ainsi que le type d'activités qui y existent. Enfin, une typologie vient achever cette analyse en associant des caractéristiques à chaque groupe de communes.

A la lumière des résultats obtenus, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- ❖ La wilaya à travers son espace, se caractérise par un développement inégal et contrasté. Une hyper concentration des projets d'aménagements sur la ville de Saida et ses périphéries, une absence de réel développement urbain organisé sur le reste du territoire de la wilaya. Et d'après notre ACP, la wilaya fait cohabiter des communes qui sont régies par des logiques de développement différentes. En effet, les plus proches du milieu urbain étant les plus dynamiques, les autres plus à la traîne, et la ville de Saida est le seul pôle d'animation de toute la wilaya ;
- ❖ Le manque d'attractivité de la wilaya en matière d'investissement en raison de l'absence d'équipements structurants et d'incitations économiques. Aussi, la plupart des communes de Saida sont fortement sous-équipées, privées de l'animation et de l'assistance des fonctions et services urbains, avec des conditions de vies très difficiles ;

- ❖ la diversité du territoire définissant des espaces bien distinctes au niveau des caractéristiques naturelles : Des espaces morcelés, disparates<sup>1</sup>. Ces milieux contrastés et naturellement compartimentés sont difficiles à organiser, à rendre complémentaires entre eux, à intégrer dans un modèle dynamique de développement ;
- ❖ La concentration de la population, de l'emploi et des activités dans le chef lieu de la wilaya à savoir la commune de Saida et ses deux satellites immédiats: AIN EL HADJAR et OULED KHALED ;
- ❖ La quasi- absence de développement de certaines communes (Dix des seize communes n'ont pas de centre animateur, elles sont démunies de services, d'équipements socio-économiques suffisants) ;
- ❖ La régression du secteur industriel dans la wilaya avec la disparation de la plupart des entreprises dans les zones industrielles situées à Saida et AIN EL HADJAR ;
- ❖ La vocation agro-pastorale de la wilaya est présente, avec des superficies agricoles utiles importantes mais ces dernières sont utilisées plus à l'élevage qu'à l'agriculture. et malgré les énormes investissements consentis la wilaya n'a pas réussi à mettre en valeur le domaine de l'agriculture qui à quand même enregistrer une nette amélioration dans ce secteur par rapport aux dix dernières années;

Le diagnostic de la wilaya et l'analyse des principaux indicateurs spatiaux, économiques et sociaux se révèlent très riches en enseignements. Nous proposons dans ce qui suit les principales leçons tirées de notre étude pouvant servir éventuellement comme des points de repère pour les décideurs locaux dans l'élaboration de leurs stratégies de développement local.

- ❖ La demande sociale multiforme qui pèse actuellement sur la commune de Saida vient en grande partie des autres communes insuffisamment équipées et en quête d'emploi. La réorganisation des communes périphériques et le réaménagement concerté des agglomérations de ces communes aura à se faire de façon collective, de façon à répartir ; équipements, habitats et structures nouvelles sur un large espace : ainsi on fera obstacle à l'hyper-concentration de la demande sociale sur Saida-ville. (Le Soutien à l'accès aux infrastructures et aux équipements sociaux de base sur le reste des communes) ;
- ❖ Il s'agit de Réorganiser l'aménagement de l'espace : pour que chaque commune de la wilaya connaisse un aménagement qui développe ses ressources et l'intègre dans le développement de l'ensemble de la wilaya. Vu la diversité des milieux, les acteurs du développement devront dégager des modèles d'aménagement propre à la spécificité de chaque commune ;

---

<sup>1</sup> Le relief, les pentes, les contrastes climatiques, l'alternance des sols aptes ou totalement inaptes à la culture, une très inégale répartition des ressources naturelles.

- ❖ Amener l'ensemble de la wilaya à un niveau de croissance assez élevé pour qu'elle tienne sa place dans l'ensemble régional et national et mieux profiter de sa position stratégiques : la wilaya de Saida doit se hisser au niveau suffisant de développement pour remplir la fonction spécifique, et non dépendante, qui doit être la sienne entre Est et Ouest, Nord et Sud ;
- ❖ La nécessité à la fois de la conservation des ressources naturelles (forêts, sols, eau) et de leur exploitation optimale pour le déploiement des activités ;
- ❖ Redéployer l'ensemble des activités et de l'emploi à travers tous les secteurs clés de l'économie ;
- ❖ Renforcer le développement agricole et forestier sur l'ensemble des massifs montagneux, et les plateaux en altitude ;
- ❖ Le développement de périmètres irrigués par la modernisation de l'irrigation ;
- ❖ Le déploiement spatial d'une armature urbaine, permettant corrélativement le déploiement des infrastructures et des équipements, appuyés sur la création d'axes internes de développement ;
- ❖ De nouveaux modèles, spécifiques à chaque activité, doivent être définis qui engendrent aussi un nouveau modèle de gestion de l'espace ;
- ❖ Valoriser le patrimoine touristique de la wilaya ;
- ❖ La région de Saida étant un accès obligé, pour les wilayates d'EL BAYDH et de NAAMA, sinon de BECHAR et ADRAR vers le littoral et les wilayates des plaines intérieures oranaises. Une bonne diversification des axes Nord-Sud et d'axes secondaires de soulagement, des marchés et services d'étapes adaptés à ces échanges de longue distance permettront à la région de Saida d'être plus attractive et de profiter pleinement de la retombée économique de l'intensité des flux Sud-Nord.
- ❖ Un déploiement d'activités tertiaires adapté, dans deux directions : d'une part un déploiement spatial, autour des agglomérations- étapes et des divers axes qui animent tout l'espace de la wilaya. D'autre part une spécialisation de qualité, tant en approvisionnement et maintenance routière et mécanique, qu'en hôtellerie – accueil – restauration, télécommunications, prestations sociales de base (santé, pharmacie etc.....) et en centres commerciaux et marchés.
- ❖ Le thermalisme devrait profiter de cet accroissement des flux d'échanges et de voyageurs, et se déployer sur différents axes potentiels, suivant les ressources thermales dont de nouveaux indices sont repérées (Oum-Doud, Ain Skhouna....)
- ❖ La dynamisation du tissu économique local par des activités génératrices de revenus et d'emploi et la relance du secteur industriel;



En dépit de la position stratégique de la wilaya au niveau régional et national, et malgré la diversité de ses potentialités ; la wilaya de Saida reste un territoire déséquilibré, désarticulé, et fortement sous développé. Les résultats de notre étude confirment ce constat. Elle demeure aussi parmi les wilayas les plus défavorisées en Algérie.

Saida a besoin d'une grande attention de la part des pouvoirs publics et des acteurs locaux, afin d'élaborer des stratégies qui répondent le mieux aux caractéristiques de son territoire.

Enfin nous avons pu relever plusieurs réalités grâce au diagnostic qu'on a établi. Ceci atteste de l'intérêt de cet outil dans l'élaboration des politiques de développement. En effet ; les aménageurs sont appelés à maîtriser et utiliser le diagnostic pour une meilleure connaissance du territoire en identifiant ses ressources ; ses atouts et ses potentialités à partir desquels ils construisent leurs stratégies.

- Ait Habouche.A (1984), « Disparités Régionales et implantations industrielles, Essai sur l'option spatiale de l'industrie légère en Algérie 1967/1984 » thèse de Magistère en économie quantitative, ISE, université d'Oran.
- Ait Said.R (2002), « *Reforme Administrative* », revue IDARA N°23.
- Amin.S (1973), « *Le Développement Inégal* », Paris, Les éditions de minuit.
- ANAT (2008) , « *Plan D'Aménagement de territoire de la Wilaya de Saida* », Phase I Evaluation Territorial.
- ANAT (2010), « *Plan D'Aménagement de territoire de la Wilaya de Saida* », Phase II Schémas prospectifs d'aménagement et de développement durable.
- Arnaud.J ,Mazeres (2005) ,« *les collectivités locales et la représentation* » Revue du Droit Public et de la Science Politique en France et à l'étranger p613-625.
- Aydalot. Ph (1976), « *Dynamique Spatiale et Développement Inégal* », Economica, Paris.
- Banque Mondiale (2005), « *Gouvernance et développement au Maghreb* » Note présentée à l'occasion de la table ronde organisée à Tunis par la Banque Mondiale les 24 et 25.
- Barre.R,( 1964) « *Economie Politique* » , Thbmis, P 651 .
- Bartoli .M,cité par Colligon.E et M.Wissler (1990), « *qualité et compétitivité des entreprises* », du diagnostic aux actions de progrès, VIUBER, Paris, p157.
- Beguin Hubert (1963), « Aspects géographiques de la polarisation », Revue Tiers-Monde, tome 4 n°16. P 559-608.
- Benko. G.B, Lipietz.a (1992), « *Les régions qui gagnent, districts et réseaux* »: les nouveaux paradigmes de la géographie économique, PUF, p424.
- Bernardin J.F (2004) , « *A Quoi Sert Une Chambre De Commerce Et D'industrie* » L'ARCHIPEL.2<sup>e</sup>édition p51.
- Bjorn Olsen (2007) , « *Décentralisation Et Gouvernance Locale* » Département fédéral des affaires étrangères DFAE.
- Boudville.J.R (1972), « *Amenagement du Territoire et Polarisation* », GENIN, P170.

- Brunet.R (1991), « *Le Territoire Dans Les Turbulence* » PARIS RECLUS.
- CECOD (1992), « *Etat et société dans le Tiers-monde* ». Paris : Publications de la Sorbonne.
- Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement CAFRAD (1990), « *Une Analyse des Motifs du Code Communal de l'Algérie* », p3.
- Chauet.C (2002), « *le local ; l'origine et le terme* » INSANIYAT n°16. p16.
- Cherif.C (2003), « *décentralisation et développement local* » revue IDARA n°26.
- Chetelat.J (2005), « *Eléments méthodologiques de diagnostic paysager utilisant les systèmes d'information géographique* », Thèse EPFL n°2961, Lausanne.
- CNRA commission nationale a la reforme administrative (2002), « *Unité De Décentralisation Et Des Collectivités Territoriales* » Définition Et Statut Des Collectivités Territoriales, document de travail n°2.
- Coissard.S (2007), « *La Nouvelle Economie Geographique de Paul Krugman* », Revue D'économie Régionale Et Urbaine N°1, p113.
- Colletti.G et Pecqueur.B,(1999) « *firme et territoire, entre nomadisme et ancrage* », SYROS.
- Courlet.C et A.Ferguene (2003), « *Globalisation et territoire* » : le cas des SPL dans les pays en développement, Université Pierre Mendès France, Grenoble..
- Courlet.C (2008) , « *L'Economie Territorial* » Presse Universitaire De GRENOBLE, P136.
- Courlet.C (1994), "*Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on* », L'Harmattan, Paris, p13-32.
- Courlet.C (1994), « *Industrie, Territoire Et Politiques* » , L'HARMATTAN.
- Creusat.J (2005), « *Du diagnostic à la prospective* » INSEE Lorraine.
- Dahmani.M (1984), « *Planification Et Aménagement Du Territoire* », quelque éléments théoriques et pratiques, édition n°14 office des publications universitaires 1 place centrale de BEN AKNOUN (Alger) p15-28.
- Daoudi.S (1984) « *Développement Et Organisation Spatial En Algérie, Essai D'analyse De La Région Et Des Disparités Régionales* » thèse de Magistère en économie quantitative, ISE, université d'Oran.
- DAT-CERAU-IRATE- DIACT (2007), « *Diagnostic Stratégique Du Territoire* » MAROC.

- Dray.S (2003), « *Cartographie et analyse de données multivariées* », les articles de l'Institut d'Analyse Géographique.
- Durance.P, Godet.M, Mirenowicz.P et Pacini.V (2007), « *La Prospective Territoriale Pour quoi faire ? Comment faire* » Cahiers du LIPSOR, Série Recherche n°7 .
- Ferfera. M.Y, BENABDALLAH.Y(2003), « *Administration Locale, Décentralisation Et Gouvernance* » Revue IDARA n°2.
- Ferguene.A (2003) « *Gouvernance locale et développement territorial. Le cas des pays méditerranéens* », Colloque international à Constantine (Algérie) sur le thème « *Gouvernance locale et développement territorial. Le cas des pays méditerranéens* » tenu les 26 et 27 avril , P5.
- Furtado.C (1970), « *Théorie du développement économique* », Paris, PUF.
- Gagnon 1994 cité par J.W Grap (2003) « *Valorisation des Expériences de développement local en HAÏTI annexe 4 décentralisation* » université de Sherbrooke.
- Godet.M, « *Manuel De Prospective Stratégique* » DUNOD Paris1997, p141.
- Golay J.L.F, Schler Macquat, Boris Beaudé (2004), « *théorie du territoire 2004-2005* » faculté ENAC, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, P2.
- Gontcharoff.G (1996), « *A la recherche des territoires* », Economie et Humanisme, n°338.
- Guigou J.L (1998), « *Produire son propre territoire* ». Territoires, p108.
- Guigou J.L (1984), « *Association et développement local* », regard sur le développement local par Xavier Greffe, Territoire en France, les enjeux économiques de la décentralisation, [http://www.tanmia.ma/article.php3?id\\_article=7426&lang=fr](http://www.tanmia.ma/article.php3?id_article=7426&lang=fr)
- Hadenius.A (2003) , « *Decentralization and Democratic Governance* », Experiences from India, Bolivia and South Africa, Department of Government, Uppsala University, Sweden.
- Hammas.M (2006) « *Etude des perspectives de développement par le bas au Maghreb* » Colloque Mondialisation, Institutions Et Systems Productifs, Aux Pays Du Maghreb, Hammamet 22-23 JUIN.
- Hatem.F et Saint-Laurent (2004 ), « *les outils de promotion de l'investissement dans la région MEDA* » note et études ANIMA n°-article internet p.13.  
[www.animaweb.org/uploads/bases/documents/benchmarkKAPI.pdf](http://www.animaweb.org/uploads/bases/documents/benchmarkKAPI.pdf)

- Hoc. J.M et Amalberti.R (1994), « *Diagnostic et prise de décision dans les situations dynamiques* », *Psychologie Française*, 39 (2) , p 177-192.
- Huteau.S (2006), « *Management Public Territoriale Elément De Stratégie* » PAPHYRUS, P126.
- International Labour Organization(2001), “*The Impact of Decentralization and Privatization on Municipal Services*”, Report for discussion at the Joint Meeting on the Impact of Decentralization and Privatization on Municipal Services, Geneva.
- Joerin.F (1998) , « *Décider sur le territoire; proposition d'une approche par utilisation de SIG et de méthodes d'analyse multicritère* », Thèse no 1755, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne.
- Joerin.F , M. C.Rey, A. Nembrini et G. Desthieux (2001) , « *Information et participation pour l'aménagement du territoire* », *Revue Internationale de Géomatique*, 11(3-4),p 309-332.
- Jouvenel.F (2009) , « *La Prospective Des Territoires Urbains Sensibles* », La Construction De Scenarios, Et Quelques Autres Méthodes, Groupe futurible.
- Lajugie.J, DELFAUD.P et LACOUR.C (1985), « *Espace Régional Et Aménagement Du Territoire* », Dalloz, P 104.
- Lardon.S et Piveteau.V (2005) , « *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire* », « Une Approche Pour Les Modèles Spatiaux » , *Géocarrefour* vol.80/2 , p2-10.
- Laville. J.L(1992), « *La création institutionnelle locale* » : l'exemple des services de proximité en Europe. *Sociologie du travail* , vol. 3, p 353-368.
- Le Gales.P (1993) , « *Politique urbaine et développement local* », Une comparaison franco- britannique, L'Harmattan,p 35-285.
- Le Rhun P.Y (2003) , "*Le respect des territoires, principe de base d'une organisation régionale démocratique*" , Colloque Territoires institutionnels Territoires fonctionnels, Institut De Recherche du VAL de SAONE-MACONNAIS 25 et 26 septembre, P23.
- Leclerc.M ,Olive cite par A. DUBERSSON et YVES-ANDRE Fauré (2005) « *la décentralisation et développement local* » revue tiers monde n°181.
- Loilier.T (2010), « *Innovation et Territoire* », *Revue Française De Gestion* N'200, LAVOISIE PARIS, p26.
- Mahiou.A (1970), « *Les Collectivités Locales En Algérie* » *Revue politique maghrébine*, du CNRS, Vol. 8.

- Marinese.V (2007), «*Déconcentration* », Institutions administratives.
- Nekka.H et Dokou.G (2004), “*Proposition D’une Approche D’évaluation des ressources Locales*”, Management Local et Réseaux d’Entreprises, Economica, p 42-61.
- ONUDI (2002), « *Développement des systèmes productifs locaux et des réseaux de PME* », Vienne.
- ONUDI (2000), « *Soutien aux PME dans les pays arabes* », Le cas de la Tunisie, Vienne.
- Pecqueur.B (2001), « *Qualité et développement territorial* », l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés, Revue Economie Rurale, n° 261, p 37-49.
- Pecqueur.B (2001), « *Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés* », Revue Economie Rurale, n° 261, p 37-49
- Perroux.F (1950), « *Les Espace Economique Economie Appliquée* », Archive de LISEA N°1, p 225.
- Perroux.F (1965) , « *L’économie du XXe siècle* ». Paris, PUF.
- Ponsard.C (1955), « *Economie et Espace Essai D’intégration du Facteur Spatial dans l’analyse économique* », SEDES, p13.
- Ribot J.C (1997), « *African decentralization: local actors, powers accountability* » UNIRISD program PNUD.
- Roche.S et Hodel.T (2004 ) , « *L’information géographique peut-elle améliorer l’efficacité des diagnostics de territoire ?* », Revue Internationale de Géomatique, 14(1), p 9-34.
- Rostow (1960), “*The stages of economic growth*”. A non- communist manifesto. Cambridge, Cambridge University Press.
- Rouxel.F et D.Rist (2000), « *Le développement durable. Approche dans les diagnostics territoriaux* », Collections du CERTU, dossier n° 105.
- Spohr.C (2009), « *Vers une prospective territoriale post-Grenelle de l’environnement. Questions et modes d’emploi* » Collection « Études et documents » .
- Stöhr.W, Taylor (1981), “*Development from above or from below? The Dialectics of Regional Planning in Developing Countries*”, Chichester, John Wiley.
- Teisserenc.P (1994), « *Les Politiques de Développement Local* » , Economica.
-

- 
- Tremblay.D.J, M.Fontan.J (1994), « *Développement économique local* », la théorie, la pratique, les expériences, Presses de l'Université du Québec, Québec.
  
  - Vachon.B (1993), « *Le développement local, théorie et pratique* », Montréal, Gaétan Morin.
  
  - Zaoul.H (1998), « *La Socio- Economique Des Territoire, Expériences Et Théories* », l'Harmattan, P47.
  
  - Zimmzrman J.B (2006), « *Les Dynamique Territoriales De Construction Des Ressources, Un Bilan De Sept Etudes De Terrain* » Revue D'intelligence Economiques N°6\7 P 173-185.

## Liste des tableaux

Tableau 3-1-1: Découpage administratif et superficie des communes la wilaya

Tableau 3-2-1: Principaux Indicateurs démographiques de la wilaya (1998/2010).

Tableau 3-2-2 : répartition des réseaux routier

Tableau 3-2-3 : répartition de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable durant l'année 2010

Tableau 3-2-4 répartition du parc logement et ces taux d'occupation.

Tableau 3-3-1 : l'impact des programmes du développement agricole sur la création de l'emploi

Tableau 3-3-2 : présentation des entreprises industrielles dans la wilaya

Figure 3-3-3: le nombre d'entreprise et le nombre d'emploi par communes et par secteurs d'activité :

Tableau 3-3-4: la création d'emploi par secteurs d'activités.

Tableau 3-3-5 : situation de la population occupée (1998/2008)

Tableau 3-3-6 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité et par commune en 2008.

Tableau 3-3-7: évolution de la population active durant la période 1998/2010

Tableau 3-3-7: évolution de la population active durant la période 1998/2010

Tableau 4-3-1 : valeurs propres et extraction des composantes principales

**Tableau 4-3-2 : composition des axes factoriels en fonction des variables initiales**

Tableaux 4-3-3: coordonnées des individus (communes) par axe factoriel



## Liste des figures

Figure 3-2- 1 : Taux d'urbanisation par commune

Figure 3.2.2 : taux d'accroissement par commune 1998/2008

Figure 3-2-3: évolution de la population par tranche d'âge

Figure 3-2-4 : Carte de la répartition de la population par tranche d'âge en 2010

Figure 3-2-5 : l'enseignement primaire en quelques chiffres.

Figure 3-2-6 : présentation de la situation d'enseignement moyen

Figure 3-2-7 : présentation de la situation d'éducation dans le cycle secondaire.

Figure 3-2-8 : répartition des étudiants selon les spécialités

Figure 3-2-9 : l'évolution du réseau routier (2000/2010)

Figure 3-2-10 : réseau routier de la wilaya de Saida

Figure 3-3-1: évolution des productions principales

Figure 3-2-10 : répartition de la production agricole

Figure 3-2-10 : répartition de la production agricole

Figure 3-3-2 : situation et évolution des taux de satisfaction agricole.

Figure 3-3-3: le nombre d'entreprise et le nombre d'emploi par communes et par secteurs d'activité :

Figure 3-3-3: répartition de la population active et occupée par commune

Figure 3-3-4 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité et par commune

Figure 3-3-5 : répartition de la population occupée en 2010

Figure 3-3-6 : Carte sur les caractéristiques agro-pastoral et forestier de la wilaya

Figure 4-3-1 : Valeurs propres

Figure 4-3-2 : poids factoriel des variables initiales (F1 et F2)

Figure 4-3-3 : poids factoriel des variables initiales (F1 et F3)

Figure 4-3-4 : poids factoriel des variables initiales (F2 et F3)

Figure 4-3-5 : représentation des communes par axes factoriel ( F1 et F2)

Figure 4-3-6 : représentation des communes par axes factoriel (F1 et F3)

Figure 4-3-7 : représentation des communes par axes factoriel (F2 et F3)



## Résultat ACP : Contribution des Variables

	F1	F2	F3	F4
POPULATION 31/12/ 2010	1,665	0,501	0,048	0,000
TX D'ACC. (%) 87/08	0,992	1,419	0,244	0,001
DENSITE (hab./km <sup>2</sup> )	1,519	1,238	0,239	0,058
tx d urban	1,156	1,087	0,261	0,375
population agée de 0 à 24ans	0,122	1,250	0,539	0,419
population agée de 24 ans à 59ans	0,032	1,268	0,777	0,591
population agée de 60 et plus	0,167	2,329	0,375	0,603
Population active	1,711	0,234	0,001	0,022
Actifs totaux (espaces ruraux)	0,000	3,391	1,849	0,000
Actifs totaux (espace urbain)	1,738	0,027	0,183	0,052
Actifs agricoles	0,131	2,823	0,217	0,348
Montant alloué au filet social	1,386	0,115	0,112	0,935
medcin GENERALISTES	1,562	0,512	0,223	0,642
medcin SPECIALISTES	0,968	0,622	0,964	0,948
PARA-MEDICAUX	0,996	0,016	0,044	0,769
Nombre de Pharmaciens	1,384	0,006	0,817	0,238
DENTISTES	1,167	0,481	0,702	0,205
Nombre de structures de santé total	0,844	0,002	1,130	0,609
Nombre d'hopitaux	1,019	1,856	0,931	0,248
Capacité hopitaux (lits)	1,019	1,856	0,931	0,248
Nombre de Polycliniques	1,225	0,347	0,000	1,064
Nombre de maternités	0,761	0,513	0,140	2,103
Nombre de centre de santé	0,034	0,085	2,219	0,168
Nombre de salle de soins	0,579	0,421	1,180	1,880
- Ecoles	1,499	0,020	1,448	0,266
classes	1,800	0,232	0,207	0,030
eleves primaire	1,682	0,540	0,068	0,001
Enseignants primaire	1,650	0,563	0,185	0,003
Eleves/enseignant primaire	1,446	0,035	1,360	0,002
eleve/classe primaire	0,487	1,262	0,003	0,234
tx e scolarisation 6-11ans	0,048	0,072	0,127	3,405
Etablissements CEM	1,716	0,000	0,194	0,060
Divisions pedagogiques CEM	1,686	0,594	0,005	0,071
Eleves CEM	1,686	0,594	0,005	0,071
enseignants CEM	1,752	0,456	0,006	0,026
Eleves/enseignantCEM	0,003	0,385	4,944	0,267
eleve/ devison CEM	0,703	0,305	0,996	0,032
tx de scolarisation11-15 ans	0,103	0,011	0,197	8,260
Etablissements01 lycée	1,261	0,830	0,191	0,023
Division pedagogiques lycée	1,817	0,058	0,200	0,014
Eleves lycée	1,884	0,106	0,108	0,001
enseignants lycée	1,869	0,051	0,136	0,055
Eleves/enseignant lycée	0,764	1,829	1,155	0,428
eleve/division lycée	0,839	1,731	1,091	0,421
tx scolarisation16-19 ans	0,002	1,006	1,408	1,542
Total population occupée	0,948	0,001	0,362	0,295
Population occupée en agriculture	0,208	2,209	0,094	0,329
Population employée dans le BTP	1,416	0,003	0,011	0,362
Population employée dans l'industrie	1,429	0,593	0,025	0,646
Population employée dans les services	0,455	0,165	0,628	1,616
Population employée dans l'administration	0,524	0,027	0,443	1,996
Population employée dans l'artisanat	0,739	0,000	0,284	0,007
Population employée dans le tourisme	1,019	1,856	0,931	0,248
Nombre de forages	0,649	0,469	0,342	1,434
Nombre de sources	0,366	0,675	0,326	3,861
Production (M3/J)	0,710	0,253	0,299	2,204
Nombre de chateaux d'eau	0,000	2,691	1,426	0,789
Nombre de reservoirs	0,555	0,040	0,012	2,219
Capacité de stockage	1,535	0,240	0,000	0,038
Dotation en eau potable (L / Hab / J)	0,123	0,212	0,332	4,085
NBRE RN	0,930	0,058	0,308	2,735
KMS RN	0,021	1,259	1,790	2,242
NBRE chemein de wilaya	0,000	0,968	2,618	0,009
KMS chemein de wilaya	0,000	2,709	0,961	0,014
NBRE chemin communaux	0,027	1,203	1,586	0,274
KMS REVETUS	0,056	0,936	2,184	2,741
KMS Ch Nemain Com ON REVETUS	0,002	0,021	0,252	1,326
indice de densité	1,019	2,128	0,228	0,007
Nb Km pistes agricoles	0,223	0,411	0,249	0,005
Nombre d'abonnées au fixe	1,061	0,088	0,448	0,164

Taux de couverture téléphonie mobile	0,019	0,616	0,497	0,487
Nombre de cyber-cafés	1,223	1,558	0,442	0,214
Nombre d'abonnés à Internet	1,376	0,195	0,207	0,349
Montant total des ressources financières (million DA)	1,005	0,897	0,641	0,734
Montant ressources financières PCD (Prgrm. Communal de Développement)	0,355	0,085	3,570	0,222
Montant ressources financières PSD (Prgrm. Sectoriel Déconcentré)	0,906	0,340	0,025	1,575
Montant autres ressources financières (aides, dons, prêts, taxes...)	1,699	0,423	0,136	0,265
Montant dépenses totales (million DA)	1,598	0,837	0,103	0,092
Montant dépenses équipements (PCD, PSD, PS, PC)	0,095	1,136	3,054	0,012
Montant dépenses fonctionnement	0,107	4,325	1,113	0,352
Montant rémunération brute (frais de personnel)	1,346	0,006	1,001	0,439
Montant subventions	1,179	0,080	0,026	1,757
SUP. TOTALE UTILISEE PAR L'AGRICULTURE	0,358	3,088	1,627	0,004
S.A.U.( HAS )	0,152	3,514	0,011	0,005
PACCAGES ET PARCOURS ( HAS )	0,105	0,058	2,790	1,594
TERRES FORESTIERES ( HAS )	0,051	3,266	0,019	0,069
TERRES IMPRODUCT AFFECTEES A L'AGRICULTURE	0,000	0,020	2,004	3,391
TERRES IMPRO. NON AFFECTEES A L'AGRICUL.	0,101	0,439	4,562	0,019
SUPERFICIE TOTALE ( HAS )	0,250	3,818	1,196	0,013
SUPERFICIE IRRIGUEE	0,114	0,013	4,997	0,013
PERSONNEL ADMINISTRATIF en AGRiculture	1,481	0,003	0,113	0,327
PERSONNEL D'ENCADREMENT en AGR	1,579	0,042	0,016	0,049
NBRE DE VETERINAIRES	1,633	0,069	0,057	0,024
NBRE D'ING. AGRONOMES	1,402	0,000	0,425	0,557
AUTRES	1,637	0,007	0,139	0,000
PROD.VEGETALE	0,019	0,497	4,774	0,401
PROD.ANIMALE	0,402	2,601	2,014	0,036
NBRE EXPLOITATIONS EN AGRICULTURES EAI	0,000	2,986	0,793	0,750
NBRE EXPLOITATIONS EN AGRICULTURES EAC	0,161	1,296	3,416	1,093
NBRE EXPLOITATIONS EN AGRICULTURES PRIVé	0,059	0,935	0,385	1,250
Valeur de la production forestière (1 DA)	0,198	0,001	2,069	0,943
ARTISANS	1,568	0,121	0,302	0,069
M.E	1,165	0,006	0,015	0,349
P.E	1,300	0,005	0,272	0,148
T.P.E	1,618	0,109	0,022	0,005
NOMBRE mosquées	1,181	0,030	1,496	0,312
DONT ECOLES CORANIQUES	1,123	0,032	1,613	0,318
ECOLES CORANIQUES PRIVEES	0,588	0,003	0,217	1,813
NOMBRE DE ZAOUIATE	0,657	0,816	2,345	0,086
Nombre de zones industrielles ZI	1,140	0,096	0,056	0,090
Superficie totale des ZI	0,664	0,135	0,057	0,012
Nombre d'hôtels 3*	1,019	1,856	0,931	0,248
Capacité d'accueil 3*	1,019	1,856	0,931	0,248
Nombre d'hôtels non classés	1,223	1,558	0,442	0,214
Capacité d'accueil non classés	1,223	1,558	0,442	0,214
Nombre d'auberges de jeunes	0,540	0,586	1,257	1,653
Capacité d'accueil auberges	0,540	0,586	1,257	1,653
Nombre de ZET	0,183	1,936	0,132	5,357
Superficie totale des ZET	0,031	1,269	0,582	5,458
nbr de fonctionnaires	0,031	1,269	0,582	5,458
TOL08	0,610	0,720	0,217	0,277
Nombre de logements total	1,077	0,013	0,310	1,597

Contributions des individus

	F1	F2	F3	F4
SAIDA	47,169	27,959	9,193	1,791
DOUI THABET	5,836	12,285	3,042	13,111
AIN HADJAR	9,357	13,296	4,079	0,056
OULED KHALED	6,848	0,203	4,191	42,616
MOULAY LARBI	0,625	1,258	1,508	0,880
YOUB	0,789	3,862	0,042	0,123
HOUNET	7,189	12,014	3,231	4,684
SIDI AMMAR	1,392	6,424	1,985	2,441
SIDI BOUBEKEUR	0,585	0,996	11,311	14,402
EL HASSASSNA	0,525	8,767	4,988	1,343
MAAMORA	5,899	0,486	26,247	0,014
SIDI AHMED	1,200	8,831	0,126	0,595
AIN SKHOUNA	2,025	0,002	22,066	0,142
OULED BRAHIM	1,656	1,868	5,654	7,020
TIRCINE	5,438	0,013	0,696	5,468
AIN SOLTANE	3,468	1,736	1,643	5,316

## WILAYA DE SAIDA

## COMMUNE DE : SAIDA - FICHE SIGNALÉTIQUE COMMUNALE

Désignation	2009	2010
- Superficie ( km <sup>2</sup> )	75,8	75,8
- Densité hab/km <sup>2</sup>	1 726	1 752,32
<b>Démographie : résultats préliminaire RGPH 2008</b>		
- Population totale	130 805	132 826
A.C.L	127 317	
A.S	0	
Z.E	3 488	
- Population estimée en 2014	143 799	143 799
<b>Emploi</b>		
- Population active	44 543	47 117
- Population occupée		
- Taux d'activité	47,50	47,50
- Population d'analphabète	19 337	18 770
- Taux de chômage		
<b>Agriculture</b>		
- Surface Agricole Totale ( has )	5 176	5 176
- Surface Agricole Utile ( has )	3 430	3 430
- SAU irriguée ( has )	18	23
<b>Forêts</b>		
- Paccages et parcours (has)	1 746	1 746
- Alfa	0	
- superficie forestière	411	411
<b>Hydraulique</b>		
<b>AEP</b>		
Capacités de stockage ( m <sup>3</sup> )	48 100	48 100
Nbre de châteaux d'eau	0	0
capacité de châteaux d'eau ( m <sup>3</sup> )	0	0
Nbre de réservoirs	17	17
Capacité des réservoirs m3	48 100	48 100
Taux de raccordement AEP (en %)	98	98
Longueur du réseau d' AEP (en ml)	485 702	500 276
Dotation L/J/H	160	200
<b>Assainissement</b>		
Taux de raccordement d'assainissement (en %)	98	98
Longueur du réseau d' assainissement (en ml)	159 920	165 414
Nbre de stations de traitement en activité	2	
Capacité de traitement des stations en réalisation ( en m3 / j )	7 776	
Population bénéficiaire	128 188	
<b>Energie</b>		
Taux d'électrification ( %)	97,95	98,27
Taux de raccordement au gaz ( %)	81,16	
<b>Habitat</b>		
Parc logement RGPH 1998		
dont occupe		
Taux d'occupation par logement RGPH 1998 :( log .occ)		
Taux d'occupation par pièce RGPH 1998		
Parc logement RGPH 2008		
dont occupe		
Taux d'occupation par logement RGPH 2008:( log .occ)		
<b>Education</b>		
<b>Taux</b>		
Taux de scolarisation 6 ans (en %)	98	98,43
Taux de scolarisation 6 ans filles (en %)	95,71	
Taux de scolarisation 6-15ans (en %)	85	88,30
Taux de scolarisation 6-15ans filles (en %)	85,02	
Taux de scolarisation 16-19ans (en %)	40,00	40,00
Taux de scolarisation 16-19ans filles (en %)	41,89	
<b>1er et 2ème cycle</b>		
Nombre total d'écoles	47	47
Nombre total de classes	565	581
Nombre de classes utilisées	509	537
Nombre de divisions pédagogiques	436	434
Nombre d'enseignants	503	504
Nombre d'élèves	12 425	12 587
dont filles	6 013	6 015
Nombre d'élèves par classe	24	23
Nombre d'élèves par division	28	29
Nombre d'élèves par enseignant	25	25
taux de réussite 6 <sup>ème</sup> année	24,70	
<b>3ème cycle</b>		
Nombre d'établissements	17	17
Nombre de classes utilisées	280	283
Nombre de divisions pédagogiques	305	307
Nombre d'enseignants	538	534
Nombre d'élèves	11 394	11 497
dont filles	5 605	5 756
Nombre d'élèves par classe	41	41

Nombre d'élèves par division	37	37
Nombre d'élèves par enseignant	21,18	21,53
Taux de réussite au BEM	79,87	84,13
<b>Cycle secondaire :</b>		
Nombre de lycées	9	10
Nombre de classes utilisées	193	190
Nombre de divisions pédagogiques	183	188
Nombre d'enseignants	365	396
Nombre d'élèves	5 348	5 177
dont filles	3 008	2 827
Nombre d'élèves par classe	28	27
Nombre d'élèves par division	29	28
Nombre d'élèves par enseignant	15	13
Taux de réussite au BAC	31,00	58,7
<b>Enseignement supérieur</b>		
Nombre d'Instituts	3	3
Effectifs étudiants	9 887	9 521
dont filles	5 481	5 155
Effectifs enseignants	348	418
Nombre de cités universitaires	3	3
Nombre de restaurants	3	3
Effectifs étudiants hébergés	5 163	3 240
Capacités d'hébergement (nombre de lits)	6 900	6 560
<b>Formation professionnelle</b>		
Nombre de centres de formation professionnelle	3	3
Capacité théorique des CFPA	850	900
Nombre d'instituts INSFP	1	1
Capacité théorique INSFP	450	450
Nombre d'annexes de CFPA	0	0
Capacité théorique des Annexes	0	0
Capacité Globale en postes de formation (théorique)	1 300	1 350
Nombre de stagiaires en formation		
Résidentiels	1 274	1 025
Apprentis	1 294	1 294
Cours du soir	261	211
<b>Jeunesse et sports</b>		
Stades de foot-ball	3	3
Stades OMS	1	1
Salles O.M.S.	2	2
Piscines couvertes	1	1
Piscines plein air	1	1
Maisons de jeunes	3	3
Salles polyvalentes	0	0
Auberges de jeunes	1	1
Terrains de sports collectifs ( TSP )	52	60
<b>Infrastructures sociales</b>		
Nombre de crèches	1	1
Nombre de jardins d'enfants	0	0
Nombre de foyers pour personnes âgées	0	0
Nombre d'infrastructures pour handicapés (détail)		
Centre pour handicapés mentaux	1	2
Ecole de jeunes sourds	1	1
C S REEDUCATION	1	1
Foyers pour enfants assistés	1	1
S O E M O	1	1
Centre pour insuffisant respiratoire	0	0
ECOLE DE JEUNES AVEUGLES	0	0
<b>Culture et loisirs</b>		
Nombre de centres culturels	1	1
Nombre de bibliothèques communales	0	0
Nombre de maisons de la culture	1	1
Nombre de salles de cinéma	3	3
<b>Tourisme</b>		
Nombre de ZET	0	0
Nombre d'hotels	3	3
Nombre de stations thermales	0	0
<b>Postes et téléphones</b>		
Recettes de plein exercice ( Bureau de poste )	9	9
Guichets et annexes	37	38
Densité téléphonique ( l / 100 hab )	16	16
Densité postale ( NBRE HAB/BUREAU POSTE )	14 534	14 758
Nombre de centraux téléphoniques	7	7
Capacité des centraux téléphoniques	26 120	26 120
Nombre d'abonnés au réseau fixe	20 595	21 081
<b>Santé</b>		
<b>Infrastructures</b>		
Nombre d'hôpitaux	1	1
Nombre de lits d'hôpitaux ( y compris lits de la maternité )	582	582
Nbre de lits d'hôpital pour 1000 habitants	1,72	1,69
Nombre de polycliniques	6	6
Nombre d'habitants pour une polyclinique	21 801	22 138

Nombre de salles de soins	7	7
Nombre de maternités	1	1
<b>Moyens Humains</b>		
Nombre de pharmaciens	40	42
Nombre de Medecins spécialistes	156	113
Nombre de Medecins généralistes	134	147
Nombre de para-médicaux	813	571
Nombre de dentistes	44	48
Nombre d'habitants pour 1médecin	451	511
Nombre d'habitants pour 1 para-medical	161	233
Nombre d'habitants pour 1 dentiste	2 973	2 767
Nombre d'habitants pour 1 pharmacien	3 270	3 163
<b>Zones industrielles et d'activités</b>		
Nombre de zones industrielles	1	1
Superficie des zones industrielles (en ha)	842,115	842,115
Superficie occupée en zones industrielles (en ha)	842,115	842,115
Nombre de zones d'activités	0	0
Superficie des zones d'activités (en ha)	0	0
Nombre de lots en zones d'activités	0	0
Nombre de lots attribués	0	0
<b>Réseau routier</b>		
Routes nationales (en kms)	24,016	24,016
Chemins de wilaya (en kms)	0	0
Chemins communaux (en kms)	18,500	30,900
dont revêtus (en kms)	13,500	27,900
Pistes ( en kms)	5,000	3,000
Total réseau (en kms)	42,516	54,916

## *Résumé*

Le territoire apparaît comme une condition incontournable du développement. Dans ce contexte, Les professionnels du développement ont aujourd'hui besoin de nouvelles clés pour comprendre et gérer leur territoire. Le diagnostic territorial est une technique destinée à mesurer, évaluer et modéliser les divers enjeux du développement. Il permet de déboucher sur la promotion et la valorisation des territoires.

La présente recherche a fixé pour objectif de développer un diagnostic territorial de la wilaya de Saida avec ses seize communes. Nous avons appuyé l'analyse descriptive des indicateurs de développement par une analyse en composantes principales (ACP). Ceci nous a permis de définir les caractéristiques de la wilaya et d'évaluer les changements qui ont marqué et qui marqueront l'évolution de son développement économique et social. Ce diagnostic a abouti enfin à révéler les enjeux majeurs de développement local de cette wilaya.

## *Abstract*

The territory appears as a prerequisite for development. In this context, Development professionals now need new keys to understand and manage their territory. The territorial diagnosis is a technique designed to measure, evaluate and model the various issues of development. It can lead to the promotion and enhancement of territories.

This research aims to develop a territorial diagnosis of the Wilaya of Saida with its sixteen municipalities. We supported the descriptive analysis of development indicators by principal component analysis (PCA). This allowed us to define the characteristics of the Wilaya and evaluate the changes that marked and will mark the evolution of its economic and social development. This diagnosis led finally to the revelation of the major issues of local development of the Wilaya.

## *المخلص*

لقد أصبح الإقليم شرط أساسي في سير عملية التنمية, و من هذا السياق فان الباحثين في مجال التنمية هم الآن بحاجة إلى مفاتيح و طرق جديدة لفهم و إدارة هذه الأقاليم. من هنا فان التشخيص الإقليمي يعتبر تقنية تساعد في تشخيص و تقييم و كذا وضع نماذج لتنمية هذه الأقاليم. يعتبر هذا البحث محاولة للقيام بتشخيص إقليمي أبن اعتمدنا على أسلوب التحليل الوصفي للتعرف على هذه الولاية و كذا تحليل المؤشرات الرئيسية للتنمية و تصنيف بلدياتها حسب نوع و طبيعة كل بلدية و هذا لغرض تقييم الوضع الحالي و وضع استراتيجيات تنمية.



## **RESUME**

Le Territoire apparaît comme une condition incontournable du développement. Dans ce contexte, Les professionnels du développement ont aujourd'hui besoin de nouvelles clés pour comprendre et gérer leur territoire. Le diagnostic territorial est une technique destinée à mesurer, évaluer et modéliser les divers enjeux du développement. Il permet de déboucher sur la promotion et la valorisation des territoires. La présente recherche a fixé pour objectif de développer un diagnostic territorial de la wilaya de Saida avec ses seize communes. Nous avons appuyé l'analyse descriptive des indicateurs de développement par une analyse en composantes principales (ACP). Ceci nous a permis de définir les caractéristiques de la wilaya et d'évaluer les changements qui ont marqué et qui marqueront l'évolution de son développement économique et social. Ce diagnostic a abouti enfin à révéler les enjeux majeurs de développement local de cette wilaya.

### **Mots clés**

Territoire; Espace; Diagnostic territorial; Développement local; Analyse en composantes principales; Saida; Aménagement de territoire; Prospective; Politiques de développement; Collectivités locales; SPL.